Directives pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets (IBRE)

ANNEXES

Division des politiques et des résultats opérationnels (OPR)

Octobre 2021

ANNEXES:

I. MODÈLE ET GUIDE DU QUESTIONNAIRE IBRE

II. INDICATEURS RELATIFS À LA NUTRITION ET À L'AUTONOMISATION: DESCRIPTION DÉTAILLÉE ET MESURE

III. INDICATEURS DE BASE RELATIFS AUX EFFETS NON MESURÉS PAR LE QUESTIONNAIRE IBRE

IV. INFORMATIONS TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

V. CONSENTEMENT PRÉALABLE, DONNÉ LIBREMENT ET EN CONNAISSANCE DE CAUSE, ET QUESTIONNAIRE

VI. MODÈLE DE TERMES DE RÉFÉRENCE

VII. GLOSSAIRE

ANNEXE I

MODÈLE ET GUIDE DU QUESTIONNAIRE IBRE

Table des matières:

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

MODÈLE DE QUESTIONNAIRE IBRE
[A] LISTE DES MÉNAGES
[B] LOGEMENT ET BIENS
[B1] LOGEMENT
[B2] BIENS
[C] PRODUCTION ET RESSOURCES NATURELLES
[C0] INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION
[C1] CULTURES
[C2] BÉTAIL
[C3] PÊCHERIE
[D] TRAITEMENT ET ACCÈS AU MARCHÉ
[E] SERVICES FINANCIERS
[F] NUTRITION
[F1] CONTEXTE NUTRITIONNEL
[F2] DIVERSITÉ ALIMENTAIRE
[F3] KAP
[G] DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE
[H] PARTICIPATION ET AUTONOMISATION
[H1] ACCÈS ET UTILISATION DES SERVICES
[H2] COMPOSITION ET INFLUENCE DU GROUPE
[H3] RÉPARTITION DU TEMPS
[H4] AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISION
[H5] NOUVELLE ÉCHELLE D'AUTO-VÉRIFICATION GÉNÉRALE
[H6] ATTITUDES CONCERNANT LA VIOLENCE DOMESTIQUE
[I] ENTREPRISES RURALES
[J] ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

PÉRIODES DE RÉFÉRENCE RECOMMANDÉES

GUIDE DE MESURE DES IBRE
Accès aux ressources naturelles
Accès aux technologies agricoles et aux pratiques de production
Infrastructure rurale
Services financiers ruraux inclusifs
Nutrition
Durabilité environnementale et changement climatique
Entreprises rurales diversifiées et possibilités d'emploi; organisations de producteurs ruraux
Participation et autonomisation

Code couleur:
Surlignées en jaune, les parties qui nécessitent une adaptation et / ou une contextualisation en fonction des caractéristiques du projet (voir les directives de mesure IBRE, section 2.2. Adapter et contextualiser le questionnaire IBRE)
Surlignées en violet, des questions / sous-modules supplémentaires sont nécessaires pour mesurer l'indicateur d'autonomisation du FIDA. Lorsque le numéro d'IE 2.1 est écrit en violet, cela signifie que la question répond à l'objectif de l'indicateur d'autonomisation du FIDA mais est déjà incluse dans le questionnaire IBRE.

Le modèle de questionnaire n'est qu'un modèle; dans la mesure du possible, les questions devraient demeurer les mêmes, mais la présentation et l'organisation des questions peuvent varier.

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

*Le formulaire suivant ne vise qu'à donner des indications sur les éléments clés qui devraient être inclus dans le formulaire FPIC. Il est **indicatif** et peut et doit être adapté en fonction des caractéristiques du projet et du pays. Par exemple, le formulaire de consentement peut être adapté, que le répondant appartienne ou non au goupe de traitement ou au groupe de comparaison, car la mention du projet et le gouvernement peuvent fausser les réponses ou être sensibles aux personnes ne bénéficiant pas de ces activités.*

Informations de base

Projet:		
Pays:		**Village:**
Région:	1: Région A 2: Région B 3: Région C	Nom de l'enquêteur: **Date de l'interview:** **Heure de début de l'interview:**
District:	101: District A 102: District B 103: District C	**Heure de fin de l'interview** **ID du ménage:** **Nom du répondant:**

Bonjour/Bonsoir, M. /Mme.
*Nous sommes de **[insérer le nom de votre organisation]**. Nous travaillons sur le PROGRAMME D'APPUI A LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE DANS LES ZONES DE PECHES COTIERES qui concerne **[insérer les principaux aspects du projet]** auxquels vous pourriez participer ou participer. **[Inclure les objectifs et une courte description du projet]**. Maintenant, le projet est presque terminé et nous réalisons un sondage auprès des participants pour en savoir plus sur **[vos antécédents familiaux, les activités liées à la pêche et à la commercialisation des produits de la pêche, etc. : complets selon les caractéristiques du projet et de l'enquête]**. L'entrevue prendra environ **[le temps estimé pour mener l'entrevue]**. Toutes les informations que nous obtiendrons resteront strictement confidentielles et vos réponses et votre nom ne seront jamais révélés. En outre, vous n'êtes pas obligé de répondre à une question si vous ne voulez pas, et vous pouvez arrêter l'entretien à tout moment.*

*L'objectif de cette étude est [d'évaluer l'efficacité de l'intervention du **[Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité des zones de pêche côtières]**, et de réaliser une enquête d'évaluation finale. J'aimerais que vous répondiez honnêtement aux questions, en me racontant ce que vous savez, la façon dont vous vivez et travaillez. Avez-vous des questions au sujet de l'étude ou au sujet de ce que je viens de dire? Si à l'avenir vous avez des questions concernant l'étude et l'entrevue, ou des préoccupations ou des plaintes, nous vous invitons à contacter [XX], par [XX]. En outre, vous pouvez contacter [XX], à [XX]. Nous vous laisserons une copie de ce formulaire afin que vous ayez une copie de ces coordonnées et de l'objet de cette enquête.*

Acceptez-vous de participer à cet entretien?
Oui ____ Non ___, si oui, continuez et passer à la question suivante ; si non, arrêtez l'entrevue. Avez-vous des questions avant de commencer l'entretien? (Répondre aux questions).

_____ (Nom, Prénom), enquêteur responsable de l'entretien qui a lieu en date du _____ 2020, certifie que j'ai lu la déclaration ci-dessus aux participants et qu'ils ont consenti à l'entretien. Je m'engage à mener cet entretien comme indiqué dans les instructions et à informer mon superviseur de tous les problèmes qui pourraient survenir durant le processus de l'entretien.

Si le ménage ne donne pas son consentement à l'intégralité de la collecte d'informations, arrêtez l'entrevue et informez votre chef d'équipe. Les chefs d'équipe discuteront de la raison de ce refus et décideront si une collecte partielle de données est possible pour ce ménage.

Module	RÉSULTAT CI (nom abrégé)	UNITÉ INTERROGÉE
[A] Liste des ménages	Identification et démographie	Ménages
[B] Logement et biens [B1] Logement [B2] biens	Caractérisation des ménages	Personnes / ménages
[C] Production et ressources naturelles [C0] Informations sur l'exploitation [C1] Culture [C2] Bétail [C3] Pêcherie	1.2.1. Meilleur accès aux ressources à des fins de production	Personnes / ménages
	1.2.2. Adoption d'intrants / technologies / pratiques	Personnes / ménages
	1.2.3. Pénurie d'eau réduite	Personnes / ménages
	1.2.4. Augmentation de la production	Personnes / ménages
[D] Transformation et Accès au Marché	2.2.6. Accès physique amélioré aux marchés, traitement et installations de stockage	Personnes / ménages
[E] Services Financiers	1.2.5. Utilisation des services financiers ruraux	Personnes / ménages
[F] Nutrition [F1] Contexte nutritionnel [F2] Variété du régime alimentaire [F3] KAP	1.2.8. Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW) 1.2.9. Attitudes et pratiques améliorées en matière de connaissances en nutrition (KAP)	Femmes (15-49 ans) dans les ménages Personnes / ménages
[G] Durabilité environnementale et résilience climatique	3.2.2. Adoption de technologies ou de pratiques résilientes a l'environnement / au climat	Personnes / ménages
	3.2.3. Réduction du temps consacré à la collecte d'eau / de carburant	Personnes / ménages
H Participation et autonomisation H1 Accès et utilisation des services H2 Appartenance au groupe et influence H3 Attribution du temps H4 Autonomie dans la prise de décision H5 Échelle d'auto-efficacité générale H6 Attitudes à l'égard de la violence familiale	SF 2.1. Satisfaction à l'égard des services promus par le projet SF 2.2 Influence dans la prise de décision des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet IE.2.1. Amélioration de l'autonomisation	Personnes / ménages
[I] Entreprises Rurales	2.2.1. Emplois créés	Entreprises rurales soutenues au niveau des ménages
	2.2.2. Entreprises rurales avec augmentation des bénéfices	
[J] Organisations des Producteurs	2.2.1. Emplois créés	Organisations de producteurs ruraux
	2.2.3. OP engagées dans un partenariat / accord / contrat	
	2.2.4. Services nouveaux / améliorés des OP	
	2.2.5. OP avec augmentation des ventes	

MODÈLE DE QUESTIONNAIRE IBRE

REGISTRE DU MÉNAGE (PRO WEAI)		
Un ménage est un groupe d'individus qui mangent ensemble et partagent un budget commun. Cela comprend tous les membres qui vivent dans le même logement, bâtiment ou à proximité. Les membres d'un ménage n'ont pas besoin d'être liés par le sang ou le mariage. Si le ménage est polygame, plus d'un conjoint peut être inclus si le conjoint et les membres associés du ménage mangent ensemble à partir du même pot et partagent un budget commun. Les conjoints du chef de ménage qui ne mangent pas ensemble et ne partagent pas un budget commun ne devraient pas être inclus, les membres qui vivent ailleurs (ex-étudiants à l'internat, les personnes qui ont émigré temporairement pour le travail) peuvent encore être inclus s'ils partagent le commun Budget. Si un membre du ménage (à l'exclusion des étudiants) est absent du ménage depuis plus de 3 mois, il ne devrait pas être inclus.		
A.1	Interviewé:	
A.2	Chef de ménage:	
A.3	Liste de tous les individus faisant partie du ménage	*Créer la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»*
POUR CHAQUE UNITÉ DE LISTE DES «MEMBRES DU MÉNAGE»s: (A:4 TO A.12)		
A.4	Nom:	
A.5	ID:	
A.6	Sexe:	1: Masculin - 2: Féminin
A.7	Relations par rapport au chef de ménage:	1:Chef de ménage - 2:Epouse - 3: Enfant - 4: petit-enfant - 5: Nièce/Neveu - 6: Père/Mère - 7: Sœur/Frère -8: Beaufils/Belle-fille - 9: Beau-frère/belle-soeur - 10: Grand-père /mère - 11: Beau-Père /Belle-mère - 12: Autre Parent - 13: Autres parents - 14: Autres, Spécifier
A.8	Age: Indiquer l'âge en no d'années	NOMBRE
A.9	Statut marital:	1: Marié en union monogame ou union non formalisée - 2: mariée en union polygame ou non formelle - 3:Separé - 4: Divorcé - 5: Veuf ou veuve- 6: jamais marié
A.10	Quelle est l'ethnicité du (MEMBRE DU MENAGE)?	ADAPTER AU CONTEXTE Liste des groupes ethniques (populations autochtones)
A.11	Quelle est la langue principale (MEMBRE DU MÉNAGE) parlée à la maison?	ADAPTER AU CONTEXTE Liste des langues locales)
A.12	Quelle est le niveau d'étude le plus élevé du (MEMBRE DU MÉNAGE)?	1: Aucun - 2: Primaire partiellement - 3:Primaire - 4:Secondaire partiellement- 5:Secondaire - 6: Supérieur partiellement - 7: Supérieur- 8:Post-universitaire - 9:Doctorat/PhD

LISTE DES MÉNAGES			CI
Un ménage est un groupe d'individus qui mangent ensemble et partagent un budget commun. Cela comprend tous les membres qui vivent dans le même logement, bâtiment ou à proximité. Les membres d'un ménage n'ont pas besoin d'être liés par le sang ou le mariage. Si le ménage est polygame, plus d'un conjoint peut être inclus si le conjoint et les membres associés du ménage mangent ensemble à partir du même pot et partagent un budget commun. Les conjoints du chef de ménage qui ne mangent pas ensemble et ne partagent pas un budget commun ne devraient pas être inclus, les membres qui vivent ailleurs (ex-étudiants à l'internat, les personnes qui ont émigré temporairement pour le travail) peuvent encore être inclus s'ils partagent le commun Budget. Si un membre du ménage (à l'exclusion des étudiants) est absent du ménage depuis plus de 3 mois, il ne devrait pas être inclus.			
A.1	Interviewé:		**TOUT**
A.2	Chef de ménage:		
A.3	Liste de tous les individus faisant partie du ménage	*Créer la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»*	
POUR CHAQUE UNITÉ DE LISTE DES «MEMBRES DU MÉNAGE»s: (A:4 TO A.12)			
A.4	Nom:		**TOUT**
A.5	ID:		
A.6	Sexe:	1: Masculin - 2: Féminin	
A.7	Relations par rapport au chef de ménage	1:Chef de ménage - 2:Epouse - 3: Enfant - 4: petit-enfant - 5: Nièce/Neveu - 6: Père/Mère - 7: Sœur/Frère -8: Beaufils/Belle-fille - 9: Beau-frère/belle-soeur - 10: Grand-père /mère - 11: Beau-Père /Belle-mère - 12: Autre Parent - 13: Autres parents - 14: Autres, Spécifier	
A.8	Relations par rapport au chef de ménage	NOMBRE	
A.9	Statut marital:	1: Marié en union monogame ou union non formalisée - 2: mariée en union polygame ou non formelle - 3:Separé - 4: Divorcé - 5: Veuf ou veuve- 6: jamais marié	
A.10	Quelle est l'ethnicité du (MEMBRE DU MENAGE)?	CONTEXTUALISER la liste des groupes ethniques (peuples autochtones)	
A.11	Quelle est la langue principale (MEMBRE DU MÉNAGE) parlée à la maison?	CONTEXTUALISER la liste des langues	
A.12	Quelle est le niveau d'étude le plus élevé du (MEMBRE DU MÉNAGE)?	1: Aucun - 2: Primaire partiellement - 3:Primaire - 4:Secondaire partiellement- 5:Secondaire - 6: Supérieur partiellement - 7: Supérieur- 8:Post-universitaire - 9:Doctorat/PhD	

[B] LOGEMENT ET BIENS			
Ce module ne se rapporte directement à aucun IBRE mais contient des informations pertinentes concernant la caractérisation des ménages.			
[B1] LOGEMENT			**CI**
B.1.1	Dans quel type de logement le ménage vit-il?	*Sélectionnez un :* 1 : Semi-Permanente – 2 :Structure Temporaire – 3 : Structure Permanente – 999 : Autre (Spécifier)	**TOUT**
B.1.2	A qui appartient l'habitation?	Sélectionner au maximum 2 personnes parmi la liste des [*MEMBRES DU MÉNAGE*]	**IE 2.1**
B.1.3	Sur quelle base contractuelle le ménage occupe-t-il le logement?	*Sélectionnez un :* 1: propriété privée – 2: location gratuite – 3: Location – 999: Autre (spécifier)	**TOUT**
B.1.4	Combien de chambres séparées (à l'exclusion de la cuisine, des toilettes et de la salle de bain) les membres de votre ménage occupent-ils?	NOMBRE	
B.1.5	De quel matériau sont composés les murs de l'habitation principale ?	*Sélectionnez un :* 1: Boue séchée (pisée) et bois – 2: brique d'argile - 3: Zinc/fer/étain - 4: Brique de pierre/Brique d'argile - 5: Bloques de ciment - 6: Bois ou bois de construction - 7:Rondins/Roseaux/Bambou/paille ou natte- 999:Autre (Spécifier)8:Tarpaulin/Bâche en plastique	
B.1.6	De quel matériau principal est composé le toit de l'habitation principale?	*Sélectionnez un :* 1:Béton/Ciment - 2:Tuiles de toiture - 3:Asbestos - 4:Feuilles de métal, Zinc/étain - 5:Tarpaulin / Bâche de plastique - 6:Paille, Foin, Bambou ou chaume - 7:Papo- 999:Autre (Spécifier)	
B.1.7	De quel matériau est principalement composé le plancher de l'habitation principale?	*Sélectionnez un :* 1:Terre/boue - 2:Béton/Ciment - 3:Carrelage - 4:Bois/Planches - 5:Pierre - 999 : Autre (Spécifier)	
B.1.8	Quel genre de toilettes votre ménage utilise-t-il?	*Sélectionnez un :* 1:Toilette à usage privé avec chasse d'eau - 2: Toilette commune avec d'autres ménages avec chasse d'eau - 3: Latrine à fosse couverte - 4: Latrine à fosse ouverte - 5: Latrine améliorée ventilée - 6: Latrine (Vip) - 7: Savane-Forêt/plage/rivière - 999:Autre	
B.1.9	Disposez-vous de l'électricité dans votre logement ?	1: Oui– 0: Non	
B.1.10	Quelle est votre principale source d'éclairage?	1:Aucune - 2:Kérosene/Paraffine - 3:Bougie - 4:Huile de palme/(Jacko) Lampe - 5: Lampe chinoise - 6:Bois - 7:Torche- 999: Autre (Spécifier)	
B.1.11	Quelle est la principale source de combustible pour la cuisson?	1:Bois de chauffage ramassé - 2: Bois de chauffage acheté - 3:Electricité - 4:Kerosene/Huile - 5:Gaz - 6:Charbon- 7:Four écologique - 999:Autre (Spécifier)	
B.1.12	Quelle est votre principale source d'eau potable ?	1:Pompe ou tuyau intérieure - 2:Tuyau ou pompe extérieure - 3:Canalisation publique/robinet - 4:Forage/Puit tubulaire/Mécanique - 5:Puit - 6:Ménage voisin - 7:Vendeur d'eau (Eau potable) - 8:Eau de pluie - 9:Puit fermé - 10:Puit ouvert -	

		11:Riviere, Lac ou ruisseau - 12: Eau minérale(Bouteille/jerricane/Plastique) - 999:Autre (Spécifier)	
[B2] BIENS			**IE**
POUR CHAQUE ÉLÉMENT DE [LISTE DES BIENS (VOIR CI-DESSOUS):			
B.2.1	Votre ménage possède-t-il actuellement les articles suivants :	1: Oui – 0: Non	**TOUT**
B.2.2	Veuillez indiquer le numéro d' [Article) (que ce ménage possède actuellement ?	NOMBRE	
UNIQUEMENT POUR LES PRINCIPAUX ET GRANDS BIENS :			
B.2.3	Qui possède ce bien?	Sélectionner 1 parmi la liste des [*MEMBRES DU MENAGE*]	**IE 2.1**
B.2.4	Qui prend les décisions concernant l'achat et l'utilisation?	Sélectionner 1 parmi la liste des [*MEMBRES DU MENAGE*]	**IE 2.1**

[LISTE DES BIENS: CONTEXTUALISER ET INCLURE UNIQUEMENT LES ACTIFS PERTINENTS (10 au maximum) EN FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES DU PAYS ET DU PROJET.

Biens des ménages:	**Biens productifs:**
Table	Houe à main
Chaise (non rembourrée)	Slasher
Fauteuil, sofa	Hache
Table à café	scie
Armoire, meuble à tiroirs, commode, bureau, table d'appoint, étagère/bibliothèque	Pulvérisateur
Lit	Couteau Panga / machette
Ventilateur	Faucille
Lanterne (paraffine)	Pompe à pédale
Horloge	Arrosoir
Machine à coudre	Hilaire / daba
Fer à repasser (pour les habits)	Chariot à main / brouette
Réfrigérateur / congélateur	Chariot à bœufs
Four à charbon	Charrue à bœuf
Réchaud à kérosène/r à paraffine	Tracteur
Réchaud/cuisinière électrique/à gaz	Charrue pour tracteur
Radio	Pompe motorisée
Tape/CD/audio Player	Sécheur mécanique
Téléviseur / VCR / lecteur DVD	Sécheur solaire
Parabole satellite	Moulin à grain
Panneau solaire	Semoir
Générateur	Poulailler
Téléphone Smart	Enclos à bétail
Téléphone portable	Magasin de stockage
Ordinateur et accessoires électroniques	Grenier
Bijoux / Montres	Grange à bétail/étable
Bicyclette	Porcherie
Motocyclette/scooter	
Bateau	
Véhicule à moteur (automobile)	

MODULE [C]: RESSOURCES NATURELLES ET PRODUCTION			
[C0] INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION			**CI**
C.0.1	Possédez-vous ou avez-vous accès à des terres à des fins agricoles ou d'élevage?	1: Oui – 0: Non	**1.2.1** **1.2.2** **1.2.3** **1.2.4** IE 2.1
C.0.2	Veuillez esquisser la maison et les exploitations auxquelles le ménage a accès, veuillez inclure toutes les parcelles agricoles (neuves, anciennes, jardins familiaux, pâturages, etc.)		
C.0.3	Liste de toutes les parcelles:	Créer la liste [PARCELLE]	
POUR CHAQUE UNITÉ D'ALIGNEMENT [PARCELLE]: (C.0.4 À C.0.7)			
C.0.4	Quelle est la superficie de la parcelle?	UNITÉ DE CONTEXTUALISATION Définissez l'unité pour chaque parcelle (hectares / mètre carré / acre / autres unités locales) dans chaque contexte et fournissez une table de conversion	**1.2.1** **1.2.4**
C.0.5	Comment votre ménage a-t-il acquis / obtenu l'accès à la parcelle?	1: hérité - 2: acheté ou loué - 3: alloué par le gouvernement - 4: alloué par le dirigeant local - 5: loué en - 6: recadrée - 7: emprunté gratuitement - 8: défriché et occupé – 999: Autres, spécifier	**1.2.1**
C.0.6	Qu'est-ce qui est cultivé / présent sur cette parcelle?	CONTEXTUALISER LISTE DES CULTURES ET DES PÂTURAGES *Créer une liste [CULTURE] avec un recadrage pertinent pour le projet*	**1.2.4**
C.0.7	À qui appartient la «parcelle»?	Sélectionnez 2 parmi la liste [*MEMBRES DU MÉNAGE*] Or 999: Autres	IE 2.1
C.0.8	Est-ce que vous ou quelqu'un d ménage avez participé à [des activités visant à améliorer l'accès à la terre, aux forêts, à l'eau ou aux plans d'eau à des fins de production du projet financé par le FIDA: définir selon le projet]?	1: Oui – 0: Non	**1.2.1**
[C1] CULTURE			**CI**
C.1.1	Est-ce que vous ou quelqu'un du HH avez reçu [intrants de production et / ou packages technologiques du projet financé par le FIDA: définir en fonction du projet]?	1: Oui – 0: Non	**1.2.2**
C.1.2	Est-ce que vous ou quelqu'un du HH avez participé à [une formation sur les pratiques et / ou technologies de production du projet financé par le FIDA: définir en fonction du projet]?	1: Oui – 0: Non	**1.2.2** **1.2.4**
POUR CHAQUE UNITÉ DE LISTE DE CULTURES pertinente pour le projet: (C.1.3 À C.1.23)			
C.1.3	Qui participe à la culture «CROP»?	Sélectionnez parmi la liste [*MEMBRES DU MÉNAGE*] Or 999: Autres	IE 2.1
C.1.4	Qui dans le ménage prend les décisions concernant les cultures à planter, l'utilisation des intrants et le calendrier des activités culturales sur la parcelle?	Sélectionnez jusqu'à 2 personnes parmi la liste [*MEMBRES DU MÉNAGE*]	IE 2.1
C.1.5	La parcelle sur laquelle [CULTURE] a été plantée a-t-elle été irriguée pendant [la période de référence]?	1: Oui - 0: Non Si non, sautez les questions C.1.6 à C.1.9	**1.2.3**
C.1.6	Quelle a été la principale source d'eau pour l'irrigation pour	1: Forage - 2: Puits - 3: Rivière / ruisseau - 4: Étang / lac - 999: Autre précisez	**1.2.3**

	[CULTURE] pendant [la période de référence]?		
C.1.7	Le moment de l'eau du système d'irrigation était-il adéquat pour la production de [CULTURE] pendant [la période de référence]?	1: Oui – 0: Non	**1.2.1** **1.2.3**
C.1.8	La quantité d'eau provenant du système d'irrigation était-elle suffisante pour la production de [CULTURE] pendant [la période de référence]?	1: Oui – 0: Non	**1.2.1** **1.2.3**
C.1.9	Quelle était la qualité de l'eau du système d'irrigation pour [PARCELLE] pendant [période de référence]?	1: Très bien - 2: Bon - 3: Mauvais - 4: Très mauvais	**1.2.1** **1.2.3**
C.1.10	Avez-vous déjà entendu parler des [pratiques / intrants / technologies de production définis en fonction du projet]?	CONTEXTUALISER: Liste des pratiques / intrants / technologies de production fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE Semences améliorées / Engrais organique / .Etc	**1.2.2**
C.1.11	Avez-vous utilisé / mis en œuvre l'une des [pratiques de production / intrants / technologies définis en fonction du projet] suivantes pendant la [période de référence]?	CONTEXTUALISER: Liste des pratiques / intrants / technologies de production fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE Semences améliorées / Engrais organique / Etc	**1.2.2**
C.1.12	Pensez-vous que [pratiques / intrants / technologies de production: définir en fonction du projet] est utile ou efficace?	CONTEXTUALISER: Liste des pratiques / intrants / technologies de production fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE Semences améliorées / Engrais organique / .Etc	**1.2.2**
C.1.13	Avez-vous adopté et allez-vous continuer à utiliser [pratiques / intrants / technologies de production: définir en fonction du projet]?	CONTEXTUALISER: Liste des pratiques / intrants / technologies de production fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE Semences améliorées / Engrais organique / .Etc	**1.2.2**
C.1.14	Quelle quantité de [CULTURE] a été récoltée pendant [la période de référence]?	CONTEXTUALISER Définir l'unité pour chaque culture dans chaque contexte et fournir une table de conversion	**1.2.4**
C.1.15	Qui participe à la récolte de la [CULTURE]?	Sélectionnez dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	IE 2.1
C.1.16	Avez-vous stocké une des [CULTURE] récoltées pendant [la période de référence]?	1: Oui - 0: Non Si non, sautez les questions C.1.17 à C.1.21	**2.2.6**

C.1.17	Quelle quantité de [CULTURE] récoltée a été stockée pendant [la période de référence]?	CONTEXTUALISER Définir l'unité pour chaque culture dans chaque contexte et fournir une table de conversion	**2.2.6**
C.1.18	Quelle est votre «installation de stockage principale» pour cette [CULTURE]?	**SELECTIONNER 1: «installation de stockage principale»** 1: Pieu non protégé - 2: silo métallique - 3: entassé dans la maison - 4: sacs dans la maison - 5: grenier traditionnel - 6: grenier amélioré - 999: AUTRE, PRÉCISER	**2.2.6**
Pour les «installations de stockage principales» sélectionnées en C.1.18: C.1.19 à C.1.21			
C.1.19	Le «stockage principal» est-il fonctionnel?	1: Très fonctionnel - 2: Assez fonctionnel - 3: Assez non fonctionnel - 4: Très non fonctionnel	**2.2.6**
C.1.20	À qui appartient «l'installation principale de stockage»?	1: Self - 2: Communauté / village - 3. Mon organisation de producteurs - 4: Fourni par le projet X - 5: Autre, précisez	**2.2.6**
C.1.21	Quelle est la distance entre votre domicile et le «principal entrepôt»?	En minutes / heures (TEMPS)	**2.2.6**
C.1.22	Qui décide de l'utilisation de la récolte [CULTURE]?	Sélectionnez jusqu'à 2 personnes dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	IE 2.1
C.1.23	Qui dans votre ménage décide de l'utilisation des revenus des ventes de [CULTURE]?	Sélectionnez jusqu'à 2 personnes dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	IE 2.1
[C2] BÉTAIL			
C.2.0	Votre ménage possède-t-il du bétail?	1: Oui - 0: Non Si non, ignorez le module [C2] BÉTAIL	**1.2.2** **1.2.3** **1.2.4** IE 2.1
C.2.1	Au cours de la [période de référence], est-ce que votre membre ou un membre de votre ménage a élevé ou possédé l'un des animaux suivants?	CONTEXTUALISER: LISTE DES ÉLEVAGES *Créer une liste de* [BÉTAIL] *en rapport avec le projet*	
C.2.2	Est-ce que vous ou quelqu'un du HH avez reçu [intrants d'élevage et / ou packages technologiques du projet financé par le FIDA: définir en fonction du projet]?	1: Oui – 0: Non	**1.2.2**
C.2.3	Avez-vous participé à la formation sur les pratiques et / ou les technologies d'élevage du projet financé par le FIDA: définir en fonction du projet?	1: Oui – 0: Non	**1.2.2** **1.2.4**
C.2.4	Quelle était la principale source d'eau pour le bétail?	1: Forage - 2: Puits - 3: Rivière / ruisseau - 4: Étang / lac - 999: Autre précisez	**1.2.3**
C.2.5	La quantité d'eau était-elle suffisante pour l'élevage du bétail pendant [la période de référence]?	1: Oui – 0: Non	**1.2.3**
C.2.6	Quelle était la qualité de l'eau pour l'abreuvement du bétail pendant [la période de référence]?	1: Très bien - 2: Bon - 3: Mauvais - 4: Très mauvais	**1.2.3**
POUR CHAQUE UNITÉ DE LISTE DE BÉTAIL pertinente pour le projet: (C.2.7 À C.2.24)			
C.2.7	À qui appartient le BÉTAIL?	Sélectionnez jusqu'à 2 personnes dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	IE 2.1
C.2.8	Qui s'occupe du BÉTAIL?	Sélectionnez jusqu'à 2 personnes dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	IE 2.1

C.2.9	Qui prend généralement les décisions concernant l'élevage du bétail?	Sélectionnez jusqu'à 2 personnes dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	IE 2.1
C.2.10	Qui décide de l'utilisation de la production [animale]: autoconsommation ou vente?	Sélectionnez jusqu'à 2 personnes dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	IE 2.1
C.2.11	Qui, dans votre ménage, décide quoi faire des revenus provenant du bétail?	Sélectionnez jusqu'à 2 personnes dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	IE 2.1
C.2.12	Avez-vous déjà entendu parler des éléments suivants [les pratiques / intrants / technologies d'élevage du bétail définissent en fonction du projet]?	CONTEXTUALISATION: Liste des pratiques / intrants / technologies d'élevage fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE Race améliorée / Vaccination / .Etc	**1.2.2**
C.2.13	Avez-vous utilisé / mis en œuvre l'un des [intrants / technologies d'élevage définis selon le projet] au cours de la [période de référence]?	CONTEXTUALISATION: Liste des pratiques / intrants / technologies d'élevage fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE Race améliorée / Vaccination / .Etc	**1.2.2**
C.2.14	Êtes-vous satisfait des [pratiques / intrants / technologies d'élevage: définir en fonction du projet]?	CONTEXTUALISATION: Liste des pratiques / intrants / technologies d'élevage fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE Race améliorée / Vaccination / .Etc	**1.2.2**
C.2.15	Avez-vous adopté et allez-vous continuer à utiliser [les pratiques d'élevage / intrants / technologies d'élevage définis en fonction du projet]?	CONTEXTUALISATION: Liste des pratiques / intrants / technologies d'élevage fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE Race améliorée / Vaccination / .Etc	**1.2.2**
C.2.16	Combien de [BÉTAILS] appartiennent actuellement à votre ménage?	NOMBRE	**1.2.4**
Les questions C.2.17 à C.2.24 pourraient être adaptées en fonction du type de bétail (petit ou gros bétail) et du type de production (viande, lait, œuf, etc.). *Les questions suivantes sont plus adaptées au gros bétail à des fins de production de viande.*			
C.2.17	*Pendant [la période de référence], combien de [BÉTAILS] sont nés?*	*NOMBRE*	***1.2.4***
C.2.18	*Pendant [la période de référence], combien de [BÉTAIL] avez-vous reçu pour élever?*	*NOMBRE*	***1.2.4***
C.2.19	*Au cours de la [période de référence], combien de [BÉTAIL] avez-vous acheté pour élever?*	*NOMBRE*	***1.2.4***
C.2.20	*Pendant [la période de référence], combien de [BÉTAIL] ont été donnés en cadeau ou en paiement pour certains services fournis?*	*NOMBRE*	***1.2.4***
C.2.21	*Au cours de la [période de référence], combien de [BÉTAIL] ont*	*NOMBRE*	***1.2.4***

	été perdus en raison de vols, blessures, accidents, catastrophes naturelles ou maladies?		
C.2.22	*Au cours de la [période de référence], combien de [BÉTAIL] avez-vous vendu vivants?*	*NOMBRE*	***1.2.4***
C.2.23	*Pendant [la période de référence], combien de [BÉTAIL] avez-vous abattu pour la vente?*	*NOMBRE*	***1.2.4***
C.2.24	*Pendant [la période de référence], combien de [BÉTAIL] avez-vous abattu pour la consommation?*	*NOMBRE*	***1.2.4***
[C3] PÊCHERIE			**CI**
C.3.0	Pendant [la période de référence], est-ce que vous ou un membre de votre ménage avez pratiqué des activités de pêche?	1: Oui - 0: Non Si non, ignorez le module [C3] PÊCHE	**1.2.1** **1.2.2** **1.2.4**
C.3.1	Est-ce que vous ou quelqu'un du HH avez reçu [intrants de pêche et / ou paquets technologiques du FIDA: définir en fonction du projet] ?	1: Oui – 0: Non	**1.2.2**
C.3.2	Est-ce que vous ou quelqu'un du HH avez participé à [une formation sur les pratiques et / ou technologies de la pêche du FIDA: définir en fonction du projet] ?	1: Oui – 0: Non	**1.2.2** **1.2.4**
C.3.3	Qui pratique les activités de pêche?	Sélectionnez dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	IE 2.1
C.3.4	Qui prend généralement les décisions concernant la pêche?	Sélectionnez 2 dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	IE 2.1
C.3.5	Qui décide généralement de la production halieutique: autoconsommation ou vente?	Sélectionnez 2 dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	IE 2.1
C.3.6	Qui dans votre ménage décide quoi faire des revenus de la pêche?	Sélectionnez 2 dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	IE 2.1
C.3.7	Pendant [la période de référence], où a eu lieu la plupart de vos activités de pêche?	1: Étang - 2: Lac - 3: Rivière - 4: Mer	**1.2.1**
C.3.8	Avez-vous un plan d'eau / étang de pêche dans votre exploitation?	1: Oui – 0: Non	**1.2.1**
C.3.9	Quelle est la distance entre votre maison et ce plan d'eau?	En heures / minutes (TEMPS)	**1.2.1**
C.3.10	Avez-vous un permis de pêche?	1: Oui – 0: Non	**1.2.1**
C.3.11	Quel type d'engin de pêche avez-vous utilisé pendant [la période de référence]?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE 1 : Filets maillants – 2 : Filets pièges / fyke nets – 3 : Ligne à main. – 4 : Sennes - 5 : Équipement d'électropêche à impulsion de 220 volts c.c. (ou triphasé) – 999 : Autre, préciser	**1.2.2**
C.3.12	Avez-vous déjà entendu parler des [pratiques / intrants / technologies de pêche: définir selon le projet]?	CONTEXTUALISER: Liste des pratiques / intrants / technologies de pêche fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE : Nouveaux engins de pêche améliorés ou motorisés / Techniques de pêche nouvelles / innovantes / Etc	**1.2.2**

C.3.13	Avez-vous utilisé / mis en œuvre l'une des [pratiques / intrants / technologies de pêche: définir en fonction du projet] pendant [la période de référence]?	CONTEXTUALISER: Liste des pratiques / intrants / technologies de pêche fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE : Nouveaux engins de pêche améliorés ou motorisés / Techniques de pêche nouvelles / innovantes / Etc	**1.2.2**
C.3.14	Êtes-vous satisfait des [pratiques / intrants / technologies de pêche: définir en fonction du projet]?	CONTEXTUALISER: Liste des pratiques / intrants / technologies de pêche fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE : Nouveaux engins de pêche améliorés ou motorisés / Techniques de pêche nouvelles / innovantes / Etc	**1.2.2**
C.3.15	Avez-vous adopté et allez-vous continuer à utiliser [pratiques / intrants / technologies de pêche: définir en fonction du projet]?	CONTEXTUALISER: Liste des pratiques / intrants / technologies de pêche fournis par le projet: SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE : Nouveaux engins de pêche améliorés ou motorisés / Techniques de pêche nouvelles / innovantes / Etc	**1.2.2**
C.3.16	Quelles sont les principales espèces de poissons que votre ménage a capturées au cours de la dernière haute saison?	CONTEXTUALISER Liste des poissons *Créer une liste de «POISSONS» avec les principales espèces de poissons pertinentes pour le projet*	**1.2.4**
POUR CHAQUE UNITÉ DE LISTE DE POISSONS pertinente pour le projet: (C.3.17 À C.3.19)			
C.3.17	Combien de [POISSONS] avez-vous capturé pendant [la période de référence]?	CONTEXTUALISER Définir l'unité pour chaque poisson dans chaque contexte et fournir une table de conversion	**1.2.4**
C.3.18	Combien de [POISSONS] avez-vous vendu au cours de la [période de référence]?	CONTEXTUALISER Définir l'unité pour chaque poisson dans chaque contexte et fournir une table de conversion	**1.2.4**
C.3.19	Au cours de la [période de référence], quelle part des prises totales [POISSONS] avez-vous gardée pour votre propre consommation familiale?	CONTEXTUALISER Définir l'unité pour chaque poisson dans chaque contexte et fournir une table de conversion	**1.2.4**

MODULE QUESTIONNAIRE ACCES AUX UNITES DE TRANSFORMATION ET AUX MARCHES

MODULE [D] TRANSFORMATION ET ACCÈS AUX MARCHÉS			
D.1	Est-ce que vous transformez une partie de votre production (spécifier type de production : pêche) dans une unité de transformation ou autre facilité (stockage, chambre froide, etc)?	1: Oui – 0: Non If No, skip D. 2 to D.4	**2.2.6**
D.2	De quel genre d'unité de production s'agit-il ?	A ADAPTER AU CONTEXTE: Liste des unités de transformation ou unités de stockage (chambre froide). Sélectionner 1 Domicile Coopératives Agro-industrie	**2.2.6**
Pour [Unité de transformation] sélectionner en D.2: questions D.3 à D.4			
D.3	Est-ce que l'unité de transformation/stockage est opérationnelle [spécifier type] ?	1:Très opérationnelle – 2: Moyennement opérationnelle – 3:Partiellement opérationnelle – 4: Non opérationnelle	**2.2.6**
D.4	Quelle est la distance pour accéder à l'unité de transformation (ou stockage)?	En minutes/heures (TIME)	**2.2.6**
D.5	A qui revendez-vous la majeure partie de votre production?	1: Ventes à des opérateurs privés individuels – 2:Revendeurs/intermédiaires – 3: Coopératives – 4. (Agro)Industrie:– 5: Autres producteurs- 999: Autres	**2.2.6**
D.6	Est-ce que vous vendez une partie de votre production au marché ?	1: Oui – 0: Non Si non, passer les questions D.7 à D.11	**2.2.6**
D.7	De quel genre de marché s'agit-il et à quelle fréquence ?	1: Journalier - 2:hebdomadaire - 3: Bi-hebdomadaire- 4: Mensuel- 999: Autre, spécifier	**2.2.6**
D.8	Est-ce que le marché est opérationnel?	1:Très opérationnel – 2: Moyennement opérationnel – 3 Partiellement opérationnel – 4: Non opérationnel	**2.2.6**
D.9	Quelle est la distance à parcourir pour vous rendre au marché ?	En minutes/heures (TEMPS)	**2.2.6**
D.10	Qui se rend au marché?	Sélectionner à partir du registre [MEMBRE DU MENAGE]	Pro Weai
D.11	Combien de fois allez-vous au marché [sélectionner le membre du ménage D.10] qui se rend au marché?	1: quotidiennement; 2: une fois par semaine au moins; 3: Une fois toutes les 2 semaines au moins; 4: Une fois par mois; 5: Moins d'une fois par mois; 6: Jamais.	Pro Weai

MODULE [E] SERVICES FINANCIERS			
E.0	Un membre du ménage a-t-il participé à des programmes de formation en littératie financière du projet?	1: Oui - 0: Non Si non, passez les questions E.1 à E.11	**1.2.5**
E.1	Existe-t-il des produits ou des services financiers dans la collectivité?	CONTEXTUALISATION: liste des produits ou services financiers spécifiquement promus / soutenus par le projet et son partenaire prestataire de services financiers Sélectionnez tout ce qui s'y rapporte: Épargne / crédit / assurance / envois de fonds	**1.2.5** **IE** **2.1**
E.2	Est-ce que vous ou un membre du ménage avez utilisé ce produit ou service financier pendant la [période de référence]?	CONTEXTUALISATION: liste des produits ou services financiers spécifiquement promus / soutenus par le projet et son partenaire prestataire de services financiers Sélectionnez tout ce qui s'y rapporte: Épargne / crédit / assurance / envois de fonds *Créer la liste des «SERVICES FINANCIERS» avec le produit ou service financier sélectionné dans E.13* *Si non, passez les questions E.1 à E.11*	**1.2.5** **IE** **2.1**
POUR CHAQUE UNITÉ DE «SERVICES FINANCIERS» LISTE: (E.4 À E.11)			
E.3	Qui dans le ménage décide de demander le [SERVICE FINANCIER] pendant la [période de référence]?	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	**IE** **2.1**
E.4	Qui dans le ménage a utilisé [SERVICE FINANCIER] pendant la [période de référence]?	Sélectionnez 1 dans la liste «MEMBRES DU MÉNAGE»	**1.2.5** **IE** **2.1**
E.5	Quelle est la source du [SERVICE FINANCIER]?	CONTEXTUALISER CHOISIR UNE 1: Banque / institution financière 2: Institution de microfinance 3: Informel 4: Amis / parents 5: Groupe d'entraide, micro-financement ou prêt de groupe, y compris les VSLA / SACCO / manèges 6: Spécifique au projet 7: Autre	**1.2.5** **IE** **2.1**
E.6	Comment le [SERVICE FINANCIER] a-t-il été utilisé?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE : 1: Acheter des intrants - 2: Investir dans l'entreprise - 3: Actifs productifs- 4: Consommation quotidienne -5 .: Éducation -6. Frais de santé - 7: Maison et propriété - 8: Remboursement - 999: Autre, précisez	**1.2.5**
E.7	Qui a décidé quoi faire de l'argent ou de l'élément de ce [SERVICE FINANCIER]?	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	**IE** **2.1**

E.8	Qui est responsable du remboursement de l'argent ou du produit emprunté à ce [SERVICE FINANCIER]?	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	**IE 2.1**
E.9	En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait des services fournis par [SERVICE FINANCIER]?	1: Très satisfait - 2: Assez satisfait - 3: Assez insatisfait - 4 Très insatisfait	**1.2.5**
E.10	Utilisez-vous toujours [SERVICE FINANCIER]	1: Oui – 0: Non	**1.2.5 IE 2.1**

MODULE [F] NUTRITION			
[F1] CONTEXTE NUTRITIONNEL			**CI**
F.1.0	Un membre du ménage a-t-il participé à une activité soutenue par un projet conçue pour aider à améliorer la nutrition?	1: Oui – 0: Non	**1.2.8 1.2.9**
F.1.1	Qui a participé à une activité soutenue par un projet conçue pour aider à améliorer la nutrition?	**Choisissez dans la liste des membres du ménage**	**1.2.8 1.2.9**
F.1.2	Qui s'occupe habituellement des achats courants du ménage (nourriture pour la consommation quotidienne ou autres besoins du ménage)	Sélectionnez dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	**1.2.9 IE 2.1**
F.1.3	Qui décide habituellement quoi acheter pour les achats courants du ménage (nourriture pour la consommation quotidienne ou autres besoins du ménage)	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	**1.2.9 IE 2.1**
[F2] DIET DIVERSITY			
F.2.1	Y a-t-il une femme âgée de 15 à 49 ans dans ce ménage qui peut répondre à quelques questions nutritionnelles?	1: Oui - 0: Non Si oui, identifier dans la liste des membres de ménage ***Si non, sautez la question F.2.3***	**1.2.8**
F.2.2	**Questions uniquement pour les femmes de 15 à 49 ans.** Puis-je vous poser des questions sur la nourriture que vous avez consommée hier, tôt le matin jusqu'à l'heure où vous vous êtes endormi chez vous ou ailleurs? S'il vous plaît, dites-moi ce que vous avez mangé et bu du petit matin après votre réveil le matin jusqu'à l'heure du coucher. Mentionnez tout aliment supérieur à XXX (dans une mesure locale équivalente à 15 grammes, par exemple une cuillère pleine, une poignée, etc.: oui si> 15 mg et non si <15 mg		**1.2.8**
1. Tout aliment à base de céréales et de racines blanches ou tubercules ou plantains, comme:	CONTEXTUALISER Porridge, pain, riz, pâtes / nouilles ou autres aliments à base de céréales Pommes de terre blanches, igname blanche, manioc / manioc / yucca, cocoyam, taro ou tout autre aliment à base de racines ou tubercules à chair blanche ou plantains	1: Oui – 0: Non	**1.2.8**
2. tous les haricots ou les pois tels que:	CONTEXTUALISER Haricots ou pois mûrs (graines fraîches ou séchées), lentilles ou produits à base de haricots / pois, y compris houmous, tofu et tempeh	1: Oui – 0: Non	**1.2.8**
3. Toutes les noix ou graines, comme:	CONTEXTUALISER Toute noix, arachide / arachide ou certaines graines ou "beurre" de noix / graine ou pâtes	1: Oui – 0: Non	**1.2.8**

4. Tout lait ou produits laitiers, tels que:	CONTEXTUALISER Lait, fromage, yogourt ou autres produits laitiers, à l'exclusion du beurre, de la crème glacée, de la crème ou de la crème sure	1: Oui – 0: Non	**1.2.8**
5. Tous produits à base de viande, de volaille et de poisson, tels que:	CONTEXTUALISER Foie, rein, cœur ou autres viandes d'organes ou aliments à base de sang, y compris de gibier sauvage Boeuf, porc, agneau, chèvre, lapin, gibier, poulet, canard, autres oiseaux Poissons, crustacés ou fruits de mer frais ou séchés	1: Oui – 0: Non	**1.2.8**
6. Tous les œufs:	CONTEXTUALISER Oeufs de volaille ou d'autres oiseaux	1: Oui 0: Non	**1.2.8**
7. Tous les légumes à feuilles vert foncé, tels que:	CONTEXTUALISATION: Énumérer des exemples de légumes à feuilles vert moyen à foncé, y compris les feuilles sauvages / fourragères disponibles dans la région	1: Oui – 0: Non	**1.2.8**
8. Tous les fruits, légumes et racines riches en vitamine A	CONTEXTUALISER: Citrouille, carottes, courges ou patates douces qui sont jaunes ou orange à l'intérieur Mangue mûre, papaye mûre, etc.	1: Oui 0: Non	**1.2.8**
9. Tout autre légume	CONTEXTUALISER: Énumérer un exemple de tout autre légume disponible dans la région	1: Oui 0: Non	**1.2.8**
10. Tout autre fruit	CONTEXTUALISER: Énumérer un exemple de tout autre fruit disponible dans la région	1: Oui 0: Non	**1.2.8**
Remarque:	Écrivez tout aliment mentionné par le répondant ne figurant dans aucune catégorie, ou l'énumérateur ne sait pas où classer l'aliment.		

[F3] KAP			
Ce module d'enquête est mené au niveau des ménages mais devrait être appliqué aux bénéficiaires qui ont participé à toute activité soutenue par le projet conçue pour aider à améliorer la nutrition (Questions F.1.0 et F.1.1). Seules les questions relatives aux composants KAP sélectionnés en fonction des caractéristiques du projet doivent être posées: ignorez les questions relatives aux autres composants.			
A. Eau et hygiène			
B.1.12	***QUESTION B.1.12 DÉJÀ DANS LE MODULE [B1]: ACTIFS, PAS BESOIN DE DEMANDER À NOUVEAU*** *Quelle est la principale source d'eau utilisée par votre ménage pour boire?*	*CHOISIR UNE:* *CONTEXTUALISER* *1: Robinet / borne-fontaine publique - 2: Pompes à main / forages - 3: Puits creusé à la main protégé - 4: Puits creusé à la main non protégé - 5: Vendeur d'eau / kiosques - 6: Raccordement canalisé à la maison (ou à la maison du voisin) - 7: Eau de surface (lac, étang, barrage, rivière) - 8: Source protégée - 9: Source non protégée - 10: Collecte des eaux de pluie* *11: Eau en bouteille, sachets d'eau - 12: Camion-citerne - 13 Autre– 14: Je ne sais pas*	**1.2.9.A**
F.3.1	À quelle fréquence nettoyez-vous les réservoirs d'eau potable?	CHOISIR UNE: 1: Chaque fois que nous les utilisons - 2: Au moins une fois par semaine - 3: Au moins une fois par mois - 4: Au moins une fois par an - 5: Je ne sais pas - 6: Jamais	**1.2.9.A**

F.3.2	Buvez-vous de l'eau directement à partir de sources dangereuses couramment utilisées (par exemple rivière, canal, etc.)? *Par exemple, vous avez peut-être bu de l'eau de la rivière ou du canal (ou de toute autre source d'eau de surface) lorsque vous étiez loin de votre domicile.*	1: Oui - 2: Non - 3: Parfois	**1.2.9.A**
F.3.3	Selon vous, quelle est la probabilité que votre enfant tombe malade, comme des maux d'estomac ou de la diarrhée, si vous ne vous lavez pas les mains?	1: peu probable - 2: probable - 3: je ne sais pas	**1.2.9.A**
F.3.4	Avez-vous (ou collectez-vous) suffisamment d'approvisionnement en eau pour répondre à tous les besoins quotidiens de votre ménage, tels que se baigner, cuisiner, nettoyer la maison, etc. (pas pour les animaux, la briqueterie, l'agriculture, le jardinage, etc.?)	1: Oui, toujours - 2: Oui, presque - 3: Parfois seulement - 4: Pas du tout - 5: Je ne sais pas	**1.2.9.A**
F.3.5	À quel point pensez-vous que c'est bon de se laver les mains avant de nourrir un enfant / manger?	1: Pas bon - 2: Bon - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.A**
B. Assainissement et hygiène			
B.1.8	***QUESTION B.1.8 DÉJÀ DANS LE MODULE [B1]: ACTIFS, PAS BESOIN DE DEMANDER À NOUVEAU*** *Quel type de toilettes votre ménage utilise-t-il habituellement?* *(Une latrine utilisée par plus d'un ménage est considérée comme commune ou partagée)*	*CHOISIR UNE* **CONTEXTUALISER**: 1: latrines / toilettes domestiques - 2: latrines communes - 3: défécation en plein air - 4: sac en plastique - 5: toilettes à godet - 6: buisson - 7: autres - 8: je ne sais pas	**1.2.9.B**
F.3.6	Y a-t-il une station de lavage des mains dans les latrines / toilettes?	1: Oui - 2: Non - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.B**
F.3.7	Du savon est-il présent au poste de lavage des mains?	1: Oui - 2: Non - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.B**
F.3.8	Où votre ménage jette-t-il les déchets ménagers? *Les déchets domestiques comprennent les déchets organiques, recyclables ET non recyclables; par exemple. déchets de cuisine, papier / carton, plastique / caoutchouc, déchets de cendres, etc.*	**CHOISIR UNE** **CONTEXTUALISER:** 1: Fosse domestique - 2: Fosse commune 3: Poubelle / conteneur de rue pour la collecte des ordures - 4: Zone ouverte désignée - 5: Zone ouverte non désignée - 6: Enterrez-la - 7: Brûlez-la - 8: Autre	**1.2.9.B**
F.3.9	À quel point pensez-vous qu'il est bon d'éliminer les excréments de la maison et de l'environnement *(Cela fait référence aux excréments humains et animaux)*	1: Bon - 2: Pas bon - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.B**
C. Sécurité alimentaire, hygiène et préparation			
F.3.10	Lavez-vous les mains immédiatement avant de manipuler des aliments?	1: Jamais - 2: Rarement - 3: Parfois - 4: La plupart du temps - 5: Toujours	**1.2.9.C**

F.3.11	Vérifiez-vous la date de péremption des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments?	1: Jamais - 2: Rarement - 3: Parfois - 4: La plupart du temps - 5: Toujours	**1.2.9.C**
F.3.12	Utilisez-vous des aliments après la date d'expiration s'ils n'ont pas de changement visible dans l'aspect qualité?	1: Jamais - 2: Parfois - 3: Toujours	**1.2.9.C**
F.3.13	Les aliments bien cuits sont exempts de microbes qui causent des maladies d'origine alimentaire.	1: Vrai - 2: Faux - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.C**
F.3.14	Laver les fruits et légumes sous l'eau courante et les peler suffit à rendre ces aliments sans danger pour la consommation.	1: Vrai - 2: Faux - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.C**
F.3.15	Êtes-vous, vous ou un membre de votre famille, habitué à manger des restes qui ne sont pas correctement stockés?	1: Jamais - 2: Parfois - 3: Toujours	**1.2.9.C**
F.3.16	Par exemple, certains aliments peuvent nécessiter d'être placés dans une zone à climat contrôlé, d'autres aliments doivent être couverts et protégés contre les mouches s'ils sont stockés dans un abri, etc.	1: Vrai - 2: Faux - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.C**
F.3.17	Les aliments impropres à la consommation présentent toujours des changements de couleur, de goût et / ou d'odeur	1: Oui - 2: Non - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.C**
F.3.18	Couvrez-vous vos aliments et les protégez-vous des mouches?	1: Pas bon - 2. Bon - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.C**
D. Apport de micronutriments			
F.3.19	Comment prévenir la carence en iode?	1: Manger / préparer des aliments avec du sel iodé - 2: Autre - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.D**
F.3.20	Avez-vous utilisé du sel pour préparer le repas principal mangé par des membres de votre famille hier soir?	1: Oui - 2: Non - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.D**
F.3.21	Quel type de sel avez-vous utilisé?	CHOISIR UNE: 1: iodé - 2: non iodé - 3: pas de sel à la maison - 4: je ne sais pas	**1.2.9.D**
F.3.22	Avez-vous entendu parler d'anémie ferriprive?	1: Oui - 2: Non - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.D**
F.3.23	Qu'est-ce qui cause l'anémie?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE 1: Manque de fer dans l'alimentation et / ou apport insuffisant de quantités 2: Maladie / infection (paludisme, ankylostome, autre infection comme le VIH / sida) 3: saignements abondants pendant les menstruations 4: Je ne sais pas	**1.2.9.D**

F.3.24	À quel point pensez-vous qu'il est grave / dangereux de manquer de vitamine A dans votre corps?	1: Sérieux - 2: Pas sérieux - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.D**
F.3.25	Quels sont les MEMBRES DU MÉNAGE les plus exposés au risque d'anémie ferriprive?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE 1: Femmes en âge de procréer 2: jeunes garçons 3: Hommes adultes 4: enfants de moins de cinq ans 5: Personnes âgées 6: Jeunes filles	**1.2.9.D**
F.3.26	Hier, pendant le jour ou la nuit, avez-vous mangé des aliments riches en vitamine A tels que *[Exemples d'aliments riches en vitamine A disponibles localement / couramment consommés]?*	1: Oui - 2: Non - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.D**
F.3.27	À quelle fréquence consommez-vous souvent de la viande / du poisson?	1: Au moins deux fois par semaine - 2: Une fois par semaine - 3: Une fois par mois	**1.2.9.D**
F.3.28	Selon vous, quelle est la probabilité qu'une femme enceinte souffre d'anémie?	1: Peu probable - 2. Probable - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.D**
E. Pratiques alimentaires / Alimentation complémentaire			
Pour la présence de bébé et des informations, consultez la liste des membres du ménage.			
	Pour les mères avec enfants jusqu'à 6 mois		
F.3.29	Hier pendant la journée ou la nuit, Est-ce que (nom du bébé) avait l'un des liquides suivants?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE: 1: eau ordinaire 2: Lait maternel 3: Préparations pour nourrissons 4: Lait, tel que le lait animal en conserve, en poudre ou frais 5: Jus ou boissons au jus 6: Bouillon clair 7: Yaourt 8: bouillie mince 9: Tout autre liquide tel que (liste d'autres liquides à base d'eau disponibles dans le cadre local) 10: Tout autre liquide	**1.2.9.E**
F.3.30	Jusqu'à quel âge est-il recommandé qu'une mère ne donne rien de plus que du lait maternel?	1: De la naissance à six mois-2: Autre-3: Je ne sais pas	**1.2.9.E**
F.3.31	À quel point pensez-vous que c'est d'allaiter votre bébé exclusivement pendant six mois?	1: Pas bon - 2: Bon - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.E**
F.3.32	Quels sont les avantages pour un bébé s'il ne reçoit que du lait	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE 1: Il / elle grandit sainement	**1.2.9.E**

	maternel au cours des six premiers mois de sa vie?	2: Protection contre la diarrhée et d'autres infections3: Protection contre l'obésité et les maladies chroniques à l'âge adulte 4: Protection contre d'autres maladies 5: Autre 6: Je ne sais pas	
	Pour les mères d'enfants de plus de 6 mois		
F.3.33	À quel âge les bébés devraient-ils commencer à manger des aliments en plus du lait maternel?	CHOISIR un: 1: à six mois 2: Autre 3: Je ne sais pas	**1.2.9.E**
F.3.34	Pourquoi est-il important de commencer à donner de la nourriture en plus du lait maternel aux bébés à partir de six mois?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE: 1. Le lait maternel ne suffit pas à lui seul à fournir tous les nutriments nécessaires à la croissance du bébé à partir de six mois 2: À six mois, le bébé est prêt à développer d'autres aliments 3. Je ne sais pas	**1.2.9.E**
F.3.35	*Hier, de jour ou de nuit, (nom du bébé) a-t-il mangé:* *CHOISISSEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE, que l'aliment ait été consommé seul ou combiné avec d'autres aliments.* *Par exemple, si le bébé a mangé une bouillie de mil préparée avec une sauce aux légumes mélangée, sélectionnez tout aliment qui était un ingrédient de la bouillie et de la sauce.* *Veuillez ne pas inclure de nourriture utilisée en petite quantité pour l'assaisonnement ou les condiments (comme les piments, les épices, les herbes ou la poudre de poisson*)	CHOISISSEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE, que l'aliment ait été consommé seul ou combiné avec d'autres aliments. CONTEXUALISER: *fournir des exemples d'aliments locaux courants pour chaque groupe.* 1. Groupe 1: Grains, racines et tubercules: *Bouillie, pain, riz, nouilles ou autres aliments à base de céréales, pommes de terre blanches, ignames blanches, manioc, manioc ou tout autre aliment à base de racines)* 2. Groupe 2: Légumineuses et noix: Tous les aliments à base de haricots, pois, lentilles, noix ou graines 3. Groupe 3: Produits laitiers, Préparations pour nourrissons, comme [exemples locaux], Fromage ou autres produits laitiers 4. Groupe 4: Aliments pour chair / Foie, rein, cœur ou autres viandes d'organes Toute viande, comme le bœuf, le porc, l'agneau, la chèvre, le poulet ou le canard Poissons, crustacés ou fruits de mer frais ou séchés - crabes, escargots ou insectes 5. Groupe 5: Œufs 6. Groupe 6: Fruits et légumes à base de vitamine A: citrouille, carottes, courges ou patates douces jaunes ou oranges à l'intérieur Tous les légumes verts foncé [insérer des exemples locaux] Mangues mûres (fraîches ou séchées [pas vertes]), papayes mûres (fraîches ou séchées), melon musqué [insérer	**1.2.9.E**

		d'autres fruits locaux riches en vitamine A] Aliments à base d'huile de palme rouge, de noix de palme rouge ou de sauce pulpe de noix de palme rouge 7. Groupe 7: Autres fruits et légumes Tout autre fruit ou légume	
F.3.36	Dans quelle mesure vous sentez-vous confiant dans la préparation des aliments pour votre enfant?	1: Confiant - 2: Pas confiant - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.E**
F.3.37	Est-il difficile pour vous de nourrir votre enfant plusieurs fois par jour?	1: Pas difficile - 2: Difficile - 3: Je ne sais pas	**1.2.9.E**
F. Pratiques culturelles alimentaires			
F.3.38	Discutez-vous avec d'autres membres de la famille et partagez-vous les décisions concernant une alimentation saine et une bonne nutrition?	1: Oui - 2: Non	**1.2.9.F**
F.3.39	Parmi les aliments suivants, lequel considérez-vous comme étant pour les pauvres?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE CONTEXTUALISER: 1: Légumes nutritifs traditionnels / sauvages (Ajouter des exemples locaux) 2: Aliments transformés / boissons sucrées (ajouter des exemples locaux) 3: Grains / tubercules traditionnels (ex. Millets - Ajouter des exemples locaux) 4: Aucun 5: Je ne sais pas	**1.2.9.F**
F.3.40	(Certains aliments nutritifs sont associés à une classe sociale inférieure. Le but est de garantir que les agriculteurs ruraux pauvres maintiennent une alimentation saine même avec des revenus accrus.)	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE CONTEXTUALISER: 1: Légumes (Ajouter des exemples) 2: Aliments riches en protéines (Ajouter des exemples) 3: Fruits (Ajouter des exemples) 4: Devrait consommer tout 5: Je ne sais pas	**1.2.9.F**
F.3.41	Selon vous, quels types d'aliments ne devraient pas être consommés par les mères allaitantes?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE CONTEXTUALISER: 1: Légumes (Ajouter des exemples) 2: Aliments riches en protéines (Ajouter des exemples) 3: Fruits (Ajouter des exemples) 4: Devrait consommer tout 5: Je ne sais pas	**1.2.9.F**
F.3.42	Quels types d'aliments pensez-vous que les jeunes enfants ne devraient pas consommer (l'hypothèse est qu'ils sont propres et sûrs pour la consommation et consommés en quantités adéquates)	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE CONTEXTUALISER: 1: Légumes (Ajouter des exemples) 2: Aliments riches en protéines (Ajouter des exemples) 3: Fruits (Ajouter des exemples) 4: Devrait consommer tout 5: Je ne sais pas	**1.2.9.F**

F.3.43	Traitez-vous des aliments au niveau des ménages pour garantir une disponibilité supplémentaire en cas de pénurie?	CHOISIR UNE: 1: Oui, avec des méthodes traditionnelles 2: Oui, avec les technologies de base 3: Oui, avec les méthodes traditionnelles et les technologies de base 4: Non, je ne transforme aucun aliment	**1.2.9.F**
F.3.44	Quelle est la principale méthode que vous utilisez pour cuisiner [*nom d'un légume courant dans la zone du projet]?*	CHOISIR UNE CONTEXUALISER 1. Faire bouillir et jeter l'eau 2. Faire bouillir et utiliser l'eau 3. Lavez-les et mangez-les crus 4. Étuvage 4. Friture peu profonde 6. Frire	**1.2.9.F**

MODULE [G] DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE			
G.1	Est-ce que vous-même, ou toute autre personne de votre ménage, avez reçu une formation ou des conseils sur la gestion des risques liés au changement climatique pour les activités de pêche dans le cadre de l'appui du Projet [à définir selon le type de projet]	A ADAPTER avec la liste des activités de formation fournie par le Projet SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	**3.2.2**
G.2	Est-ce que vous-même, ou toute autre personne de votre ménage, avez reçu [une formation ou des conseils sur les pratiques environnementales durables de la part du Projet financé par le FIDA : à préciser selon le type d'activités du projet (pratiques applicables au secteur de la pêche, etc.)]	A ADAPTER avec la liste des formations/conseils sur des pratiques environnementales durables fournies par le Projet SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	**3.2.2**
G.3	Durant *[période de référence]*, avez-vous appliqué/utilisé des techniques ou des pratiques pour la gestion des risques climatiques recommandées lors des formations ou conseils que vous avez reçus?	A ADAPTER avec la liste des risques liés au climat SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	**3.2.2**
G.4	Estimez-vous que les techniques ou pratiques pour la gestion des risques climatiques (à préciser) sont utiles ou efficaces ?	A ADAPTER avec la liste des risques liés au climat SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	**3.2.2**
G.5	Avez-vous adopté des techniques ou pratiques pour la gestion des risques climatiques (à préciser) que vous continuerez à utiliser ?	A ADAPTER avec la liste des risques liés au climat SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	**3.2.2**
G.6	Pendant *[période de référence]*, avez-vous appliqué/utilisé des techniques ou pratiques environnementales durables recommandées lors des formations ou conseils reçus ?	A ADAPTER avec la liste des pratiques environnementales durables SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	**3.2.2**
G.7	Est-ce que vous pensez que les techniques ou pratiques environnementales durables sont utiles et efficaces ?	A ADAPTER avec la liste des pratiques environnementales durables SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	**3.2.2**

G.8	Avez-vous adopté et continuerez-vous à utiliser les techniques et pratiques environnementales durables ?	A ADAPTER avec la liste des pratiques environnementales durables SELECTIONNER TOUT CE QUI EST APPLICABLE	**3.2.2**
ASAP	Est-ce que vous utilisez/bénéficiez d'équipements ou d'infrastructures pour la pêche résiliente au changement climatique (spécifier quel type) ?	A ADAPTER avec la liste des infrastructures et équipements	
G.9	Combien de temps est-ce vous passez durant la journée pour ramasser le bois de chauffage comme combustible?	En nombre d'heures	**3.2.3**
G.10	Combien de temps passez vous durant la journée pour collecter l'eau?	En nombre d'heures	**3.2.3**

[H] PARTICIPATION ET AUTONOMISATION			
[H1] ACCÈS ET UTILISATION DES SERVICES			**CI**
Avant de mener l'enquête, au maximum trois principaux services fournis par le projet doivent être identifiés.			
H.1.1	Est-ce que vous ou quelqu'un du ménage avez reçu «CONTEXTUALISATION: 3 principaux services A, B ou C de la ou des entités soutenues par le projet financé par le FIDA»?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE: CONTEXTUALISER: Service A Service B Service C ***SI AUCUN sélectionné, sautez H.1.2 et H.1.3***	**SF 2.1.**
POUR CHAQUE SERVICE REÇU CHOISI PAR L'INTIMÉ : (H.1.2 À H.1.3)			
H.1.2	Pour votre ménage a-t-il été facile d'accéder / d'utiliser le [service]?	CHOISIR UNE: 1: très compliqué d'accès / d'utilisation - 2: compliqué d'accès / d'utilisation - 3: facile d'accès / d'utilisation - 4: très facile d'accès / d'utilisation	**SF 2.1**
H.1.3	Êtes-vous satisfait de la qualité du [service]?	CHOISIR UNE: 1: Très insatisfait - 2: Insatisfait - 3: Satisfait - 4: Entièrement / très satisfait	**SF 2.1**
[H2] COMPOSITION ET INFLUENCE DU GROUPE			
Questions adressées aux membres des organisations de producteurs et des groupes communautaires (au niveau HH)			
H.2.1	Êtes-vous ou est-ce qu'un membre du ménage est membre d'une organisation de producteurs/coopérative/organisation d'utilisateurs d'eau/groupe communautaire?	**CONTEXTUALISER** SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE : 1: Production végétale - 2: Elevage - 3: Pêche - 4: Foresterie - 5: Commerce / Accès au marché - 6: Transformation / transformation -	**IE 2.1** **SF 2.2**

		7: Utilisateurs d'eau - 8: Groupe des services financiers - 9: Autre groupe communautaire	
POUR CHAQUE ORGANISATION / GROUPE SÉLECTIONNÉ À LA QUESTION H.2.1:			
H.2.2	Qui dans le ménage est un membre actif de [ORGANISATION / GROUPE]?	Sélectionnez 2 dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	**IE 2.1** **SF 2.2**
H.2.3	Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir influencer les décisions dans cette [ORGANISATION / GROUPE]?	1: Pas du tout - 2: Petite étendue - 3: Moyenne étendue - 4: Grande étendue	**IE 2.1** **SF 2.2**
H.2.4	Dans quelle mesure pensez-vous que [ORGANISATION / GROUPE] peut influencer la prise de décision des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet?	1: Pas du tout - 2: Petite étendue - 3: Moyenne étendue - 4: Grande étendue	**IE 2.1** **SF 2.2**
[H3] RÉPARTITION DU TEMPS			
Module à réduire : Créneau horaire : toutes les 30 ou 60 minutes au lieu de 15 Réduire l'ensemble des activités dans les codes d'activité			**IE 2.1**

MODULE G4: TIME ALLOCATION

G4.01: PLEASE RECORD A LOG OF THE ACTIVITIES FOR THE INDIVIDUAL IN THE LAST COMPLETE 24 HOURS (STARTING YESTERDAY MORNING AT 4 AM, FINISHING 3:59 AM OF THE CURRENT DAY). THE TIME INTERVALS ARE MARKED IN 15 MIN INTERVALS. MARK ONE ACTIVITY FOR EACH TIME PERIOD BY ENTERING THE CORRESPONDING ACTIVITY CODE IN THE BOX.

G4.02: CHECK THE BOX BELOW IF THE RESPONDENT WAS CARING FOR CHILDREN WHILE PERFORMING EACH ACTIVITY.

Now I'd like to ask you about how you spent your time during the past 24 hours. We'll begin from yesterday morning, and continue through to this morning. This will be a detailed accounting. I'm interested in everything you did (i.e. resting, eating, personal care, work inside and outside the home, caring for children, cooking, shopping, socializing, etc.), even if it didn't take you much time. I'm particularly interested in agricultural activities such as farming, gardening, and livestock raising whether in the field or on the homestead. I'm also interested in how much time you spent caring for children, especially if it happened while you did some other activity (e.g., collecting water while carrying a child or cooking while watching after a sleeping child).

		Night		Morning	Day										
		4:00	5:00	6:00	7:00	8:00	9:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00		
G4.01 Activity **(WRITE ACTIVITY CODE)**															
G4.02 Did you also care for children?	YES.....CHECK BOX NO.....LEAVE BLANK	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

		Day		Evening	Night										
		16:00	17:00	18:00	19:00	20:00	21:00	22:00	23:00	24:00	1:00	2:00	3:00		
G4.01 Activity **(WRITE ACTIVITY CODE)**															
G4.02 Did you also care for children?	YES.....CHECK BOX NO.....LEAVE BLANK	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

ACTIVITY CODES FOR G4.01

A.....Sleeping and resting
B.....Eating and drinking
C.....Personal care
D.....School (incl. homework)
E.....Work as employed
F.....Own business work
G.....Staple grain farming
H.....Horticultural (gardens) or high value crop farming
I.....Large livestock raising (cattle, buffaloes)
J.....Small livestock raising (sheep, goats, pigs)
K.....Poultry and other small animals raising (chickens, ducks, turkeys)
L.....Fishpond culture
M.....Commuting (to/from work or school)
N.....Shopping / getting service (incl. health services)
O.....Weaving / sewing / textile care
P.....Cooking
Q.....Domestic work (incl. fetching water and fuel)
R.....Caring for children
S.....Caring for adults (sick, elderly)
T.....Traveling (not for work or school)
U.....Exercising
V.....Social activities and hobbies
W.....Religious activities
X.....Other (specify)

[H4] AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISION			
Maintenant, je vais vous lire une histoire sur 3 agriculteurs différents et leurs situations concernant différentes activités agricoles. Je vous demanderai ensuite de quel agriculteur vous sentez-vous le plus proche. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse à cette question. **LISEZ À HAUTE VOIX CHAQUE HISTOIRE. LES NOMS DEVRAIENT ÊTRE ADOPTÉS DANS LE CONTEXTE LOCAL ET ÊTRE MASCULINS/FÉMININS SELON LE SEXE DU RÉPONDANT. L'ORDRE DES HISTOIRES 1-3 DEVRAIT ÊTRE ALÉATOIRE.**			
H.4.1	Comment utiliser les revenus générés par les activités agricoles et non agricoles	**CHOISIR UNE: (la plus dominante)** *1: "Il n'y a pas d'alternative à la façon dont [NOM DE LA PERSONNE] utilise ses revenus. La façon dont il utilise*	**IE 2.1**

		ses revenus est déterminée par la nécessité. » 2: "[NOM DE LA PERSONNE] utilise ses revenus de la façon dont son conjoint, ou une autre personne ou un autre groupe de sa communauté, lui dit qu'il doit y utiliser. Il / Elle fait ce qu'on lui dit de faire. » 3: "[NOM DE LA PERSONNE] choisit d'utiliser son revenu comme il le souhaite personnellement et pense qu'il est le mieux pour lui et sa famille. Il / Elle valorise l'utilisation de ses revenus de cette manière. S'il a changé d'avis, il pourrait agir différemment.	
[H5] NOUVELLE ÉCHELLE D'AUTO-VÉRIFICATION GÉNÉRALE:			
Maintenant, je vais vous poser quelques questions sur les différents sentiments que vous pourriez avoir. Veuillez écouter chacune des déclarations suivantes. Réfléchissez à la façon dont chaque énoncé se rapporte à votre vie, puis dites-moi dans quelle mesure vous êtes d'accord ou en désaccord avec l'énoncé sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que vous êtes «fortement en désaccord» et 5 signifie que vous êtes «tout à fait d'accord». CONTEXTUALISER: CHOISIR 4 QUESTIONS SUR LES 8 QUESTIONS SELON LE CONTEXTE DU PROJET			
H.5.1	Je pourrai atteindre la plupart des objectifs que je me suis fixés	**CHOISISSEZ-EN UNE pour chaque question:** 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: EN DÉSACCORD 3: NI D'ACCORD NI DE DÉSACCORD 4: D'ACCORD 5: FORTEMENT D'ACCORD	**IE 2.1**
H.5.2	Face à des tâches difficiles, je suis certain de les accomplir.		**IE 2.1**
H.5.3	En général, je pense que je peux obtenir des résultats qui sont importants pour moi		**IE 2.1**
H.5.4	Je crois que je peux réussir tout au plus tout effort auquel je me suis fixé		**IE 2.1**
H.5.5	Je serai capable de surmonter avec succès de nombreux défis		**IE 2.1**
H.5.6	Je suis convaincu que je peux effectuer efficacement de nombreuses tâches différentes		**IE 2.1**
H.5.7	Comparé à d'autres personnes, je peux très bien faire la plupart des tâches.		**IE 2.1**
H.5.8	Même quand les choses sont difficiles, je peux très bien performer		**IE 2.1**
[H6] ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA VIOLENCE FAMILIALE			
J'aimerais maintenant vous demander votre avis sur les points suivants. Veuillez garder à l'esprit que je ne vous pose pas de question sur votre expérience personnelle ou si les scénarios suivants vous sont arrivés. Je voudrais seulement savoir si vous pensez que les problèmes suivants sont acceptables.			
À votre avis, un mari est-il justifié de frapper ou de battre sa femme dans les situations suivantes?			
H.6.1	Elle sort sans lui dire	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas	**IE 2.1**
H.6.2	Elle néglige les enfants	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas	**IE 2.1**
H.6.3	Elle se dispute avec lui	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas	**IE 2.1**
H.6.4	Elle refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas	**IE 2.1**
H.6.5	Elle brûle la nourriture	1: Oui - 0: Non - 99: Je ne sais pas	**IE 2.1**

[I] ENTREPRISES RURALES			
Définition Entreprise rurale: *Les entreprises rurales sont des entreprises structurées qui ont un emplacement physique bien défini, normalement avec un statut juridique, un compte bancaire et certains employés. Ils comprennent des activités pré-entrepreneuriales telles que des initiatives de travail indépendant, des microentreprises avec des activités semi-structurées et des activités génératrices de revenus. Les entreprises formelles et informelles peuvent être considérées, mais seules les activités en amont et en aval non agricoles (transformation, commercialisation) doivent être incluses. Les activités de production sont exclues.*			
Ce module d'enquête est mené au niveau des ménages mais devrait être appliqué aux bénéficiaires impliqués dans les entreprises rurales promues par le projet.			
[I0] INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES RURALES			
I.0.1	Est-ce que vous ou un membre du ménage possédez / gérez une entreprise rurale promue par le «projet»?	1 Oui - 0: Non *Si non, passez au module suivant*	**2.2.1** **2.2.2**
I.0.2	Qui dans le ménage possède / gère une entreprise rurale promue par «le projet»?	Sélectionnez dans la liste des [MEMBRES DU MÉNAGE]	**2.2.1** **2.2.2** **IE 2.1**
I.0.3	Quel est le nom de l'entreprise rurale promue par «le projet»?	NOM	**2.2.1** **2.2.2**
I.0.4	Quand l'entreprise a-t-elle démarré?	Mois: Année:	**2.2.1** **2.2.2**
I.0.5	Quels sont les principaux types d'entreprises rurales promues ou appuyées par le «projet»?	SÉLECTIONNEZ TOUT CE QUI S'Y RAPPORTE : 1: Transformation (culture / bétail) 2: Transformation des produits de la pêche 3: Pêche commerciale 4: Fabrication 5: Fournisseur de réparation / service 6: Construction 7: Vente au détail 8: Commerce des produits agricoles 9: Commerce de produits non agricoles 10: Restaurant / Hospitalité 11: Transport 12: Éducation 13: Soins de santé 14: Administratif 15: Tourisme **Autre, précisez.... 999**	**2.2.1** **2.2.2**
[I1] BÉNÉFICES DES ENTREPRISES RURALES			
I.1.1	Pendant [*la période de référence*], quelle était la valeur des ventes totales de produits, de biens ou de services?	**CONTEXTUALISER: LCU**	**2.2.2**
I.1.2	Pendant [*la période de référence*], quelle était la valeur des coûts d'exploitation totaux (y compris l'inventaire, les salaires, l'équipement, le transport, etc.)?	**CONTEXTUALISER: LCU**	**2.2.2**

I.1.3	Qui dans le ménage décide de l'utilisation des revenus / investissements de l'entreprise rurale ?	Sélectionnez jusqu'à 2 dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	**IE 2.1**
[I2] EMPLOI DES ENTREPRISES RURALES			
I.2.1	Quels membres du ménage sont employés en permanence (à temps plein ou récurrents) dans l'entreprise rurale pendant la [*période de référence*], y compris le propriétaire et / ou le directeur?	Sélectionnez dans la liste des «MEMBRES DU MÉNAGE»	**2.2.1** **IE 2.1**
I.2.2	Combien de personnes en dehors du ménage sont cogestionnaires de l'entreprise rurale pendant [*la période de référence*]?	Nombre de femelles Nombre d'hommes Nombre de jeunes CONTEXTUALISER si nécessaire avec une ventilation supplémentaire:*Nombre de jeunes femmes Nombre de jeunes hommes Nombre d'Autochtones	**2.2.1**
I.2.3	Combien de personnes en dehors du ménage étaient employées dans l'entreprise rurale pendant la *[période de référence]*?	Nombre de femelles Nombre d'hommes Nombre de jeunes CONTEXTUALISER si nécessaire avec une ventilation supplémentaire:*Nombre de jeunes femmes Nombre de jeunes hommes Nombre d'Autochtones	**2.2.1**
I.2.4	Est-ce que vous ou quelqu'un au sein du ménage avez reçu une «*formation professionnelle dans le cadre d'un projet financé par le FIDA: à définir en fonction du projet*»?	1: Oui – 0: Non	**2.2.1**
I.2.5	La personne qui a reçu une «formation professionnelle» travaille-t-elle actuellement grâce à cette formation?	1: Oui – 0: Non	**2.2.1**

[J] ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS			
Ce module de questionnaire n'est pas utilisable au niveau des ménages. Il est destiné aux organisations de producteurs qui ont été appuyées par le Projet.			**CI**
J.1	Quel est le nom de l'organisation de producteur ou coopérative ?	NOM	**A**
J.2	Quel est le nom du Président de la coopérative ou de l'organisation?	NOM	**A**
J.3	Quel est le sexe du Président?	1:Féminin - 2: Masculin	**A** **IE 2.1**

J.4	Quel est l'âge du Président ?	AGE EN ANNÉES	**A**
J.5	Quelles sont les activités de la coopérative/ organisation ?	SELECTIONNER SI APPLICABLE: 1: production agricole – 2:Elevage – 3:Pêche – 4:Forestier – 5:Commercialisation – 6:Transformation/post-production – 999:Autres, préciser	**2.2.1** **2.2.3** **2.2.5**
J.6	Combien d'employés permanents travaillent actuellement pour la coopérative/organisation (plein temps ou emploi saisonnier)?	Nombre de femmes Nombre d'hommes Nombre de jeunes (préciser âge) A ADAPTER si autre type de désagrégation est requis: Nombre de jeunes femmes Nombre de jeunes hommes	**2.2.1**
J.7	Combien de membres sont affiliés à la coopérative/organisation?	Nombre de femmes nombre d'hommes Nombre de jeunes A ADAPTER suivant autre type de désagrégation requis: Nombre de jeunes femmes Nombre de jeunes hommes	**IE 2.1**
J.8	Pendant *[période de référence]*, quel est le montant des ventes de produits, biens ou services de la coopérative?	A ADAPTER SELON LE CONTEXTE: LCU	**2.2.5**
J.9	Quels sont les principaux services fournis par la coopérative/ organisation ?	SELECTIONNER LE TYPE DE SERVICES APPLICABLES : 1: Stockage - 2: unité de transformation agricole/pêcherie - 3: Accès aux marchés et services de marketing - 4:Crédit/prêt - 5:Formation - 6: Achat d'équipements et d'intrants - 999: Autres, spécifier *Créer registre des* [SERVICES FOURNIS]	**2.2.4**
J.10	Combien de membres ont utilisé les services fournies (spécifier type de services) pendant *[période de référence]*?	Fournir la liste des membres utilisant les services pour chaque type de services [SERVICES FOURNIS] *LISTE*	**2.2.4**
J.11	Est-ce que l'organisation/coopérative a engagé des partenariats, accords, conventions avec des organismes publics ou privés ? Par exemple: A adapter au contexte	1: Oui – 0: Non	**2.2.3**
J.12	Combien d'accords, partenariats ou contrats ont été établis/signés avec des organismes publics ou privés grâce à l'intervention/appui de l'organisation / coopérative?	Nombre	**2.2.3**

Les 12 derniers mois: Culture: C.1.5, C.1.6, C.1.7, C.1.8, C.1.9, C.1.11, C.1.14, C.1.16, C.1.17. Bétail: C.2.1, C.2.13, C.2.17, C.2.18, C.2.19, C.2.20, C.2.21, C.2.22, C.2.23, C.2.24 Pêche: C.3.0, C.3.6, C.3.10, C.3.12 Services financiers: E.2, E.3, E.4 Durabilité environnementale et résilience climatique: G.3, G.6. Entreprises rurales: I.1.1, I.1.2, I.2.1, I.2.2, I.2.3. Organisations de producteurs: J.8, J.10.
AUTRES: L'abreuvement du bétail: **Dernière saison sèche:** C.2.5, C.2.6. Activités de pêche: **12 derniers mois ou dernière haute saison:** C.3.16, C.3.18 and C.3.19

ACCÈS AUX RESSOURCES NATURELLES

1.2.1	**Ménages déclarant un meilleur accès à la terre, aux forêts, à l'eau ou aux plans d'eau à des fins de production**
Definition	Bénéficiaires du projet interrogés qui affirment que maintenant, **par rapport à la situation d'avant le projet**, ils peuvent effectivement exercer leurs droits d'utilisation sur la terre (forêts, terres agricoles, pâturages), l'eau (pour le bétail, les cultures, l'usage domestique et potable) et l'eau (pour la pêche de capture ou la pisciculture), pour générer un revenu et / ou maintenir leur accès à la nourriture et / ou leur accès à ces ressources est plus sûr.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	**Comparaison des résultats avec l'enquête de référence** (si aucune donnée précédente, des questions de rappel nécessaires)
Questions liées au IBRE	Module [C] PRODUCTION [C0] RENSEIGNEMENTS SUR L'EXPLOITATION: C.01. C.0.2, C.03, C.0.4, C.0.5 et C.08 [C1] CULTURE: C.1.7 et C.1.8 [C2] BÉTAIL: C.2.5 [C3] PÊCHE: C.3.7, C.3.8, C.3.9 et C.3.10
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur ne s'applique qu'aux bénéficiaires qui ont reçu un soutien du projet pour améliorer l'accès à la terre, aux forêts, à l'eau ou aux plans d'eau à des fins de production: vérifier avec le système de S&E du projet et l'enquête CI C.0.8 (informations sur l'exploitation). Selon les interventions du projet, seules certaines dimensions (de l'accès aux ressources naturelles) s'appliquent. L'équipe du projet ne doit sélectionner que les questions correspondant aux activités soutenues par le projet et aux changements attendus qui en découlent. Sur la base de ces questions, l'équipe du projet devrait ensuite définir quel changement de statut représente et améliorer l'accès aux ressources naturelles. **Amélioration de la propriété foncière:** Accès accru à la terre en ha (C.04) Accès sécurisé à la terre (C.05) **Meilleur accès à l'eau pour les cultures et le bétail**: C.1.7 et C.1.8 et C.2.5 **Amélioration de l'accès aux plans d'eau (pêche):** Propriété: C.3.7 et C.3.8 Distance réduite: C.3.7 et C.3.9 Permis de pêche: C.3.10
désagrégation obligatoire	Pour chaque type de ressource naturelle pertinente (terre/forêts/eau) : • Ménages faisant état d'un accès amélioré à * ressource naturelle pertinente* • Ménages faisant état d'un accès amélioré à *la ressource naturelle pertinente* (%) • Taille des ménages indiquant avoir un meilleur accès à *la ressource naturelle pertinente*
ODD **Direct/**indirect	**Effet direct: 1.4** Effet indirect: .2.3, 5.a and 10.3

ACCÈS AUX TECHNOLOGIES AGRICOLES ET AUX PRATIQUES DE PRODUCTION

1.2.2	**Ménages déclarant avoir adopté des intrants, des technologies ou des pratiques nouveaux / améliorés**
Definition	Ménages bénéficiaires interrogés qui déclarent: a) qu'ils sont pleinement satisfaits des intrants, des pratiques ou des techniques promus; et (b) ils utilisent maintenant ces intrants, pratiques et technologies au lieu des précédents.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement Les modules [C1] CULTURE et [C2] BÉTAIL ne s'appliquent qu'aux cultures et au bétail pertinents pour le projet (par exemple les chaînes de valeur sélectionnées par le projet). *Les projets peuvent vouloir compléter les résultats des enquêtes sur les résultats par des enquêtes ad hoc axées sur la mesure dans laquelle les ménages bénéficiaires utilisent les intrants nouveaux / améliorés ou appliquent les technologies nouvelles / améliorées de manière appropriée, ou ont changé leurs pratiques.*
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	Calcul basé sur l'enquête actuelle
Questions liées au IBRE	Module [C] PRODUCTION [C0] INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION: C.0.1, C.0.2 et C.0.3 [C1] CULTURE: C.1.1, C.1.2, C.1.10, C.1.11, C.1.12 et C.1.13 [C2] BÉTAIL: C.2.0, C.2.1, C.2.2, C.2.3, C.2.12, C.2.13, C.2.14 et C.2.15 [C3] PÊCHE: C.3.0, C.3.1, C.3.2, C.3.11, C.3.12, C.3.13, C.3.14 et C.3.15
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur s'applique uniquement aux bénéficiaires qui ont reçu un soutien du projet pour l'adoption d'intrants, de technologies ou de pratiques nouveaux / améliorés: vérifier avec le système de S&E du projet et l'enquête CI C.1.1 et C.1.2 (culture) et C.2.2 et C .2.3 (bétail) et C.3.1 et C.3.2 (pêche). **Adoption:** **Culture:** si oui à TOUS **C.1.10, C.1.11, C.1.12 et C.1.13** **Bétail:** si oui à TOUS **C.2.12, C.2.13, C.2.14 et C.2.15** **PÊCHE:** si oui à TOUS **C.3.12, C.3.13, C.3.14 et C.3.15**
désagrégation obligatoire	• Ménages • Ménages (%) • Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 2.3** Effet indirect: .1.4, 2.4, 8.2 and 10.1

1.2.3	**Ménages déclarant une pénurie d'eau réduite par rapport aux besoins de production**
Definition	Ménages bénéficiaires interrogés qui affirment avoir maintenant suffisamment d'eau pour la culture, l'aquaculture et la production animale pendant les périodes de sécheresse et la saison sèche. Cet indicateur surveille l'amélioration **de la disponibilité de l'eau**; les résultats pourraient être tirés autant par des technologies améliorées (plus économes en eau) ou des variétés de cultures moins exigeantes en eau, que par une plus grande disponibilité en eau. Ces éléments sont tout aussi importants dans les environnements soumis à un stress hydrique dans lesquels vivent de nombreux groupes cibles du FIDA. La mobilisation de l'eau a une limite naturelle en fonction de l'hydrologie et des zones climatiques, ce qui, dans les zones sèches, rend l'efficacité de l'utilisation de l'eau tout aussi importante pour une capacité de production durable.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement Les modules [C1] CULTURE et [C2] BÉTAIL ne s'appliquent qu'aux cultures et au bétail pertinents pour le projet (par exemple les chaînes de valeur sélectionnées par le projet).
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	Calcul basé sur l'enquête actuelle
Questions liées au IBRE	Module [C] PRODUCTION [C0] INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION C.0.1, C.0.2 et C.0.3 [C1] CULTURE: C.1.5, C.1.6, C.1.7 et C.1.8 [C2] BÉTAIL:: C.2.0, C.2.1, C.2.4 et C.2.5
Détermination de la valeur de l'indicateur	**Disponibilité:** **Culture:** si oui à **C.1.7 ET C.1.8** **Bétail:** si oui **à C.2.5**
désagrégation obligatoire	• Ménages • Ménages (%) • Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 2.3** Effet indirect: 1.4, 2.4, 12.2

1.2.4	**Ménages déclarant une augmentation de la production**
Definition	Ménages bénéficiaires interrogés (par exemple, exploitations pluviales et irriguées, propriétaires de bétail, pêcheurs) qui affirment que **les activités soutenues par le projet** (par exemple la formation, la fourniture d'intrants) les ont aidés à augmenter la quantité de cultures clés récoltées grâce à meilleurs rendements (c.-à-d. quantité de récolte récoltée par unité de superficie) ou augmentation de la superficie cultivée par rapport à l'année précédente. Pour les céréales, les céréales et les légumineuses, la production est normalement mesurée en tonnes métriques ou en kilogrammes. Peut également faire référence à une augmentation de la production animale (par exemple, augmentation de la production de lait, réduction de la mortalité animale, amélioration de la fertilité) ou du volume des captures de poisson par rapport à la situation d'avant le projet.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement Les modules [C1] CULTURE et [C2] ELEVAGE s'appliquent uniquement aux cultures et au bétail concernés par le projet (par exemple les filières ou chaînes de valeur sélectionnées par le projet). *Remarque: Pour la production végétale, en complément de l'enquête sur les résultats et pour obtenir plus de données scientifiques sur les rendements réels, des enquêtes affinées sur les coupes des cultures peuvent être entreprises, éventuellement avec le soutien des ministères de l'agriculture, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies ou des centres de recherche agricole*
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	COMPARAISON des résultats avec l'enquête de référence **(s'il n'y a pas de données précédentes, des questions de rappel sont nécessaires).**
Questions liées au IBRE	Module [C] PRODUCTION [C0] INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION: C.0.1, C.0.2, C.0.3, C.0.4 et C.0.6 [C1] CROP: C.1.2 et C.1.14 [C2] BÉTAIL:: C.2.0, C.2.1, C.2.3, C.2.16, C.2.17, C.2.18, C.2.19, C.2.20, C.2.21, C.2.22, C.2.23 et C.2.24. **Les questions C.2.17 à C.2.24 pourraient être adaptées en fonction du type de bétail (petit ou gros bétail) et du type de production (viande, lait, œuf, etc.).** Pour, par exemple, les activités liées au lait ou aux œufs: Ajouter des questions sur la production (production par animal si lait) et l'autoconsommation pendant la période de référence au lieu de C.2.17 à C.2.24. [C3] PÊCHE: C.3.0, C.3.2, C.3.16, C.3.17, C.3.18 et C.3.19
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur s'applique uniquement aux bénéficiaires qui ont reçu des activités soutenues par le projet afin d'augmenter la production (par exemple, formation, fourniture d'intrants): vérifier avec le système de S&E du projet et l'enquête CI C.1.2 (culture) et C.2.3 (bétail) et C. 3.2 (pêche). L'augmentation / diminution de la production ne doit être calculée que sur la culture spécifique soutenue par le projet. **Culture:** C.1.14 **Pêche:** C.3.17 **Bétail:** **Les calculs suivants sont destinés au gros bétail et à la production de viande.** **Augmentation par rapport à l'enquête précédente:** C.2.16 OU **Augmentation par rapport à l'année précédente** (XN et X N-1): C.2.16, C.2.17, C.2.18, C.2.19, C.2.20, C.2.21, C.2.22, C.2.23 et C.2.24.X_N= C.2.16 XN-1 = XN - (né + reçu + acheté) + (Étant donné + perdu + vendu vivant + vendu abattu + consommation) = C.2.16 - (C.2.17 + C.2.18 + C.2.19)

	+ (C.2.20 + C.2.21 + C.2.22 + C.2.23, + C.2.24)
désagrégation obligatoire	• Ménages • Ménages (%) Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 2.3** Effet indirect: 2.4, 8.2

SERVICES FINANCIERS INCLUSIFS

1.2.5	**Ménages déclarant utiliser les services financiers ruraux**
Définition	Fait référence aux ménages bénéficiaires interrogés qui déclarent être pleinement satisfaits et utilisent les produits et services financiers facilités par le projet, afin d'investir dans **une activité productive ou génératrice de revenus** (c'est-à-dire au lieu d'être utilisé pour la consommation ou à d'autres fins non productives).
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement *Remarque: L'enquête sur les résultats pourrait également poser des questions sur la principale utilisation des services financiers reçus.* *Les données peuvent également être collectées au niveau du prestataire de services financiers (PSF) puis utilisées pour la triangulation. Les PSF doivent soumettre leur indicateur «d'utilisation» (généralement «Nombre de clients ou comptes actifs»)*
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	Calcul basé sur l'enquête actuelle
Questions liées au IBRE	**MODULE** [**E**] **SERVICES FINANCIERS :** E.0, E.1, E.2, E.6, E.9 ET E.10
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur s'applique uniquement aux bénéficiaires qui ont reçu des activités soutenues par le projet concernant la finance rurale: vérifier avec le système de S&E du projet et l'enquête CI E.0 et E.1 Ménage envisagé d'utiliser des services financiers: **SI** E.2 = Oui à au moins un service financier **ET** E.6 = 1 (Acheter des intrants) OU 2 (Investir dans l'entreprise) OU 3 (Actifs productifs) **ET** E.9 = 2: (plutôt satisfait) OU 1 (très satisfait) **ET** E.10 = OUI
désagrégation obligatoire	• Ménages • Ménages (%) • Membres des ménages
ODD **Direct/**indirect	**Effet direct: 1.4** Effet indirect: 2.3, 9.3, 8.10

NUTRITION

1.2.8	**Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)**
Définition	Femmes interrogées déclarant consommer une alimentation diversifiée, ce qui signifie qu'elles consomment au moins 5 des 10 groupes alimentaires prescrits. La diversité alimentaire minimale pour les femmes est la mesure de la diversité alimentaire des femmes pour évaluer la qualité de leur alimentation. Il s'agit d'un indicateur indirect permettant de juger de l'adéquation de la consommation de micronutriments (par exemple, vitamines, minéraux) par les femmes. C'est également un indicateur indirect pour évaluer l'adéquation de l'apport nutritionnel des membres du ménage. Le MDDW devrait fournir une image plus large de l'apport nutritionnel d'un ménage, en tenant compte du fait que dans la plupart des sociétés, les femmes sont plus susceptibles d'être vulnérables sur le plan nutritionnel en raison de leur position défavorisée par rapport à la distribution intra-ménage d'aliments nutritifs dans des contextes pauvres en ressources, qui sont les principales cibles des opérations du FIDA. De plus, les femmes, et en particulier les femmes en âge de procréer (15-49 ans), sont plus vulnérables en raison de leur plus forte demande physiologique en nutriments par rapport aux hommes adultes.
Méthode de collecte des données	1- Assurez-vous que la liste d'exemples dans chaque catégorie est adaptée au contexte local. 2-Assurez-vous que les enquêteurs connaissent les plats locaux; Si le répondant mentionne un plat mélangé, demandez tous les ingrédients et continuez à demander jusqu'à ce que le répondant ne dise «rien d'autre».
Unité enquêtée	Enquête de ménage à état des lieux, mi-parcours et achèvement et femmes de 15 à 49 ans
La mesure	Calcul basé sur l'enquête actuelle
Questions liées au IBRE	[F] NUTRITION : [F1] CONTEXTE NUTRITIONNEL: F.1.0, F.1.1 [F2] DIVERSITÉ ALIMENTAIRE: F.2.1 et F.2.2
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur ne s'applique qu'aux ménages bénéficiaires qui ont participé à toute activité soutenue par le projet conçue pour aider à améliorer la nutrition: vérifiez avec le système de S&E du projet et l'enquête CI F.1.0 et où une femme âgée de 15 à 49 ans est disponible pour cette partie du questionnaire. Le questionnaire (F.2.2) comprend la classification des aliments en 10 groupes d'aliments. On demande aux femmes (15-49 ans) quelle nourriture elles ont mangée au cours des dernières 24 heures. Si le régime alimentaire des femmes comprend des aliments qui peuvent être classés dans un MINIMUM DE CINQ groupes alimentaires, alors elle devrait avoir satisfait aux exigences minimales de consommation de micronutriments. La quantité de chaque groupe alimentaire doit être de 15 g ou plus. ***Voir l'annexe II sur les indicateurs de nutrition et d'autonomisation pour l'estimation de 1.2.8 au niveau du projet sur la base des résultats de l'enquête IBRE***
désagrégation obligatoire	• Femmes • Femmes (%) • Ménages • Ménages (%) • Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 2.1** Effet indirect: 2.2, et 3.4

1.2.9	**Ménages ayant des attitudes et des pratiques améliorées en matière de nutrition (KAP)**
Définition	Ménages ciblés qui ont acquis de nouvelles connaissances et adopté de bonnes attitudes et pratiques (KAP) en matière de nutrition. Cet indicateur est pertinent lorsqu'un projet comprend l'éducation nutritionnelle, le conseil, la communication sur le changement de comportement, la transmission de messages dans les médias sur la nutrition, démonstration de cuisine, etc. Il s'agit d'une mesure du changement dans les comportements ciblés qui ont des effets négatifs sur la nutrition, tel que déterminé par une analyse de la situation nutritionnelle. Il s'agit notamment de l'amélioration de l'assainissement et de l'hygiène de l'eau, de l'amélioration des pratiques d'alimentation des enfants, de la consommation de micronutriments, de la sécurité alimentaire et de la culture. Ces pratiques peuvent varier en fonction du contexte.
Méthode de collecte des données	**Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement** Dans le modèle de questionnaire IBRE, le module KAP comprend six composantes correspondant aux comportements les plus répandus affectant les résultats nutritionnels. Les six composantes sont: A. l'eau et l'hygiène, B. l'assainissement et l'hygiène, C. la sécurité alimentaire, l'hygiène et la préparation, D. l'apport de micronutriments, E. les pratiques d'alimentation et F. les pratiques culturelles alimentaires. Chaque projet devrait sélectionner au moins deux composantes en fonction des comportements les plus importants qui devraient être promus par le projet pour une meilleure nutrition. Les questions et réponses devront peut-être être adaptées au contexte spécifique et aux pratiques nutritionnelles dans la zone du projet. Il peut être nécessaire de développer des composants supplémentaires en fonction des caractéristiques du projet (il est recommandé de les développer lors de la conception). Le questionnaire des composantes CAP devrait être contextualisé et finalisé avec un expert en nutrition avant la réalisation de l'enquête de référence.
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	Calcul sur la base de l'enquête
Questions liées aux IBRE	[F] NUTRITION : [F1] CONTEXTE NUTRITIONNEL: F.1.0, F.1.1 [F3] KAP
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur ne s'applique qu'aux ménages bénéficiaires qui ont participé à toute activité soutenue par le projet conçue pour aider à améliorer la nutrition: vérifier avec le système de suivi et d'évaluation du projet et l'enquête CI F.1.0 Sur la base des réponses de chaque composant sélectionné, un score KAP est calculé et est exprimé en pourcentage. 1 point est attribué à chaque réponse adéquate et le nombre total de points pour chaque composante est converti en pourcentage. Le score KAP final correspond à la moyenne du score de chaque composante. Un poids égal est ainsi appliqué à chaque composant (sauf indication contraire et justification contraire dans le document de conception). Si le score KAP est un MINIMUM de 60%, alors le ménage devrait avoir atteint les exigences pour une meilleure nutrition KAP. *Exemple:* *Composante A. Eau et hygiène:* *5 réponses adéquates sur 6questions: 85%* *Composante C. Sécurité alimentaire, hygiène et préparation:* *5 réponses adéquates sur 9 questions: 55%* *Composante E. Pratiques alimentaires / Alimentation complémentaire - Pour les mères avec des enfants de plus de 6 mois:* *4 réponses adéquates sur 5 questions: 80%* *Score KAP = (85% + 55% + 80%) / 3 = 75%> 60%*

	Le ménage enquêté a atteint les exigences pour une meilleure nutrition KAP. ***Voir l'annexe II sur les indicateurs de nutrition et d'autonomisation pour une description des CRITÈRES D'ADÉQUATION et pour l'estimation de 1.2.9 au niveau du projet sur la base des résultats de l'enquête IBRE***
désagrégation obligatoire	• Ménages • Ménages (%) • Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 2.1** Effet indirect: 2.2, 2.4 et 3.4

ENTREPRISES RURALES DIVERSIFIÉES ET POSSIBILITÉS D'EMPLOI; ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS RURAUX

2.2.1	**Nombre de nouveaux emplois créés** En FIDA12 cet indicateur sera remplacé par le suivant : **Personnes ayant de nouveaux emplois / opportunités d'emploi**
Définition	Nombre de nouveaux emplois saisonniers sur l'exploitation et non agricoles à temps plein ou récurrents créés depuis le démarrage du projet, soit en tant qu'indépendants (indépendants), soit en tant qu'employés de micro, petites et moyennes entreprises. Les emplois créés au sein des organisations d'agriculteurs qui ont reçu un soutien au projet sont également inclus, mais les emplois temporaires créés pour une période limitée (par exemple pour la construction de routes) seront exclus.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement ***Ces informations sont peut-être déjà disponibles grâce au système de S&E du projet. Dans l'affirmative, pas besoin d'inclure les questions dans le questionnaire IBRE.*** ***Si collectées par le biais de l'enquête IBRE, la collecte de données:*** ***- est menée au niveau des ménages mais appliquée aux bénéficiaires impliqués dans les entreprises rurales promues par le projet pour l'emploi dans les entreprises rurales*** ***- à appliquer aux organisations de producteurs soutenues par le projet***
Unité enquêtée	Enquête de ménage ET / OU Échantillon d'organisations de producteurs
La mesure	**COMPARAISON des résultats avec l'enquête de référence** (si aucune donnée précédente, des questions de rappel nécessaires) pour déduire le nombre de **NOUVEAUX emplois créés**
Questions liées aux IBRE	**[I] ENTREPRISES RURALES:** [I0] INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES RURALES [I2] EMPLOI DES ENTREPRISES RURALES **[J] ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS**: J.5 et J.6
Détermination de la valeur de l'indicateur	Données à collecter via des enquêtes spécifiques appliquées à: a) Enquête IBRE auprès des ménages, comprenant un échantillon d'entreprises rurales soutenues (y compris des activités génératrices de revenus) et de bénéficiaires ayant reçu une formation professionnelle ET b) Un échantillon d'organisations de producteurs ruraux **Nombre d'emplois au moment de l'enquête:** = Nombre d'emplois dans les entreprises rurales + nombre d'emplois résultant de la formation professionnelle + nombre d'emplois dans les organisations de producteurs = I.21 + I.22 + I.23 + I.25 … + J.6
désagrégation obligatoire	• Nombre total de personnes ayant de nouveaux emplois/opportunités d'emploi • Femmes • Hommes • Jeunes • Persnnes autochtones (si relevant pour le projet)
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 8.5** Effet indirect: 1.2, 2.3, 8.6 and 10.2

2.2.2	**Entreprises rurales soutenues signalant une augmentation de leurs bénéfices**
Définition	Entreprises rurales soutenues par le projet interrogé signalant une augmentation de leurs bénéfices au cours des 12 mois précédents, comme le montrent les modèles de ventes, de revenus et de dépenses. Le bénéfice est estimé en déduisant toutes les dépenses et les coûts récurrents du revenu total ou des ventes.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement ***Les données peuvent être collectées ou calculées par le personnel de suivi et d'évaluation du projet, en utilisant les données sur les revenus et les dépenses qui devraient être régulièrement enregistrées par les entreprises bénéficiaires. Dans l'affirmative, pas besoin d'inclure les questions dans le questionnaire IBRE.*** ***Si elles sont collectées par le biais de l'enquête IBRE, la collecte de données est effectuée au niveau des ménages mais doit être appliquée aux bénéficiaires impliqués dans les entreprises rurales promues par le projet.***
Unité enquêtée	Échantillon d'entreprises rurales
La mesure	**COMPARAISON des résultats avec l'enquête de référence** (si aucune donnée précédente, rappel des questions nécessaires).
Questions liées au IBRE	**[I] ENTERPRISES RURALES:** [I1] PROFIT DES ENTREPRISES RURALES
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur s'applique aux entreprises rurales soutenues par le projet, qu'elles soient formelles ou informelles, et comprend les activités pré-entrepreneuriales telles que les initiatives de travail indépendant, les microentreprises avec des activités semi-structurées ou les petites entreprises avec des entreprises structurées. Le pourcentage déclaré devrait se référer au nombre total d'entreprises soutenues depuis le démarrage du projet - c'est-à-dire y compris la fraction qui a cessé ses activités. Bénéfice au moment de l'enquête = Ventes - Coûts = I.1.1 - 1-1-2
désagrégation obligatoire	• Nombre d'entreprises • Pourcentage d'entreprises
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 1.2** Effet indirect: 8.2, 9.3 et 10.1

2.2.3	**Organisations de producteurs ruraux engagées dans des partenariats, accords ou contrats officiels avec des entités publiques ou privées**
Definition	Organisations de producteurs interrogées qui ont conclu des accords contractuels ou d'autres types d'accords avec d'autres parties prenantes de la chaîne de valeur et / ou des entités publiques, avec le soutien de projets. Comprend les accords en amont et en aval (par exemple, la fourniture d'intrants ou les accords de vente) et les partenariats avec des entités publiques et / ou privées.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE auprès des organisations de producteurs à état des lieux, mi-parcours et achèvement Ce module d'enquête n'est pas mené au niveau des ménages: il doit être appliqué aux organisations de producteurs soutenus par le projet et les questions doivent être adressées à une personne ressource connaissant bien l'organisation. ***Ces informations sont peut-être déjà disponibles grâce au système de S&E du projet. Si oui, pas besoin d'inclure les questions dans le questionnaire IBRE.***
Unité enquêtée	Échantillon d'organisations de producteurs
La mesure	Calcul basé sur l'enquête actuelle
Questions liées au IBRE	**[J] ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS**: J.11 et J.12
Détermination de la valeur de l'indicateur	Données à collecter par le biais d'enquêtes spécifiques appliquées à un échantillon d'organisations de producteurs ruraux soutenues. Nombre de partenariats = J.12
désagrégation obligatoire	• Nombre d'organisations de producteurs • Femmes membres des organisations de producteurs • Hommes membres des organisations de producteurs • Jeunes membres des organisations de producteurs • Personnes autochtones membres des organisations de producteurs (si relevant pour le projet)
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 2.3** Effet indirect: 5.5, 8.2, 8.3 and 16.7

2.2.4	**Actuellement : Membres des organisations de producteurs ruraux soutenus déclarant des services nouveaux ou améliorés fournis par leur organisation** Ce Indicateur sera désactivé et un nouveau CI avec le même code sera créé afin de refléter la logique convenue lors de l'élaboration des lignes directrices et de l'enquête sur les IBRE, qui se concentre sur les Organisations ruraux plutôt que sur leurs membres (les membres seront suivis via les désagrégations associés au nouveau IB plutôt que par le biais d'un IB séparé). Le nouveau IB sera le suivant : **Organisations de producteurs ruraux (PR) soutenues, fournissant des services nouveaux ou améliorés**
Definition	Organisations rurales soutenues par le projet qui ont développé des services meilleurs ou plus diversifiés pour leurs membres, tels que l'accès au stockage, à la transformation, aux installations de commercialisation, à l'octroi de crédits, à l'achat d'intrants et d'équipements, à l'assistance technique, aux ventes groupées. Comprend les nouveaux services, ainsi que ceux existants qui ont été améliorés en raison du renforcement des capacités organisationnelles, tels que perçus et signalés par les membres eux-mêmes.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE auprès des organisations de producteurs à état des lieux, mi-parcours et achèvement Ce module d'enquête n'est pas mené au niveau des ménages: il doit être appliqué aux organisations de producteurs soutenus par le projet et les questions doivent être adressées à une personne ressource connaissant bien l'organisation. ***Ces informations sont peut-être déjà disponibles grâce au système de S&E du projet. Si oui, pas besoin d'inclure les questions dans le questionnaire IBRE.***
Unité enquêtée	Échantillon d'organisations de producteurs
La mesure	**COMPARAISON des résultats avec l'enquête de référence** (s'il n'y a pas de données précédentes, des questions de rappel sont nécessaires).
Questions liées au IBRE	**[J] ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS**: J.9 et J.10
Détermination de la valeur de l'indicateur	Données à collecter par le biais d'enquêtes spécifiques appliquées à un échantillon d'organisations de producteurs ruraux soutenues. **Nouveaux services**: comparaison J.9 avec les données de base **Services améliorés**: si augmentation de l'utilisation des services: comparaison de J.10
désagrégation obligatoire	• Nombre d'organisations de producteurs • Membres des organisations de producteurs ruraux • Femmes membres des organisations de producteurs • Hommes membres des organisations de producteurs • Jeunes membres des organisations de producteurs • Personnes autochtones membres des organisations de producteurs (si relevant pour le projet)
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 2.3** Effet indirect 5.5, 8.2 and 8.3

2.2.5	**Organisations de producteurs ruraux signalant une augmentation des ventes**
Definition	Organisations de producteurs interrogées déclarant avoir enregistré une augmentation du volume de production vendu ou de la valeur des ventes par rapport à l'année précédente, grâce à la commercialisation de projets et à d'autres formes de soutien au renforcement des capacités.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE auprès des organisations de producteurs à état des lieux, mi-parcours et achèvement Ce module d'enquête n'est pas mené au niveau des ménages: il doit être appliqué aux organisations de producteurs soutenus par le projet et les questions doivent être adressées à une personne ressource connaissant bien l'organisation. ***Ces informations sont peut-être déjà disponibles grâce au système de S&E du projet. Si oui, pas besoin d'inclure les questions dans le questionnaire IBRE.***
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	**COMPARAISON des résultats avec l'enquête de référence** (s'il n'y a pas de données précédentes, des questions de rappel sont nécessaires)
Questions liées aux IBRE	**[J] ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS** :.9 and J.10
Détermination de la valeur de l'indicateur	Données à collecter par le biais d'enquêtes ad hoc appliquées à un échantillon d'organisations de producteurs ruraux soutenues: J.8
désagrégation obligatoire	• Nombre d'organisations de producteurs • Membres des organisations de producteurs ruraux • Femmes membres des organisations de producteurs • Hommes membres des organisations de producteurs • Jeunes membres des organisations de producteurs • Personnes autochtones membres des organisations de producteurs (si relevant pour le projet)
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 1.2** Effet indirect 2.3, 8.2, 9.3 et 10.3

INFRASTRUCTURE RURALE

2.2.6	**Ménages déclarant un meilleur accès physique aux marchés, aux installations de transformation et de stockage**
Définition	Fait référence aux ménages bénéficiaires interrogés qui affirment que, par rapport à la situation d'avant le projet: a) ils peuvent désormais accéder plus facilement au marché, aux installations de transformation ou de stockage nécessaires; et que b) ces installations sont pleinement fonctionnelles.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement
Unité enquêtée	Enquete de menage
La mesure	**COMPARAISON des résultats avec l'enquête de référence** (si aucune donnée précédente, des questions de rappel nécessaires) et calcul basé sur l'enquête actuelle
Questions liées au IBRE	MODULE D TRAITEMENT ET ACCÈS AU MARCHÉ MODULE C1 PRODUCTION ET RESSOURCES NATURELLES: C.1.16 à C.1.21
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur s'applique uniquement aux ménages bénéficiaires qui ont participé à toute activité soutenue par le projet conçue pour aider à améliorer l'accès physique aux marchés, aux installations de traitement et de stockage: vérifier avec le système de suivi et d'évaluation du projet Selon les interventions du projet, toutes les dimensions (Stockage / Marché / Transformation) des indicateurs ne s'appliquent pas nécessairement. L'équipe de projet ne doit sélectionner que les questions correspondant aux activités soutenues par le projet et aux changements attendus qui en découlent. Installations de stockage: C.1.16 à C.1.21 Facilités du marché: D.5. à D.9 Installations de traitement: D.1. à D.4
désagrégation obligatoire	Pour chaque type d'établissement (Installations de stockage, Facilités du marché, Installations de traitement) : • Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique à *type d'établissement* (numero) • Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique à *type d'établissement* (%) • Taille des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 9.1** Effet indirect: 1.4, 2.3, 2.c and 12.3

DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

3.2.2	**Ménages déclarant avoir adopté des technologies et des pratiques écologiquement durables et résilientes au climat**
Définition	Bénéficiaires du projet interrogés qui ont été formés aux pratiques écologiquement durables et / ou à la gestion des risques liés au climat et qui affirment: a) qu'ils maîtrisent pleinement ces pratiques; et b) ils utilisent désormais régulièrement ces technologies et pratiques.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	Calcul basé sur l'enquête actuelle
Questions liées aux IBRE	**[G] DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE:** G.1, G.2, G.3, G.4, G.5, G.6, G.7 et G.8.
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur ne s'applique qu'aux bénéficiaires qui ont reçu un soutien du projet pour l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au climat: vérifier avec le système de S&E du projet et l'enquête CI G.1 et G.2 **Adoption:** Technologies et pratiques respectueuses de l'environnement: si oui à TOUS G.6, G.7 et G.8 **Technologies et pratiques résilientes au climat :** si oui à TOUS G.3 G.4 et G.5
désagrégation obligatoire	• Ménages • Ménages (%) • Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 13.1** Effet indirect: 1.5, 2.3, 2.4, 6.4, 12.2, 12.8 et 15.1

3.2.3	**Ménages déclarant une réduction significative du temps passé à chercher de l'eau ou du carburant**
Définition	Bénéficiaires du projet interrogés qui affirment avoir réduit de moitié le temps passé par les membres du ménage à collecter de l'eau potable ou du bois de chauffage, par jour ou par semaine.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	COMPARAISON des résultats avec l'enquête de référence **(si aucune donnée précédente, rappel des questions nécessaires**).
Questions liées aux IBRE	**[G] DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE:** G.9 et G.10
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur ne s'applique qu'aux bénéficiaires qui ont reçu un soutien du projet pour des interventions telles que des systèmes d'eau potable, des puits, des infrastructures de collecte des eaux pluviales, des routes rurales, des plantations d'arbres: vérifiez auprès du système de suivi et d'évaluation du projet. Bois ou combustible: G.1.9 Eau: G.1.10
désagrégation obligatoire	• Ménages • Ménages (%) • Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 2.3** Effet indirect: 2.4, 5.4, 6.4, 12.2

PARTICIPATION ET AUTONOMISATION

SF 2.1	**Ménages satisfaits des services soutenus par le projet**[1]
Définition	Ménages du groupe cible interrogés déclarant qu'ils: (a) ont facilement accédé ou utilisé les services fournis par les entités publiques / privées soutenues par le projet, et (b) étaient satisfaits de la qualité des services fournis par les entités publiques / privées soutenu par le projet. L'indicateur vise à déterminer si les principaux services fournis par les entités publiques / privées soutenues par le projet répondent adéquatement aux besoins des groupes cibles en matière de production / affaires / emploi / moyens de subsistance. L'indicateur évalue indirectement (1) la réactivité du projet en reflétant les points de vue et les besoins des groupes cibles lors de la conception, de la prestation et de l'adaptation des services, et (2) l'impact de l'appui du projet au renforcement des capacités des prestataires de services sur l'amélioration de leur service capacités de livraison.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement Des questions distinctes doivent être posées pour chaque service principal fourni par les entités publiques / privées soutenues par le projet (maximum trois services principaux doivent être identifiés par projet), à déterminer lors de la conception (ou du démarrage) du projet. Les critères de sélection des principaux services fournis peuvent inclure le niveau prévu de sensibilisation des bénéficiaires et le budget alloué au service.
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	Calcul basé sur l'enquête actuelle
Questions liées au IBRE	**[H1] ACCÈS ET UTILISATION DES SERVICES: H.1.1, H.1.2 et H.1.3**
Détermination de la valeur de l'indicateur	Les ménages sont jugés satisfaits des services fournis par le projet si, pour CHAQUE service dont ils ont bénéficié, ils ont réussi à y accéder / l'utiliser facilement ET étaient satisfaits de sa qualité. Ménage satisfait: SI QUAND K.1 = 1 ALORS [(K.2 = 3 OU 4) ET (K.3 = 3 OU 4)] POUR CHAQUE service
désagrégation obligatoire	• Ménages • Ménages (%) • Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 16.7** Effet indirect: 1.4, 2.3 et 2.a

[1] Cet indicateur est obligatoire pour tous les projets approuvés à partir de décembre 2020. Cette règle ne s'applique pas aux projets de type C et type Z.

SF 2.2	**Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décision des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet[2]**
Definition	Ménages des groupes cibles interrogés qui participent à des groupes/organisations soutenus par des projets qui déclarent : a) qu'ils ont une influence sur les décisions prises au sujet du groupe ou de l'organisation soutenu par le projet auquel ils participent; b) le groupe ou l'organisation soutenu par le projet auquel ils participent peut influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services financés par des projets.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement
Unité enquêtée	Enquête de ménage
La mesure	Calcul basé sur l'enquête actuelle
Questions liées au IBRE	**[H2] COMPOSITION ET INFLUENCE DU GROUPE: H.2.1, H.2.2, H.2.3 et H.2.4**
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur ne s'applique qu'aux organisations / groupes communautaires soutenus par le projet tandis que le module □H2□ MEMBRES ET INFLUENCE DE GROUPE fait référence à toute organisation ou groupe communautaire auquel le répondant pourrait appartenir. Par conséquent, pour l'interprétation et la détermination de la valeur de cet indicateur, pour chaque organisation / groupe sélectionné à la question H.2.1, il convient de déterminer s'il s'agit d'une organisation / d'un groupe soutenu par le projet. Les ménages seront considérés comme capables d'influencer la prise de décision des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet. SI, pour au moins **UN groupe soutenu par le projet** auquel ils appartiennent, ils répondent 3 (degré moyen) ou 4 (niveau élevé) aux questions H.2.3 ET H.2.4.
désagrégation obligatoire	• Ménages • Ménages (%) • Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 16.7** Effet indirect: 5.c, 8.3 et 10.2

[2] Cet indicateur est obligatoire pour tous les projets approuvés à partir de décembre 2020. Cette règle ne s'applique pas aux projets de type C et type Z.

IE 2.1	**Individus présentant une amélioration de l'autonomisation**
Définition	L'indicateur d'autonomisation du FIDA est un indice basé sur **l'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture** (pro-WEAI) au niveau du projet développé par l'IFPRI, l'OPHI et l'USAID. Le pro-WEAI est enraciné dans le cadre de Kabeer (1990, 2005) d'autonomisation qui décrit l'autonomisation comme un processus de changement sur les dimensions interdépendantes des ressources, de l'agence et des réalisations et se concentre sur la mesure de l'agence ou de la capacité des individus, qui n'étaient pas en mesure de faites-le précédemment, pour faire des choix stratégiques. (Malapit, et al, 2019). L'indicateur d'autonomisation du FIDA est une version simplifiée du pro-WEAI. Il vise à mesurer l'autonomisation des individus dans les communautés où les projets du FIDA sont mis en œuvre, dans les domaines pertinents pour les opérations du FIDA. L'indicateur d'autonomisation du FIDA comprend 10 des 12 dimensions du pro-WEAI, en se concentrant sur celles que le FIDA peut influencer par le biais de ses activités appuyées. De même que pour le pro-WEAI, ces dimensions sont liées aux trois domaines de l'autonomisation: **l'agence intrinsèque** (pouvoir à l'intérieur), **l'agence instrumentale** (pouvoir à) et **l'agence collective** (pouvoir avec) qui sont liées à la définition de l'autonomisation. Les 10 dimensions sont mises en correspondance avec les trois domaines de l'agence comme suit: ▪ **Agence intrinsèque:** autonomie de revenu, auto-efficacité et attitudes face à la violence entre partenaires intimes. ▪ **Agence instrumentale:** contribution aux décisions productives, propriété des terres et autres actifs, accès aux services financiers et décisions relatives aux services financiers (le cas échéant, fournis par le projet soutenu par le FIDA), contrôle de l'utilisation des revenus et de l'équilibre entre les travaux. ▪ **Agence collective:** adhésion à un groupe et adhésion à des groupes influents *L'indicateur doit être ventilé par sexe afin de comparer l'autonomisation entre les femmes et les hommes.*
Méthode de collecte des données	**Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement:** L'unité d'enquête correspond au ménage mais le sexe du répondant est important; il est en effet important de s'assurer que la proportion de femmes (hommes) interrogées reflète la proportion de femmes (hommes) ciblée par le projet. Si le projet est défini comme transformateur en termes de genre, le questionnaire IBRE comprend alors toutes les questions avec une mention **IE 2.1** (indicateur de renforcement du FIDA CI NUMBER) incluse dans les modules du questionnaire IBRE, ainsi que toutes les questions incluses dans les sous-modules dédiés à l'autonomisation du module [H] PARTICIPATION ET AUTONOMISATION énumérés ci-dessous: [[H2] COMPOSITION ET INFLUENCE DU GROUPE [H3] RÉPARTITION DU TEMPS [H4] AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISION [H5] NOUVELLE ÉCHELLE GÉNÉRALE D'AUTO-EFFICACITÉ [H6] ATTITUDES CONCERNANT LA VIOLENCE DOMESTIQUE Notez que le sous-module «H6» Attitudes à l'égard de la violence domestique est obligatoire. Cependant, étant donné la sensibilité du sujet dans certains contextes, le personnel du projet peut contacter le département ECG du FIDA et l'équipe Genre pour obtenir des conseils sur la meilleure façon de collecter les données. Notez également que pour les sous-modules [H3] à [H6], l'équipe de projet pourrait envisager de sonder l'homme ET la femme AU SEIN du ménage pour un sous-ensemble spécifique de projets (par exemple, une évaluation d'impact réalisée sur 15% des projets et méthodologies des ménages). Il est

	recommandé, mais pas obligatoire, car cette approche nécessite des ressources supplémentaires (temps, budget et capacités), le personnel du projet peut contacter ECG et l'équipe Genre pour obtenir de l'aide.
Unité enquêtée	Enquête auprès des ménages à état des lieux, mi-parcours et achèvement, individus bénéficiaires reflétant la proportion de femmes / hommes ciblés par le projet
La mesure	**COMPARAISON des résultats avec l'enquête de référence**
Questions liées aux IBRE	**Toutes les questions avec une mention IE 2.1 (CI NUMBER):** [B] LOGEMENT ET AVOIRS: B.1.2, B.2.1, B.2.2, B.2.3, B.2.4. PRODUCTION ET RESSOURCES NATURELLES : C.0.1, C.0.3, C.0.7, C.1.3, C.1.4, C.1.15, C.1.22, C.1.23, C.2.0, C.2.1, C.2.7, C.2.8, C.2.9, C.2.10, **[C]**.2.11, C.3.3, C.3.4, C.3.5, C.3.6. **[E]** SERVICES FINANCIERS : E.1, E.2, E.3, E.4, E.5, E.7, E.8, E.10 **[F]** NUTRITION : F.1.2, F.1.3. ENTREPRISES RURALES: I.0.2, I.1.3, I.2.1. **ainsi que des sous-modules dédiés à l'autonomisation:** [H] PARTICIPATION ET AUTONOMISATION: [[H2] COMPOSITION ET INFLUENCE DU GROUPE [H3] RÉPARTITION DU TEMPS [H4] AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISION [H5] NOUVELLE ÉCHELLE GÉNÉRALE D'AUTO-EFFICACITÉ [H6] ATTITUDES CONCERNANT LA VIOLENCE DOMESTIQUE
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur s'applique uniquement aux personnes qui ont bénéficié ou participé à une activité soutenue par le projet: vérifiez auprès du système de suivi et d'évaluation du projet. Chaque dimension est pondérée de façon égale et se voit attribuer une note - 1: adéquate et 0: non adéquate - selon les réponses aux questions liées aux dimensions: ***Voir l'annexe II sur les indicateurs de nutrition et d'autonomisation pour la description des CRITÈRES D'ADÉQUATION et pour l'estimation de* IE 2.1 *au niveau du projet sur la base des résultats de l'enquête IBRE.*** Sur la base de la notation de chaque dimension, un score d'autonomisation est calculé et est ensuite exprimé en pourcentage. Chaque dimension est également pondérée. ***Le score doit ensuite être comparé au score de référence pour évaluer s'il a augmenté ou non.*** ***Exemple 1 pour 1 individu:***

Enquête IBRE	*Référence*	*Mi-parcours*
Dimensions: ***Agence intrinsèque*** *-Autonomie de revenu:* *-Auto-efficacité:* *-Attitudes à l'égard de la violence entre partenaires intimes:* ***Agence instrumentale*** *-Contribution aux décisions productives:* *-Propriété des terres et autres actifs:* *-Accès et décisions sur les services financiers:*	***Agence intrinsèque*** *-Adéquat: 1 Pt* *- Insuffisant: 0 pt* *-Adéquat, 1 Pt* ***Agence instrumentale*** *-Insuffisant, **0 pt*** *-Adéquat, 1 Pt* *-Adéquat, 1 Pt* *-Adéquat, **0 Pt*** *-Insuffisant, 0 pt* ***Agence Collective*** *-Pas adéquat. 0 pt* *-Insuffisant, 0 pt*	***Agence intrinsèque*** *-Adéquat: 1 Pt* *- Insuffisant: 0 pt* *-Adéquat, 1 Pt* ***Agence instrumentale*** *-Insuffisant, **1 pt*** *-Adéquat, 1 Pt* *-Adéquat, 1 Pt* *-Adéquat, **1 Pt*** *-Insuffisant, 0 pt* ***Agence Collective*** *-Pas adéquat. 0 pt* *-Insuffisant, 0 pt*

-Contrôle de l'utilisation des revenus: *- Équilibre charge de travail:* ***Agence Collective**:* *-Appartenance au groupe:* *-Appartenance à des groupes influents*		
Total de points:	*4 points (sur 10)*	*6 Points (sur 10)*
Score d'autonomisation:	***40%***	***60%***

Le répondant a constaté une amélioration de l'habilitation

Exemple 2 pour 1 individu:

Enquête IBRE	*Référence*	*Mi-parcours*
Dimensions: ***Agence intrinsèque*** *-Autonomie de revenu:* *-Auto-efficacité:* *-Attitudes à l'égard de la violence entre partenaires intimes:* ***Agence instrumentale*** *-Contribution aux décisions productives:* *-Propriété des terres et autres actifs:* *-Accès et décisions sur les services financiers:* *-Contrôle de l'utilisation des revenus:* *- Équilibre travail:* ***Agence Collective**:* *-Appartenance au groupe:* *-Appartenance à des groupes influents*	***Agence intrinsèque*** *-Adéquat: 1 Pt* *- Insuffisant: 0 pt* *-Adéquat, 1 Pt* ***Instrumental agency*** ***Agence instrumentale*** *-Insuffisant, **0 pt*** *-Adéquat, 1 Pt* *-Adéquat, 0 Pt* *-Adéquat, **0 Pt*** *-Insuffisant, 0 pt* ***Agence Collective*** *-Pas adéquat. 1 pt* *-Insuffisant, 0 pt*	***Agence intrinsèque*** *-Adéquat: 1 Pt* *- Insuffisant: 0 pt* *-Adéquat, 0 Pt* ***Instrumental Agency*** ***Agence instrumentale*** *-Insuffisant, **0 pt*** *-Adéquat, 1 Pt* *-Adéquat, 0 Pt* *-Adéquat, **1 Pt*** *-Insuffisant, 0 pt* ***Agence Collective*** *-Pas adéquat. 1 pt* *-Insuffisant, 0 pt*
Total de points:	*4 Points (sur 10)*	*4 Points (sur 10)*
Score d'autonomisation	***40%***	***40%***

Dans l'ensemble, le répondant n'a pas connu d'amélioration de l'autonomisation. Cependant, une analyse du changement dans les domaines d'autonomisation donne un aperçu des changements dans l'autonomisation au niveau des indicateurs. Les attitudes à l'égard de la violence entre partenaires intimes sont compensées par le contrôle de l'utilisation des revenus.

Désagrégation obligatoire	• Nombre total de personnes • Nombre total de personnes (percentage) • Femmes • Femmes (percentage) • Hommes • Hommes (percentage)
ODD direct/indirect	**Effet direct: 10.2** Effet indirect: 1.4, 5.4, 5.5, 5.a, 5.c et 16.7

ANNEXE II:

INDICATEURS RELATIFS À LA NUTRITION ET À L'AUTONOMISATION: DESCRIPTION DÉTAILLÉE ET MESURE

INDICATEURS RELATIFS À LA NUTRITION

1.2.8	**Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)**
Définition	Femmes interrogées déclarant pratiquer un régime alimentaire diversifié, ce qui signifie qu'elles consomment des aliments provenant d'au moins cinq des 10 groupes alimentaires prescrits. La "diversité alimentaire minimale – femmes" mesure la diversité alimentaire des femmes afin d'évaluer la qualité de leur alimentation. Il s'agit d'un indicateur supplétif qui permet de juger de l'adéquation de la consommation de micronutriments (vitamines et minéraux, par exemple) par les femmes. C'est également un indicateur supplétif permettant d'évaluer l'adéquation de l'apport nutritionnel au niveau des membres du ménage. La MDDW devrait fournir une image plus générale de l'apport nutritionnel d'un ménage, en tenant compte du fait que, dans la plupart des sociétés, les femmes sont plus susceptibles d'être vulnérables sur le plan nutritionnel en raison de leur position défavorisée par rapport à la répartition à l'intérieur du ménage d'aliments nutritifs dans des contextes pauvres en ressources, qui sont les principales cibles des opérations du FIDA. De plus, les femmes, et en particulier celles en âge de procréer (15-49 ans), sont plus vulnérables en raison de leur plus forte demande physiologique en nutriments par rapport aux hommes adultes.
Méthode de collecte des données	Enquête IBRE En particulier: ▪ Assurez-vous que la liste d'exemples dans chaque catégorie est adaptée au contexte local. ▪ Assurez-vous que les enquêteurs connaissent les plats locaux; si le répondant mentionne un plat mixte, on lui demandera la liste de tous les ingrédients, jusqu'à ce que le répondant dise "rien d'autre".
Unité interrogée	Enquête sur les ménages à état des lieux, mi-parcours et achèvement, femmes dans la tranche d'âge de 15 à 49 ans
Mesure	Calcul prenant pour base l'enquête actuelle
Questions en rapport avec les IBRE	[F] NUTRITION : [F1] CONTEXTE NUTRITIONNEL: F.1.0, F.1.1 [F2] DIVERSITÉ ALIMENTAIRE: F.2.1 et F.2.2
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur ne s'applique qu'aux ménages bénéficiaires ayant participé à une activité appuyée par le projet et conçue pour contribuer à améliorer la nutrition: à vérifier avec le système de S&E du projet et le point F.1.0 de l'enquête sur les IB, et s'assurer qu'une femme âgée de 15 à 49 ans est disponible pour répondre à cette partie du questionnaire. Le questionnaire (F.2.2) comprend la classification des aliments en 10 groupes d'aliments. On demande à chaque femme (de 15 à 49 ans) quels aliments elle a consommé au cours des dernières 24 heures. Si son régime alimentaire comprend des aliments qui peuvent être classés dans AU MOINS CINQ groupes alimentaires, on considère alors qu'elle devrait avoir satisfait aux exigences minimales de consommation de micronutriments. La quantité d'aliments consommée, pour chaque groupe alimentaire, doit être de 15 g ou plus. ***Voir le graphique ci-dessous pour l'estimation de 1.2.8 au niveau du projet, sur la base des résultats de l'enquête IBRE***

désagrégation obligatoire	• Femmes • Femmes (%) • Ménages • Ménages (%) Membres des ménages
ODD Direct/indirect	**Effet direct: 2.1** Effet indirect: 2.2, et 3.4

ESTIMATION IB 1.2.8: Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)

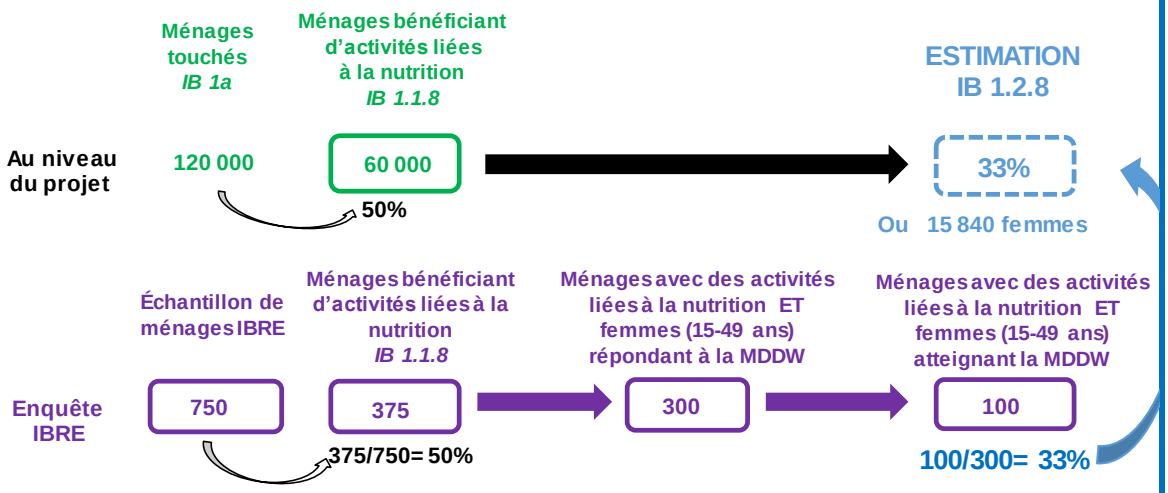

Des résultats de l'enquête IBRE au rapport dans le cadre logique:

IB 1.1.8: Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition (données du S&E)	
Nombre total de participants	60 000
Femmes	40 000
Hommes	20 000
Nombre de ménages	60 000
Membres des ménages bénéficiaires	300 000 (soit 5 membres/ménage)
IB 1.2.8: Femmes de 15 à 49 ans déclarant une MDDW (estimé à partir de l'enquête IBRE)	
% de femmes	**33 %**
Nombre de femmes	15 840 (soit 60000* 300/375* 100/300)
Nombre de ménages	15 840 (soit 60000* 300/375* 100/300)
Pourcentage de ménages	33%
Membres des ménages	79 200 (soit 5 membres/ménage)

1.2.9	**Ménages ayant amélioré leurs connaissances, attitudes et pratiques (CAP) liées à la nutrition**
Définition	Ménages ciblés ayant acquis de nouvelles connaissances et adopté de bonnes attitudes et pratiques (CAP) en matière de nutrition. Cet indicateur est pertinent lorsqu'un projet comprend l'éducation nutritionnelle, le conseil, la communication sur le changement de comportement, la transmission dans les médias de messages sur la nutrition, des démonstrations culinaires, etc. Il s'agit d'une mesure du changement dans les comportements ciblés ayant des impacts négatifs sur la nutrition, tel que déterminés par une analyse de la situation nutritionnelle. Il s'agit notamment de l'amélioration de l'assainissement de l'eau et de l'hygiène, de l'amélioration des pratiques d'alimentation des enfants, de l'apport de micronutriments, de la sécurité alimentaire et de la culture. Ces pratiques peuvent varier en fonction du contexte.
Méthode de collecte des données	**Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement** Dans le modèle du questionnaire IBRE, le module CAP comprend six composantes correspondant aux comportements les plus répandus affectant les résultats nutritionnels. Les six composantes sont: A) Eau et hygiène; B) Assainissement et hygiène; C) Sécurité alimentaire, hygiène et préparation des aliments; D) Apport de micronutriments; E) Pratiques alimentaires; F) Pratiques culturelles alimentaires. Chaque projet devra sélectionner au moins deux composantes en fonction des comportements les plus importants qui devraient être promus par le projet en vue d'une meilleure nutrition. Les questions et réponses devront peut-être être adaptées au contexte spécifique et aux pratiques nutritionnelles dans la zone du projet. Il sera peut-être nécessaire de concevoir des composantes supplémentaires en fonction des caractéristiques du projet (il est recommandé de les élaborer au stade de la conception). Le questionnaire des composantes CAP devra être contextualisé et finalisé avec un expert en nutrition avant la réalisation de l'enquête de référence.
Unité interrogée	Enquête sur les ménages
Mesure	Calcul prenant pour base l'enquête actuelle
Questions en rapport avec les IBRE	[F] NUTRITION : [F1] CONTEXTE NUTRITIONNEL: F.1.0, F.1.1 [F3] CAP
Détermination de la valeur de l'indicateur	L'indicateur s'applique uniquement aux ménages bénéficiaires ayant participé à une activité appuyée par le projet et conçue pour contribuer à améliorer la nutrition: vérifier avec le système de S&E du projet le point F.1.0 de l'enquête sur les IB. Sur la base des réponses pour chaque composante sélectionnée, une note CAP est calculée et exprimée en pourcentage. 1 point est attribué à chaque réponse adéquate et le nombre total de points pour chaque composante est converti en pourcentage. La note CAP finale correspond à la moyenne des notes de chaque composante. Un poids égal est ainsi appliqué à chaque composante (sauf indication et justification contraires dans le document de conception). Si la note CAP est au MINIMUM de 60%, on considère que le ménage répond aux exigences en matière de CAP liées à la nutrition. *Exemple:* ▪ *Composante A. Eau et hygiène:* *5 réponses adéquates sur 6 questions: 85%* ▪ *Composante C. Sécurité alimentaire, hygiène et préparation des aliments:* *5 réponses adéquates sur 9 questions: 55%* ▪ *Composante E. Pratiques d'alimentation/Alimentation complémentaire –* *Pour les mères d'enfants de plus de 6 mois:*

	4 réponses adéquates sur 5 questions: 80% ▪ *Note CAP = (85% + 55% + 80%)/3= 75% >60%* *Le ménage interrogé répond aux exigences en matière de CAP liées à la nutrition.* **LES CRITÈRES D'ADÉQUATION pour chaque question sont décrits dans le tableau ci-dessous** **Voir le graphique ci-dessous pour l'estimation de l'IB 1.2.9 au niveau du projet, sur la base des résultats de l'enquête IBRE**

ESTIMATION IB 1.2.9:
Ménages ayant amélioré leurs connaissances, attitudes et pratiques (CAP) liées à la nutrition

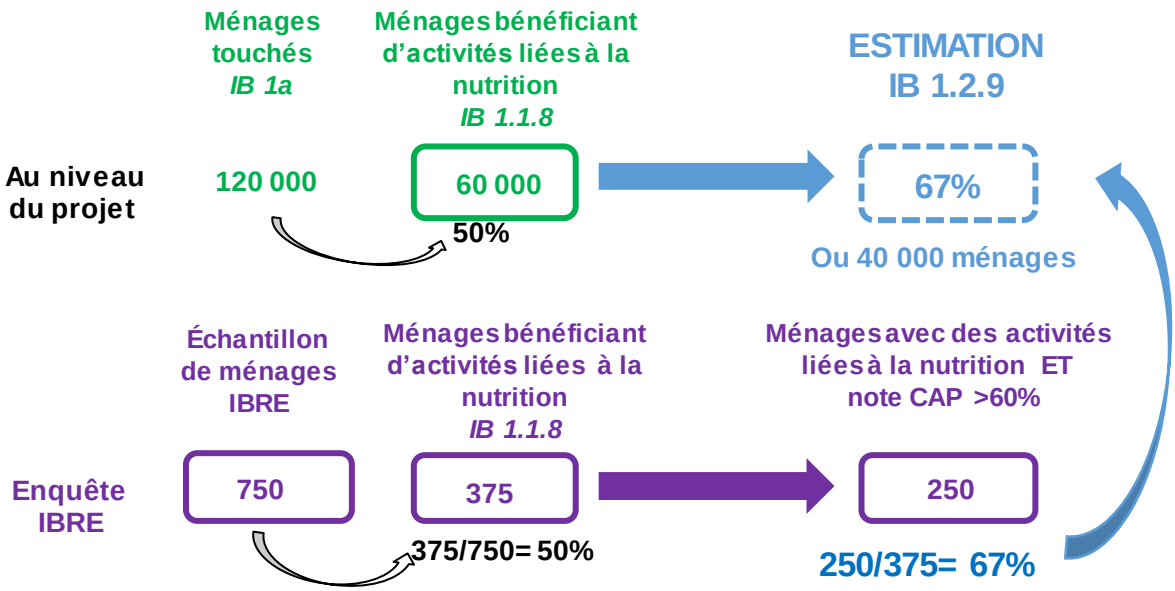

Des résultats de l'enquête IBRE au rapport dans le cadre logique:

IB 1.1.8: Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition (données du S&E)	
Nombre total de participants	60 000
Femmes	40 000
Hommes	20 000
Nombre de ménages	60 000
Membres des ménages bénéficiaires	300 000 (soit 5 membres/ménage)
IB 1.2.9: Ménages ayant amélioré leurs CAP liées à la nutrition (estimé à partir de l'enquête IBRE)	
Pourcentage de ménages	**67%**
Nombre de ménages	40 000 (soit 60000* 250/375)
Membres des ménages	200 000 (soit 5 membres/ménage)

Questionnaire CAP – Guide et critères d'adéquation

Une note est assignée à chaque question – 1 point pour une réponse "adéquat" et 0 point pour une réponse "non adéquat" – en fonction des critères d'adéquation présentés ci-dessous.
Il convient de noter que les critères d'adéquation pourraient être révisés à la lumière du contexte spécifique et des caractéristiques du projet.
Le nombre total de points pour chaque composante est converti en pourcentage. La note CAP finale correspond à la moyenne des notes de chaque composante. Un poids égal est ainsi appliqué à chaque composante (sauf indication et justification contraires dans le document de conception).
Si la note CAP est au MINIMUM de 60%, on considère que le ménage répond aux exigences en matière de CAP liées à la nutrition

Question type: C: Connaissances / A: Attitudes / P: Pratiques

Nº	Type	Question	Réponse	Critères d'adéquation
Composante A. Eau et hygiène				
B.1.12	P	*Le but est de déterminer si la source d'eau est sûre ou non* Q: Quelle est la principale source d'eau potable utilisée par votre ménage?	**CHOISIR UNE RÉPONSE CONTEXTUALISER** 1: Robinet/colonne d'alimentation publics - 2: Pompe manuelle/forage - 3: Puits creusé protégé – 4: Puits creusé non protégé – 5: Vendeur/kiosque à eau – 6: Raccordement par canalisation à la maison (ou à la maison du voisin) - 7: Eau de surface (lac, étang, barrage, rivière) - 8: Source protégée - 9: Source non protégée - 10: Eau de pluie (recueillie de manière sûre) - 11: Eau en bouteille/en sachets - 12: Camion-citerne – 13: Autre – 14: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1, 2, 3, 6, 8, 10, 11 NON ADÉQUAT: 4, 5, 7, 9, 12, 13, 14
F.3.1	P	Q: À quelle fréquence nettoyez-vous les conteneurs d'eau potable?	**CHOISIR UNE RÉPONSE** 1: À chaque usage - 2: Au moins une fois par semaine - 3: Au moins une fois par mois - 4: Au moins une fois par an - 5: Je ne sais pas – 6: Jamais	ADÉQUAT: 1, 2 NON ADÉQUAT: 3, 4, 5, 6
F.3.2	P	Q: Buvez-vous directement de l'eau de sources communes peu sûres (rivière, canal, etc.)?	1: Oui – 2: Non – 3: Parfois	ADÉQUAT: 2 NON ADÉQUAT: 1, 3
F.3.3	C	Q: Quelle est selon vous la probabilité que votre enfant soit malade, avec mal d'estomac ou diarrhée, par exemple, parce que vous ne vous lavez pas les mains	1: Peu probable– 2: Probable – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 2 NON ADÉQUAT: 1, 3
F.3.4	P	Q: Disposez-vous (ou recueillez-vous) d'un approvisionnement en eau suffisant pour répondre aux besoins quotidiens de votre ménage, comme le bain, la cuisine, le nettoyage de la maison, etc. (en dehors des usages pour les animaux, la préparation de briques, l'agriculture, le jardinage, etc.?)	1: Oui, toujours - 2: Oui, presque – 3: Parfois seulement – 4: Pas du tout - 5: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1, 2 NON ADÉQUAT: 3, 4, 5
F.3.5	A	Q: À quel point pensez-vous qu'il est bon de vous laver les mains avant de nourrir un enfant /de manger?	1: Pas bon - 2: Bon – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 2 NON ADÉQUAT: 1, 3
Composante B: Assainissement et hygiène				
B.1.8	P	Q: Quel est le type de toilettes habituellement utilisé par votre ménage?	**CHOISIR UNE RÉPONSE CONTEXTUALISER**	ADÉQUAT: 1, 2, 5, NON ADÉQUAT: 3, 4, 6, 7

			1: Latrines/toilettes à usage privé - 2: Latrines communes - 3: Latrines à fosse ouverte - 4: Sac plastique - 5: Seau de toilettes - 6: Brousse - 7: Je ne sais pas	
F.3.6	P	Q: Y a-t-il un poste de lavage de mains aux latrines/toilettes?	1: Oui - 2: Non – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3**
F.3.7	P	Q: Y a-t-il du savon au poste de lavage de mains?	1: Oui - 2: Non – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3**
F.3.8	P	*Le but est de déterminer si les déchets domestiques pourraient constituer une menace sérieuse pour les conditions d'assainissement et d'hygiène du ménage* Q: Où votre ménage jette-t-il ses déchets domestiques?	**CHOISIR UNE RÉPONSE CONTEXTUALISER** 1: Fosse domestique - 2: Fosse commune -3: Poubelle/conteneur de rue pour la collecte des ordures - 4: Zone ouverte désignée - 5: Zone ouverte non désignée - *6: Déchets enterrés - 7: Déchets brûlés* - 8: Autre	ADÉQUAT: 1, 2, 3, 4, *6* NON ADÉQUAT: 5, *7*, 8 *[Pour les réponses # 6 et # 7, l'adéquation doit être décidée en fonction du contexte spécifique]*
F.3.9	A	Q: À quel point pensez-vous qu'il est bon d'éliminer les excréments de votre maison et de son environnement? (La question fait référence aux excréments humains et animaux)	1: Bon – 2: Pas bon – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: 2, 3
Composante C: Sécurité alimentaire, hygiène et préparation des aliments				
F.3.10	P	Q: Vous lavez-vous les mains immédiatement avant de toucher la nourriture?	1: Jamais – 2: Rarement – 3: Parfois – 4: La plupart du temps – 5: Toujours	ADÉQUAT: 4, 5 NON ADÉQUAT: **1, 2, 3,**
F.3.11	P	Q: Vérifiez-vous la date de péremption des ingrédients avant de les utiliser dans la préparation des aliments?	1: Jamais – 2: Rarement – 3: Parfois – 4: La plupart du temps – 5: Toujours	ADÉQUAT: 4, 5 NON ADÉQUAT: **1, 2, 3,**
F.3.12	P	Q: Utilisez-vous des aliments après la date d'expiration si leur aspect qualitatif ne présente pas de changement visible?	1: Jamais – 2: Parfois – 3: Toujours	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3**
F.3.13	C	Q: Les aliments bien cuits sont débarrassés des microbes qui provoquent des maladies transmises par la nourriture.	1: Vrai – 2: Faux – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 2 NON ADÉQUAT: **1, 3**
F.3.14	C	Q: Laver les fruits et légumes sous l'eau courante et les peler est suffisant pour que ces aliments soient propres à la consommation.	1: Vrai – 2: Faux – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3**
F.3.15	P	Q: Avez-vous (ou un membre de votre famille) l'habitude de manger des restes qui n'ont pas été correctement entreposés? *Il peut être nécessaire, par exemple, de placer certains aliments dans une zone à climat contrôlé; d'autres aliments doivent être couverts et protégés des mouches s'ils sont placés sur une étagère, etc.*	1: Jamais – 2: Parfois – 3: Toujours	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3,**
F.3.16	C	Q: Les aliments impropres à la consommation changent toujours de couleur, de goût et/ou d'odeur	1: Vrai – 2: Faux – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 2 NON ADÉQUAT: **1, 3**
F.3.17	P	Q: Est-ce que vous couvrez vos aliments pour les protéger des mouches?	1: Oui – 2: Non – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3**
F.3.18	A	Q: À quel point pensez-vous qu'il est bon de conserver la viande, la volaille, le poisson, les fruits de mer ou les aliments cuits couverts ou au frais?	1: Pas bon – 2. Bon. – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 2 NON ADÉQUAT: 1, 3

Composante D: Apport de micronutriments				
F.3.19	C	Q: Comment peut-on prévenir la carence en iode?	**CHOISIR UNE RÉPONSE** 1: Manger/préparer les aliments avec du sel iodé – 2: Autre – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3**
F.3.20	P	Q: Avez-vous utilisé du sel dans le repas principal consommé la nuit dernière par les membres de votre famille?	1: Oui – 2: Non – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: 2, 3
F.3.21	P	Q: Quel type de sel avez-vous utilisé?	**CHOISIR UNE RÉPONSE** 1: Iodé – 2: Non iodé – 3: Pas de sel à la maison – 4: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3, 4**
F.3.22	C	Q: Avez-vous entendu parler de l'anémie liée à la carence en fer?	1: Oui - 2: Non – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: 2, 3
F.3.23	C	Q: Quelles sont les causes de l'anémie?	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES** 1: Manque de nutriments adéquats dans le régime alimentaire et/ou apport en quantités insuffisantes 2: Maladie et/ou infection (par exemple, paludisme, VIH/sida, etc.) 3: Saignement abondant pendant les règles 4: Je ne sais pas	**Au moins une réponse correcte suffit pour la note "adéquat":** ADÉQUAT: Si la réponse contient 1 et/ou2 et/ou 3 NON ADÉQUAT: Si la réponse contient 4
F.3.24	C	Q: À quel point le manque de vitamine A dans votre corps vous paraît-il sérieux/dangereux?	1: Sérieux – 2: Pas sérieux - 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3**
F.3.25	C	Q: Quels sont les membres du ménage les plus exposés à l'anémie liée à la carence en fer?	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES** 1: Femmes en âge de procréer 2: Jeunes garçons 3: Hommes adultes 4: Enfants de moins de 5 ans 5: Personnes âgées 6. Jeunes filles	**Réponse considérée comme adéquate si au moins deux options adéquates sont choisies** ADÉQUAT: 1, 4, 6 NON ADÉQUAT: 2, 3, 5
F.3.26	P	Q: Hier, durant la journée ou la nuit, avez-vous consommé des aliments riches en vitamine A, comme *[Exemples d'aliments riches en vitamine A disponibles localement/fréquemment consommés]?*	1: Oui - 2: Non – 3: Je ne sais pas/Pas de réponse	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2, 3**
F.3.27	P	Q: À quelle fréquence consommez-vous de la viande/du poisson?	1: Au moins deux fois par semaine - 2: Une fois par semaine – 3: Une fois par mois	ADÉQUAT: 1, 2 NON ADÉQUAT: 3
F.3.28	A	Q: Quelle est selon vous la probabilité qu'une femme enceinte souffre d'anémie?	1: Peu probable – 2: Probable – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 2 NON ADÉQUAT: 1, 3
Composante E: Pratiques alimentaires/Alimentation complémentaire				
Il serait idéal, pour cette composante, que l'enquêteur soit une femme, afin que les mères soient à l'aise (pour les mères avec des enfants). *Pour les informations sur la présence de bébés, vérifier la liste des membres du ménage.*				
		Pour les mères d'enfants de moins de 6 mois:		
F.3.29	P	*Cette question a pour but de mesurer l'amélioration, au fil du temps, des mères qui nourrissent exclusivement leur bébé au sein pendant les six premiers mois* Q: Hier, durant la journée ou la nuit, (nom du bébé) a-t-il/elle consommé l'un des liquides suivants? (Lire la liste des liquides, en commençant par "de l'eau ordinaire")	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES** 1: Eau ordinaire - 2: Lait maternel - 3: Préparations pour nourrissons - 4: Lait, tel que lait animal, en conserve, en poudre ou frais - 5: Jus ou boisson à base de jus - 6: Bouillon clair - 7: Yogourt - 8: Bouillie liquide - 9: Tout autre liquide comme (énumérer d'autres liquides à base d'eau disponibles dans le contexte local) - 10: Tout autre liquide	ADÉQUAT: 2 NON ADÉQUAT: Si la réponse contient: 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10
F.3.30	C	Q: Jusqu'à quel âge est-il recommandé qu'une mère nourrisse son enfant exclusivement au sein?	**CHOISIR UNE RÉPONSE** 1: De la naissance à six mois - 2: Autre - 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: **2,3**

F.3.31	A	Q: Dans quelle mesure pensez-vous qu'il soit bon de nourrir votre bébé exclusivement au sein pendant six mois?	1: Pas bon – 2: Bon - 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 2 NON ADÉQUAT: 1,3
F.3.32	C	Q: Quels sont les avantages, pour un bébé, d'être nourri exclusivement au sein pendant les six premiers mois de sa vie?	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES** 1: Il/Elle grandit en bonne santé – 2: Protection contre la diarrhée et d'autres infections – 3: Protection contre l'obésité et des maladies chroniques à l'âge adulte – 4: Protection contre d'autres maladies – 5: Autre - 6: Je ne sais pas	**Au moins une réponse correcte suffit pour la note "adéquat":** ADÉQUAT: Si la réponse contient 1 et/ou 2 et/ou 3 et/ou 4 NON ADÉQUAT: Si la réponse contient 5 et/ou 6
		Pour les mères d'enfants de plus de six mois		
F.3.33	C	Q: À quel âge les bébés devraient-ils commencer à absorber d'autres aliments en plus du lait maternel?	**CHOISIR UNE RÉPONSE** 1: À six mois – 2: Autre – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: 2, 3
F.3.34	C	Q: Pourquoi est-il important de commencer à donner aux bébés d'autres aliments en plus du lait maternel à partir de l'âge de six mois?	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES** 1: Le lait maternel ne peut pas fournir à lui seul tous les nutriments dont le bébé a besoin pour sa croissance à partir de six mois – 2: À six mois, le développement du bébé fait qu'il est prêt à absorber d'autres aliments – 3: Je ne sais pas	**Au moins une réponse correcte suffit pour la note "adéquat":** ADÉQUAT: Si la réponse contient 1 et/ou 2 NON ADÉQUAT: Si la réponse contient 3
F.3.35	P	Q: Hier, durant la journée ou la nuit, (nom du bébé) a-t-il/elle mangé:	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES,** que l'aliment ait été consommé seul ou combiné à d'autres aliments: Groupe 1: Céréales, racines et tubercules - Groupe 2: Légumineuses et noix - Groupe 3: Produits laitiers - Groupe 4: Aliments de chair, viande, poisson, crustacés ou fruits de mer – crabes, escargots ou insectes – Groupe 5: Œufs - Groupe 6: Fruits et légumes contenant de la vitamine A - Groupe 7: Autres fruits et légumes	ADÉQUAT: Quatre groupes d'aliments ou plus NON ADÉQUAT: Moins de quatre groupes d'aliments
F.3.36	A	Q: Êtes-vous confiante dans la manière dont vous préparez la nourriture pour votre enfant?	1: Confiante - 2: Pas confiante – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: 2, 3
F.3.37	A	Q: Est-il difficile, pour vous de nourrir votre enfant plusieurs fois par jour?	1: Pas difficile – 2: Difficile – 3: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: 2, 3
Composante F: Pratiques culturelles alimentaires				
F.3.38	P	Q: Discutez-vous avec d'autres membres de la famille et partagez-vous des décisions concernant une alimentation saine et une bonne nutrition?	1: Oui 2: Non	ADÉQUAT: 1 NON ADÉQUAT: 2
F.3.39	A	*Certains aliments nutritifs sont associés à une classe sociale inférieure. Le but est de faire en sorte que les paysans ruraux pauvres conservent un régime alimentaire sain même avec des revenus accrus.* Q: Quels sont, parmi les aliments suivants, ceux que vous considérez comme des aliments de pauvres?	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES** 1: Légumes traditionnels/sauvages nutritifs - 2: Aliments transformés/boissons sucrées - 3: Céréales/tubercules traditionnels - 4: Aucun - 5: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 4 NON ADÉQUAT: Si la réponse contient 1 et/ou 2 et/ou 3
F.3.40	A	*Le but est de mesurer la réduction, au fil du temps, de l'influence des obstacles sociaux et culturels à la consommation d'aliments nutritifs par les groupes vulnérables*	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES** 1: Légumes - 2: Aliments riches en protéines - 3: Fruits - 4: Elles doivent tous les consommer - 5: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 4 NON ADÉQUAT: Si la réponse contient 1 et/ou 2 et/ou 3 et/ou 5

		Q: Selon vous, quels types d'aliments ne devraient pas être consommés par les femmes enceintes?		
F.3.41	A	*Le but est de mesurer la réduction, au fil du temps, de l'influence des obstacles sociaux et culturels à la consommation d'aliments nutritifs par les groupes vulnérables* Q: Selon vous, quels types d'aliments ne devraient pas être consommés par les femmes allaitantes?	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES** 1: Légumes - 2: Aliments riches en protéines - 3: Fruits - 4: Elles doivent tous les consommer - 5: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 4 NON ADÉQUAT: Si la réponse contient 1 et/ou 2 et/ou 3 et/ou 5
F.3.42	A	*Le but est de mesurer la réduction, au fil du temps, de l'influence des obstacles sociaux et culturels à la consommation d'aliments nutritifs par les groupes vulnérables* Q: Selon vous, quels types d'aliments ne devraient pas être consommés par les enfants en bas âge (l'hypothèse est qu'ils sont propres et sûrs, et consommés en quantités adéquates)	**CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES POSSIBLES** CONTEXTUALISER 1: Légumes (Ajouter des exemples) 2: Aliments riches en protéines (Ajouter des exemples) 3: Fruits (Ajouter des exemples) 4: Ils doivent tous les consommer 5: Je ne sais pas	ADÉQUAT: 4 NON ADÉQUAT: Si la réponse contient 1 et/ou 2 et/ou 3 et/ou 5
F.3.43	P	Q: Transformez-vous des produits alimentaires au niveau du ménage pour vous assurer d'une disponibilité alimentaire supplémentaire en cas de pénurie?	**CHOISIR UNE RÉPONSE** 1: Oui, suivant des méthodes traditionnelles 2: Oui, avec des technologies de base 3: Oui, suivant des méthodes traditionnelles et avec des technologies de base 4: Non, je ne transforme aucun produit alimentaire	ADÉQUAT: 1, 2, 3 NON ADÉQUAT: 4
F.3.44	P	Q: Quelle est la principale méthode de cuisson que vous utilisez pour "*citer un légume courant dans la zone du projet*"?	**CHOISIR UNE RÉPONSE** 1: Bouillir et jeter l'eau – 2: Bouillir et utiliser l'eau – 3: Laver et manger cru – 4: À la vapeur – 5: Friture à la poêle – 6: Friture dans un bain d'huile	ADÉQUAT: 2, 3, 4, 5 NON ADÉQUAT: 1, 6

INDICATEUR D'AUTONOMISATION DU FIDA:

IE.2.1	**Individus présentant une amélioration de l'autonomisation**
Définition	L'indicateur d'autonomisation du FIDA est un indice fondé sur **l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture** (IAFA) au niveau des projets, élaboré par l'IFPRI, l'OPHI et USAID. L'indice IAFA trouve ses racines dans le cadre d'autonomisation de Kabeer (1990, 2005) qui décrit l'autonomisation comme un processus de changement dans les dimensions interdépendantes des ressources, de l'agencéité et des réalisations, et porte principalement sur la mesure de l'agencéité ou de la capacité des personnes, qui n'étaient pas en mesure de le faire précédemment, d'effectuer des choix stratégiques. (Malapit, et al, 2019). L'indicateur d'autonomisation du FIDA est une version simplifiée de l'indice IAFA au niveau des projets. Il vise à mesurer l'autonomisation des personnes dans les communautés où sont exécutés les projets du FIDA, dans les domaines pertinents aux opérations du Fonds. L'indicateur d'autonomisation du FIDA comprend 10 des 12 dimensions de l'indice IAFA au niveau des projets et porte principalement sur celles sur lesquelles le FIDA peut exercer une influence par des activités qu'il appuie. De même que pour l'indice IAFA au niveau des projets, ces dimensions sont reliées à trois domaines de l'autonomisation: **l'agencéité intrinsèque** (pouvoir interne à la personne), **l'agencéité instrumentale** (pouvoir de) et **l'agencéité collective** (pouvoir avec) qui sont liées à la définition de l'autonomisation. Les 10 dimensions sont mises en correspondance avec les trois domaines de l'agencéité comme suit: ▪ **agencéité intrinsèque:** autonomie de revenu, auto-efficacité et attitudes face à la violence entre partenaires intimes; ▪ **agencéité instrumentale:** contribution aux décisions productives, propriété des terres et autres actifs, accès aux services financiers et décisions relatives à ces services (s'ils sont fournis, le cas échéant, par le projet appuyé par le FIDA), contrôle de l'utilisation des revenus et de l'équilibre vie professionnelle/vie privée; ▪ **agencéité collective:** adhésion à un groupe et adhésion à des groupes influents. *L'indicateur doit être ventilé par sexe afin de comparer l'autonomisation entre les femmes et les hommes.*
Méthode de collecte des données	**Enquête IBRE à état des lieux, mi-parcours et achèvement:** L'unité d'enquête correspond au ménage, mais le sexe du répondant n'est pas indifférent dans ce cas; il est en effet important de s'assurer que la proportion de femmes et d'hommes interrogés reflète la proportion de femmes et d'hommes ciblés par le projet. Si le projet est défini comme ayant une approche transformatrice en matière de genre, le questionnaire IBRE comprend alors toutes les questions avec une mention IE.2.1 (numéro d'IB de l'indicateur d'autonomisation du FIDA) incluse dans les modules du questionnaire IBRE, ainsi que toutes les questions incluses dans les sous-modules dédiés à l'autonomisation du module [H] PARTICIPATION ET AUTONOMISATION énumérés ci-dessous: [[H2] COMPOSITION ET INFLUENCE DU GROUPE [H3] RÉPARTITION DU TEMPS [H4] AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISIONS [H5] NOUVELLE ÉCHELLE GÉNÉRALE D'AUTO-EFFICACITÉ [H6] ATTITUDES CONCERNANT LA VIOLENCE DOMESTIQUE On notera que le sous-module [H6] Attitudes concernant la violence domestique est obligatoire. Toutefois, compte tenu du caractère sensible de ce thème dans certains contextes, le personnel du projet pourrait prendre contact avec l'équipe d'élaboration des projets de la Division environnement, climat, genre et

	inclusion sociale (ECG) et l'équipe chargée des questions relatives au genre pour des conseils sur la meilleure manière de recueillir les données. On notera également que pour les sous-modules [H3] à [H6], l'équipe de projet pourrait envisager d'interroger l'homme ET la femme AU SEIN du ménage pour un sous-ensemble spécifique de projets (par exemple, une évaluation d'impact réalisée sur 15% des projets, et de projets mettant en œuvre des méthodes axées sur les ménages). Il est recommandé, mais pas obligatoire, étant donné que cette approche exige des ressources supplémentaires (temps, budget et capacités), que le personnel du projet puisse prendre contact avec l'équipe d'élaboration des projets de la Division ECG et l'équipe chargée des questions relatives au genre en vue d'obtenir un appui.
Unité interrogée	Enquête auprès des ménages, individus bénéficiaires, reflétant la proportion de femmes/d'hommes ciblés par le projet
Mesure	**COMPARAISON des résultats avec l'enquête de référence**
Questions en rapport avec les IBRE	**Toutes les questions avec une mention IE.2.1 (Numéro de l'IB):** [B] LOGEMENT ET BIENS: B.1.2, B.2.1, B.2.2, B.2.3, B.2.4. [C] PRODUCTION ET RESSOURCES NATURELLES: C.0.1, C.0.3, C.0.7, C.1.3, C.1.4, C.1.15, C.1.22, C.1.23, C.2.0, C.2.1, C.2.7, C.2.8, C.2.9, C.2.10, C.2.11, C.3.3, C.3.4, C.3.5, C.3.6. [E] SERVICES FINANCIERS: E.1, E.2, E.3, E.4, E.5, E.7, E.8, E.10 [F] NUTRITION: F.1.2, F.1.3. [I] ENTREPRISES RURALES: I.0.2, I.1.3, I.2.1. **ainsi que les sous-modules dédiés à l'autonomisation:** [H] PARTICIPATION ET AUTONOMISATION: [H2] COMPOSITION ET INFLUENCE DU GROUPE [H3] RÉPARTITION DU TEMPS [H4] AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISIONS [H5] NOUVELLE ÉCHELLE GÉNÉRALE D'AUTO-EFFICACITÉ [H6] ATTITUDES CONCERNANT LA VIOLENCE DOMESTIQUE

<table>
<tr>
<td>Détermination de la valeur de l'indicateur</td>
<td>
L'indicateur s'applique uniquement aux personnes qui ont bénéficié d'une activité appuyée par le projet ou y ont participé: à vérifier avec le système de S&E du projet.

Chaque dimension a le même poids, et se voit attribuer une note - 1: adéquat et 0: non adéquat – selon les réponses aux questions en rapport avec les dimensions:
Voir plus haut, dans cet appendice sur les indicateurs relatifs à la nutrition et à l'autonomisation, la description des CRITÈRES D'ADÉQUATION et l'estimation de l'IE.2.1 au niveau du projet sur la base des résultats de l'enquête IBRE.

Sur la base de la note attribuée à chaque dimension, on calcule une note d'autonomisation, ensuite exprimée sous forme de pourcentage. La pondération est la même pour chaque dimension.
La note doit ensuite être comparée à la note de référence pour déterminer si elle a augmenté ou non.

Exemple 1 pour 1 personne:
<table>
<tr><td>Enquête IBRE</td><td>Référence</td><td>Mi-parcours</td></tr>
<tr><td>Dimensions:
Agencéité intrinsèque
▪ Autonomie de revenu
▪ Auto-efficacité
▪ Attitudes face à la violence entre partenaires intimes</td><td>Agencéité intrinsèque
Adéquat: 1 point
Non adéquat: 0 point
Adéquat, 1 point</td><td>Agencéité intrinsèque
Adéquat: 1 point
Non adéquat: 0 point
Adéquat, 1 point</td></tr>
<tr><td>Agencéité instrumentale
▪ Contribution aux décisions productives
▪ Propriété des terres et autres actifs
▪ Accès aux services financiers et décisions relatives à ces services
▪ Contrôle de l'utilisation des revenus
▪ Équilibre vie professionnelle/vie privée</td><td>Agencéité instrumentale
Non adéquat, 0 point
Adéquat, 1 point
Adéquat, 1 point
Adéquat, 0 point
Non adéquat, 0 Point</td><td>Agencéité instrumentale
Adéquat, 1 point
Adéquat, 1 point
Adéquat, 1 point
Adéquat, 1 point
Non adéquat, 0 point</td></tr>
<tr><td>Agencéité collective:
▪ Adhésion à un groupe
▪ Adhésion à des groupes influents</td><td>Agencéité collective
Non adéquat, 0 point
Non adéquat, 0 point</td><td>Agencéité collective
Non adéquat, 0 point
Non adéquat, 0 point</td></tr>
<tr><td>Nombre total de points:</td><td>4 points (sur 10)</td><td>6 Points (sur 10)</td></tr>
<tr><td>Note d'autonomisation</td><td>40%</td><td>60%</td></tr>
</table>
Le répondant a constaté une amélioration de l'autonomisation
</td>
</tr>
</table>

Exemple 2 pour 1 personne:

Enquête IBRE	*Référence*	*Mi-parcours*
Dimensions: ***Agencéité intrinsèque*** ▪ Autonomie de revenu ▪ Auto-efficacité ▪ Attitudes face à la violence entre partenaires intimes	***Agencéité intrinsèque*** *Adéquat, 1 point* *Non adéquat, 0 point* *Adéquat,* ***1 point***	***Agencéité intrinsèque*** *Adéquat, 1 point* *Non adéquat, 0 point* *Non adéquat,* ***0 point***
Agencéité instrumentale ▪ *Contribution aux décisions productives* ▪ *Propriété des terres et autres actifs,* ▪ *Accès aux services financiers et décisions relatives à ces services* ▪ *Contrôle de l'utilisation des revenus* ▪ *Équilibre vie professionnelle/vie privée*	***Agencéité instrumentale*** *Non adéquat, 0 point* *Adéquat, 1 point* *Non adéquat, 0 point* *Adéquat,* ***0 point*** *Non adéquat, 0 Point*	***Agencéité instrumentale*** *Non adéquat, 0 point* *Adéquat, 1 point* *Non adéquat, 0 point* *Adéquat,* ***1 point*** *Non adéquat, 0 point*
Agencéité collective*:* ▪ Adhésion à un groupe ▪ Adhésion à des groupes influents	***Agencéité collective*** *Adéquat, 1 point* *Non adéquat, 0 point*	***Agencéité collective*** *Adéquat, 1 point* *Non adéquat, 0 point*
Nombre total de points:	*4 points (sur 10)*	*4 Points (sur 10)*
Note d'autonomisation:	***40%***	***40%***

Dans l'ensemble, le répondant n'a pas connu d'amélioration de l'autonomisation. Toutefois, une analyse du changement à l'intérieur des domaines d'autonomisation apporte un éclairage sur les changements dans l'autonomisation au niveau de l'indicateur. Les attitudes à l'égard de la violence entre partenaires intimes sont compensées par le contrôle de l'utilisation des revenus

Les CRITÈRES D'ADÉQUATION pour chaque question sont décrits dans le tableau ci-dessous
Voir le graphique ci-dessous pour l'estimation de IE.2.1 au niveau du projet, sur la base des résultats de l'enquête IBRE.

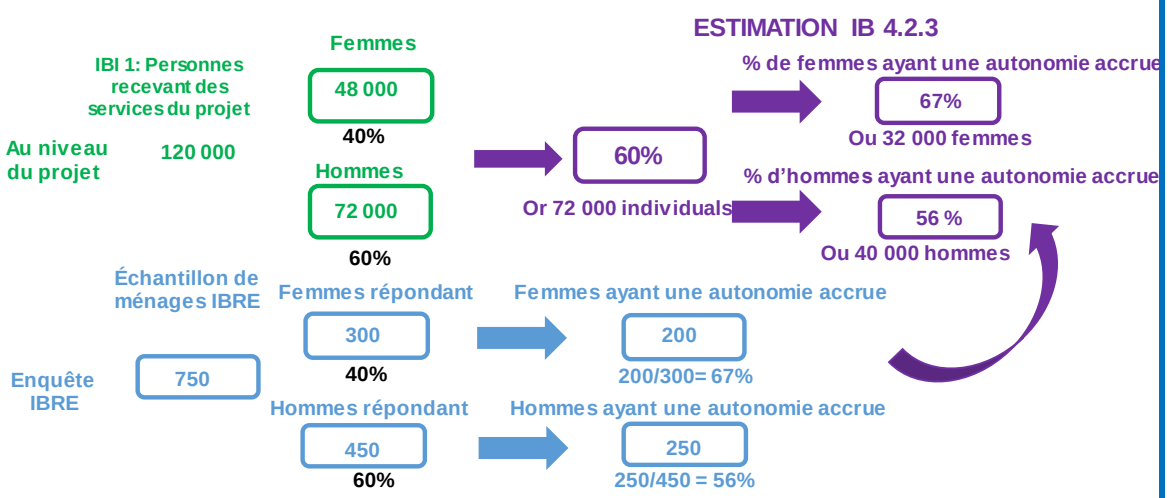

Des résultats de l'enquête IBRE au rapport dans le cadre logique:

PORTÉE (données du S&E)	
IB 1: Nombre de personnes recevant des services promus ou appuyés par le projet	120 000
Femmes	48 000
Hommes	72 000
IB 1.a: Nombre correspondant de ménages touchés	120 000
IB 1.b: Estimation du nombre total correspondant des membres des ménages	600 000 (soit 5 membres/ménage)
IB IE.2.1: Individus présentant une amélioration de l'autonomisation (estimé à partir de l'enquête IBRE)	
% Personnes	60% (soit 450/750)
% Femmes	67% (soit 200/300)
% Hommes	56% (soit 250/450)
Nombre de personnes	72 000 (soit 120000* 450/750)
Nombre de femmes	32 000 (soit 48000* 200/300)
Nombre d'hommes	40 000 (soit 72000* 250/450)

Indicateur d'autonomisation du FIDA: CRITÈRES D'ADÉQUATION		
Une note est assignée à chaque dimension – 1 point pour une réponse "adéquat" et 0 pour une réponse "non adéquat" – en fonction des réponses aux questions en rapport avec la dimension. Sur la base de la note attribuée à chaque dimension, on calcule une note d'autonomisation, ensuite exprimée sous forme de pourcentage. La pondération est la même pour chaque dimension.		
Indicateur	**Critères d'adéquation**	**ENQUÊTE SUR LES IBRE et questions connexes**
1. Action intrinsèque		
1.1. Autonomie de revenu	Note = 1 SI H.4.1= 3 Note = 0 SI H.4.1= 1 OU H.4.1= 2	**[H4] AUTONOMIE DANS LA PRISE DE DÉCISIONS** H.4.1

1.2. Auto-efficacité	Note = 1 SI la note pour la nouvelle échelle générale d'auto-efficacité >=16 (avec 4 questions) Note pour la nouvelle échelle générale d'auto-efficacité = Somme (Réponses aux 4 questions choisies) Note = 0 SI la note pour la nouvelle échelle générale d'auto-efficacité <16 (avec 4 questions) *Exemple:* *Réponse H.5.2 = 3: NI D'ACCORD NI PAS D'ACCORD* *Réponse H.5.5 = 4: D'ACCORD* *Réponse H.5.6 = 5: FORTEMENT D'ACCORD* *Réponse H.5.7 = 2: PAS D'ACCORD* *Somme (Réponses H.5.2, H.5.5, H.5.6, H.5.7) = 3+4+5+2 = 14* ***<=16*** *Note = 0*	**[H5] NOUVELLE ÉCHELLE GÉNÉRALE D'AUTO-EFFICACITÉ** On choisira 4 des 8 questions par projet, en fonction de ses caractéristiques (H.5.1, H.5.2, H.5.3, H.5.4, H.5.5, H.5.6, H.5.7, H.5.8)
1.3 Attitudes à l'égard de la violence entre partenaires intimes contre les femmes	Note = 1 SI NON (0) À TOUTES LES 5 questions	**[H6] ATTITUDES CONCERNANT LA VIOLENCE DOMESTIQUE** (H.6.1, H.6.2, H.6.3, H.6.4, H.6.5)
2. Action instrumentale		
2.1. Contribution aux décisions productives	Note = 1 SI LORSQUE le répondant participe aux activités agricoles il prend ALORS des décisions connexes seul OU conjointement *Exemple:* *Le répondant participe à la production agricole (C.1.3=répondant) ET participe à la prise de décisions connexes (C.1.4=répondant)* *ET* *Le répondant s'occupe du bétail (C.2.8=répondant) ET participe à la prise de décisions connexe (C.2.9=répondant)* *ALORS, la Note = 1*	Participation: C.0.1, C.0.3, C.1.3, C.1.15, C.2.0, C.2.1, C.2.8, C.3.3 Décision: C.1.4, C.1.22, C.2.9, C.2.10, C.3.4, C.3.5
2.2. Propriété de terres et autres actifs	Est propriétaire, unique ou conjoint, d'au moins UN des éléments suivants: 1) Au moins TROIS petits actifs (volaille, ou équipement mécanique, ou petits biens de consommation) (B.2.3 et C.2.1 et C.2.7) OU 2) Au moins DEUX grands actifs (B.1.2 et B.2.3) OU 3) De la terre (C.0.7)	B.1.2 B.2.3 C.0.7 C.2.1, C.2.7
2.3. Accès et décisions sur les services financiers	Note = 1 SI [E.2=produit ou service financier ET (E.3=Répondant OU E.7=Répondant OU E.8=Répondant] OU SI [E.4= Répondant ET E.10= 1(Oui)] *Répond à au moins UNE des conditions suivantes:* *1) Appartient à un ménage ayant utilisé une source de crédit au cours de l'année précédente ET a*	E.1, E.2, E.3, E.4, E.5, E.7, E.8, E.10

	participé à au moins UNE décision individuelle ou collective à ce propos *2) A accès, seul ou conjointement, à un compte financier*	
2.4. Contrôle de l'utilisation des revenus	Note = 1 SI LORSQUE le répondant participe à des activités agricoles et non agricoles il prend ALORS des décisions connexes seul OU conjointement concernant le revenu et les intrants *Exemple:* *Le répondant participe à la production agricole (C.1.3=répondant) ET participe à la prise de décisions connexes (C.1.22=répondant) concernant l'utilisation de la récolte ET l'utilisation des gains (C.1.23=répondant).* *ET* *Le répondant est employé dans l'entreprise rurale familiale (I.2.1=répondant) ET ne participe PAS à la prise de décisions connexes (I.1.3=NON répondant)* *ALORS Note = 0*	Participation: C.0.1, C.0.3, C.1.3, C.1.15, C.2.0, C.2.1, C.2.8, C.3.3, F.1.2, I.0.2, I.2.1 Décision: B.2.4, C.1.22, C.1.23, C.2.10, C.2.11, C.3.5, C.3.6, F.1.3, I.1.3
2.5. Équilibre vie professionnelle/vie privée	Note = 1 SI la charge de travail **<=**10,5 heures/jour: Charge de travail = temps consacré à l'activité primaire + (1/2) temps consacré au soin des enfants comme activité secondaire	**[H3] RÉPARTITION DU TEMPS**
3. Action collective		
3.1 Adhésion à un groupe	Membre actif d'au moins UN groupe: Note = 1 SI H.2.2= Répondant pour au moins une organisation	H.2.2
3.2. Adhésion à des groupes influents	Membres actif d'au moins UN groupe capable d'influencer la communauté au moins dans une MOYENNE mesure. Note = 1 LORSQUE SI H.2.2= Répondant pour au moins une organisation ALORS H.2.3=3 OU 4	H.2.2, H.2.3

ANNEXE III:

INDICATEURS DE BASE RELATIFS AUX EFFETS NON MESURÉS PAR LE QUESTIONNAIRE IBRE

Services financiers inclusifs

- **Indicateur d'effet 1.2.6: (Nombre) Pourcentage de prestataires de services financiers partenaires avec un portefeuille à risque ≥30 jours inférieur à 5%.**

Définition: le portefeuille à risque (PAR) représente, pour un portefeuille de prêts, le risque de non-remboursements potentiels. Plus ce pourcentage est faible, plus le portefeuille de prêts est sain et moins risqué, et plus est protégée l'épargne d'une personne. L'indicateur exprime la valeur des prêts non remboursés avec au moins une échéance en retard de plus de 30 jours, en pourcentage de la valeur de l'encours des prêts de l'ensemble du portefeuille. L'encours de tous les prêts renégociés, y compris les prêts rééchelonnés et refinancés, doit être inclus car ils présentent un risque plus élevé que la normale, en particulier si un paiement est manqué après la renégociation.

Le calcul du PAR ≥ 30 jours s'effectue selon la formule suivante:

$$\frac{Encours\ de\ tous\ les\ prêts\ ayant\ des\ impayés\ excédant\ 30\ jours}{Portefeuille\ de\ prêts\ bruts} \times 100$$

Un PAR ≥ 30 jours inférieur à 5% est généralement considéré comme une référence souhaitable dénotant une bonne performance des prestataires de services financiers (PSF) en question.

Méthode de collecte des données: ce ratio devrait être calculé par les PSF eux-mêmes, qui devraient régulièrement suivre les chiffres de la portée des prêts et d'autres données de base sur leur portefeuille de prêts bruts. Le pourcentage de PSF partenaires devrait être la proportion de PSF partenaires appuyés depuis le démarrage du projet et déclarant un PAR ≥ 30 jours inférieur à 5%.

- **Indicateur d'effet 1.2.7: (Nombre) Pourcentage de prestataires de services financiers partenaires ayant une autonomie opérationnelle supérieure à 100%.**

Définition: l'autonomie opérationnelle (OSS) est un indicateur de performance dénotant la viabilité d'un PSF. Il montre dans quelle mesure un PSF couvre ses coûts grâce à ses revenus d'exploitation et dans quelle mesure il dépend des fonds des donateurs. Plus le pourcentage est élevé, plus le PSF est solide et viable. L'OSS est mesurée comme le dividende des revenus financiers sur la somme des frais financiers, des provisions constituées pour couvrir les pertes sur prêts, et des frais d'exploitation, et son calcul s'effectue selon la formule suivante:

$$\frac{Revenus\ financiers\ (d'après\ l'état\ des\ résultats)}{Frais\ financiers\ + Provisions\ pour\ pertes\ sur\ prêts\ + Frais\ d'exploitation}$$

Un PSF viable devrait avoir un indice d'OSS supérieur à 100%, et de préférence égal ou supérieur à 120%. Le pourcentage de PSF partenaires devrait être la proportion de PSF partenaires dans le portefeuille du FIDA déclarant une OSS supérieure à 100%.
Les organismes financiers à assise communautaire qui n'ont pas un horizon temporel et accumulent des fonds devraient être tenus de calculer leur OSS.
Méthode de collecte des données: l'OSS doit être calculée par chaque PSF partenaire pour chaque agence/bureau local. Le chiffre à communiquer au FIDA comprendra uniquement le nombre de PSF partenaires appuyés depuis le démarrage du projet dont l'OSS est supérieure à 100%.

Les PSF rendent périodiquement compte de leurs principaux systèmes bancaires et de leur système d'information de gestion, respectivement, aux équipes de S&E du projet. Les deux indicateurs peuvent également être mesurés dans le contexte des enquêtes annuelles de suivi par grappes (ACTS) qui, de nos jours, combinent les données provenant des différents ménages agricoles, recueillies au moyen du système d'information de gestion sur tablette par des facilitateurs (financiers/commerciaux) du projet.

Viabilité écologique et changements climatiques

Indicateur d'effet 3.2.1: Tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (tCO2e) évitées et/ou séquestrées.
Définition : Cet indicateur indique si le projet a le potentiel (ou a réussi) d'éviter ou de séquestrer les émissions de gaz à effet de serre grâce à l'introduction et à l'adoption de technologies et de pratiques d'atténuation**.**. Comme indicateur d'effet, il n'est pas mesuré annuellement, mais plutôt trois fois dans la durée de vie d'un projet : à la conception (ex-ante), à mi-parcours (partiellement ex-post) et à la fin (ex-post). Les résultats sont mis à jour en fonction de la dernière projection. Chaque projection couvre le même horizon temporel de 20 ans (à partir du démarrage du projet, décrit ci-dessous) et devient plus précise, sur la base des activités réellement réalisées.
Méthode de collecte des données: cet indicateur peut être mesuré au moyen d'outils comme l'Ex-Ante Carbon-balance Tool (EX-ACT) de la FAO. La Division environnement, climat, genre et inclusion sociale (ECG) du FIDA fournira un appui technique pour cette mesure.
Le FIDA utilise l'outil Ex-Ante Carbon-Balance Tool (EX-ACT) en partenariat avec la FAO pour générer de façon plus systématique des estimations ex-ante du potentiel d'atténuation des projets. Conformément à l'engagement pris de faire en sorte que le programme de prêts et dons de FIDA11 consacre 25% de ses ressources à des activités mettant l'accent sur le climat, les projets font l'objet d'un examen critique, au stade de la conception, du point de vue du financement climatique. Les financements destinés à l'atténuation sont reconnus comme tels: a) s'ils incluent des activités d'atténuation répondant aux conditions requises pour le financement, et b) s'ils incluent une estimation ex-ante des émissions de gaz à effet de serre potentiellement évitées/réduites grâce aux interventions du projet. Ces projets devront rendre compte de leurs résultats en matière de gaz à effet de serre durant l'exécution et à l'achèvement, de sorte qu'une analyse EX-ACT devrait être entreprise également à mi-parcours et à l'achèvement (prendre contact avec ECG pour obtenir son appui).

Politique

- **Politique 3: Nombre de lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles soumises aux décideurs pour approbation, ratification ou modification.**

Les données concernant cet indicateur peuvent être recueillies auprès des institutions juridiques pertinentes dans le pays, ou par des enquêtes qualitatives auprès de parties prenantes concernées.

Cet Indicateur a des effets indirect à les ODDS 2.3, 5.5, 8.3, 13.2 and 16.7

ANNEXE IV:

INFORMATIONS TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

IV.1. FORMULE DE PUISSANCE ET CALCUL DE LA TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

Formule de puissance

Le calcul de la taille de l'échantillon vise à déterminer le nombre d'observations suffisant pour l'analyse. Les calculs de puissance doivent être réalisés au cours de la phase de préparation d'une enquête et permettent de constituer un échantillon grâce auquel il sera possible de détecter de manière crédible un effet d'ampleur donné (ampleur de l'impact que vous attendez d'un projet).

Définition: Effet minimum détectable (EMD)
L'EMD est défini comme suit: "étant donné une certaine taille d'échantillon, quel est le niveau minimum d'effet véritable auquel nous disposerions d'une puissance suffisante pour rejeter l'hypothèse nulle en utilisant un seuil significatif de 95%?"
Il existe un compromis entre la taille de l'échantillon et l'effet – plus l'effet que l'on souhaite détecter est de faible ampleur, plus sera grande la taille de l'échantillon que l'on devra utiliser.

Afin de garantir une puissance statistique suffisante pour percevoir les effets et les impacts d'un projet, les statisticiens s'appuient sur une formule de puissance. L'exécution des calculs de puissance exige les meilleures données secondaires disponibles sur l'effet concerné (par exemple le revenu). On pourrait souhaiter, par exemple, une augmentation du revenu d'au moins 10%.

Quatre éléments entrent dans cette formule:

1) l'ampleur de l'effet, c'est-à-dire l'ampleur de l'impact d'un projet. Autrement dit, l'effet attendu sur la variable d'effet (par exemple, le revenu);
2) l'écart type de la variable d'effet;
3) le niveau de confiance (habituellement 95%);
4) la puissance statistique.

La **formule de puissance** recommandée par le FIDA est celle élaborée par la Banque mondiale (2007)[2]:

$$N = \frac{4\sigma^2(z_\alpha + z_\beta)^2}{D^2}$$

Où:

D – l'impact de la variable d'effet mesuré comme une différence de moyennes. On notera que, dans une étude fondée sur la contribution, la mesure de cet impact prendra pour base la différence dans les effets avant et après l'intervention du projet; dans une étude fondée sur l'attribution, on prendra pour base la différence entre les effets sur le groupe de traitement et sur le groupe témoin;

σ^2 – la variance dans la mesure des effets sur la population; elle fait référence à la fourchette de différences attendues dans les effets mesurés (changements de revenus). Cette valeur peut être difficile à calculer, et des données secondaires ou des données précédemment recueillies (enquête nationale sur les ménages, évaluation du projet, données d'essais pilotes, etc.) pourraient être nécessaires;

z – les valeurs de z sont reprises d'un tableau en fonction des valeurs de α et β

α – se rapporte à "l'erreur de type I"

β – se rapporte à "l'erreur de type II"

Définitions: Erreur de type I et erreur de type II

Nous désignons par niveau de signification la probabilité selon laquelle vous pourriez conclure par erreur que le projet a un effet, alors qu'en fait il n'en a pas.

Erreur de type I: **niveau de confiance**

On conclut qu'il y a un effet, alors qu'en fait il n'y en avait pas.

Si vous choisissez un niveau de 5%, vous pouvez être sûr à 95% de la validité de votre conclusion selon laquelle le projet a eu un effet.

Valeur type: niveau de confiance de 95%

Erreur de type II: puissance s**tatistique**

On conclut que le programme n'a pas eu d'effet, alors qu'en fait il a un effet

Valeurs type: 80% ou 90% de puissance statistique.

[2] Banque mondiale, 2007. Data for Impact Evaluation. Doing Impact Evaluation N.6, Washington, D.C.: Banque mondiale.

Correction pour la corrélation intra-grappe

Afin de réduire la variabilité de l'échantillon et les coûts, il est préférable de composer l'échantillon en deux étapes – selon un **plan d'échantillonnage par grappes en deux étapes.** Dans la première étape, on choisit de manière aléatoire les unités d'échantillonnage primaires (UEP) – qui peuvent être des zones géographiques (districts ou villages) ou non géographiques (coopératives, organisations de producteurs ou secteurs); dans la seconde étape, on choisit de manière aléatoire les ménages de petits exploitants parmi les UEP déjà choisies.

Ce processus en deux étapes exige une correction pour assurer la corrélation intra-grappe. La raison en est que l'on suppose que les ménages agricoles ou les unités de production au sein d'une même grappe (UEP) seront probablement très semblables.

Par conséquent, la corrélation intra-grappe pourrait être prise en compte par la formule de la taille de l'échantillon:

$$\boldsymbol{N_{corrigé} = N[1 + \rho(m - 1)]}$$

où:

ρ – également désigné sous le nom de 'Rho', est le coefficient de corrélation intra-grappe (ICC). Il mesure le degré de similitude des observations au sein de chaque UEP;

m – le nombre d'observations dans chaque grappe.

Deux des facteurs de cette formule sont "fixes" – spécifiquement la variance des effets sur la population (σ^2) et l'effet de corrélation intra-grappe (ρ). Il est important d'évaluer le niveau d'hétérogénéité des unités (mesure dans laquelle les unités sont différentes) au sein des grappes, parce qu'un niveau élevé d'ICC exige des échantillons de plus grande taille. Pour éviter les problèmes de corrélation intra-grappe, le plan d'échantillonnage peut prévoir de choisir davantage d'UEP (unités d'échantillonnage primaires) et moins de ménages. Cette approche sera probablement plus efficace parce qu'elle prend en considération la valeur marginale de chaque enquête supplémentaire sur les ménages. Par contre, une stratégie d'échantillonnage comprenant moins d'UEP et plus de ménages, dans laquelle les ménages sont susceptibles d'être semblables (niveau élevé d'ICC, c'est-à-dire hypothèse d'homogénéité), peut gaspiller des ressources en recueillant des données qui n'apportent aucune information supplémentaire à l'échantillon. Plus les ménages sont semblables entre eux et plus ils sont nombreux au sein de chaque grappe, plus il faudra élargir la taille d'ensemble de l'échantillon, comme le montre la formule.

IV.2. EXEMPLE DE CALCUL DE L'ÉCHANTILLONNAGE ALÉATOIRE

Exemple d'échantillonnage en deux étapes avec des grappes de différentes tailles: Probabilité proportionnelle à la population du village (grappe)

Cette méthode de choix de l'échantillon est utilisée lorsque la population des villages ou grappes est différente et qu'ils ne peuvent par conséquent pas se voir attribuer la même probabilité d'être choisis. Prenons, par exemple, une enquête sur une population totale de 34 152 ménages répartis entre 100 villages dont la population varie entre 103 et 591. Le choix de 20 villages comme grappes échantillons implique les étapes suivantes:

- établir la liste des 100 villages avec la population totale des ménages. Si cette information n'est pas disponible, on utilisera le nombre de ménages participant au projet;
- calculer le total cumulé de la population pour la liste des villages – en ajoutant chaque village au total cumulé des villages précédents sur la liste;
- diviser la population totale de 34 152 par le nombre souhaité de grappes échantillons que l'on souhaite choisir (20). Le résultat, 1 707,6 est l'intervalle entre les villages à choisir;
- choisir un point de départ aléatoire à l'intérieur du premier intervalle. Dans cet exemple, le point de départ sera un nombre entre 1 et 1 707,6 qui sera très facilement obtenu grâce à la formule de la feuille de calcul Excel suivante: @ RANDBETWEEN(1,1 707,6). Nous utiliserons 1 077;
- établir la liste de la population cumulée pour les 20 grappes échantillons ou villages comme suit: 1 077 pour le village 1; 1 077+1 707,6=2 785 pour le village 2; 2 785+1 707,6=4 492 pour le village 3; et ainsi de suite jusqu'au village 20;
- mettre en correspondance les chiffres de cette liste d'échantillons avec la population cumulée sur la liste de tous les villages. Lorsque le chiffre figurant sur la liste d'échantillons correspond à celui de la population cumulée, ce village est sélectionné. Dans cet exemple, le village 5 est le premier village sélectionné (son total cumulé est de 1 386, tandis que celui du village 4 est de 1 017, donc 1077 tombe dans l'intervalle pour le village 5 (de 1 017 à 1 386). L'échantillon suivant à sélectionner est le village 11, dont l'intervalle cumulé total se situe entre 2 533 et 3 111 et que le troisième échantillon de 2 785 se situe dans cet intervalle. Le processus est répété pour les 20 villages échantillons.

Cette méthode de première étape du choix de l'échantillon offre l'avantage de répartir de façon plus régulière les villages/grappes échantillons choisis sur la liste de l'ensemble des villages ou grappes. Si la liste a été composée en prenant des villages d'abord dans un district puis dans un autre, tous les districts devraient être représentés dans l'échantillon. En particulier, si les villages figurant sur une section de la liste sont situés dans une zone agroécologique différente ou présentent d'autres différences sous-jacentes – physiques, sociales ou économiques –, il conviendrait de les inclure dans la liste. Si toutes les grappes sont de taille égale, comme c'est le cas dans les groupes de projet, il serait néanmoins utile d'adopter un processus du même type afin que l'échantillon soit réparti plus régulièrement sur la liste des groupes. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de calculer le nombre cumulé de membres. Échantillonner 20 groupes sur 100 revient à choisir un groupe sur cinq, avec un point de départ aléatoire entre 1 et 5.

ÉCHANTILLONNAGE STRATIFIÉ:

Pour ce qui concerne la taille de l'échantillon, trois options méthodologiques peuvent être adoptées, en fonction des caractéristiques du projet et des ressources disponibles.

Taille de l'échantillon pour les projets de filières

Options:	Statistique	Estimée	Proportionnelle
Taille de l'échantillon	4N (N pour chaque filière) et N: Groupe de comparaison	N pour la filière$_1$ Appliquer les résultats à d'autres filières et N: Groupe de comparaison	N pour les 4 filières en fonction des proportions N filière $_1$= N (filière $_1$) et N: Groupe de comparaison
Avantages et inconvénients	+ Rigoureuse - Grand échantillon (5N) - Temps et budget	+ Rigoureuse pour la filière$_1$ - Approximation pour les autres filières - Moins informative pour les projets	+ Simple et représentative - Moins rigoureuse et pas nécessairement statistiquement significative
Conditions	**Si des ressources sont disponibles**	**Pour les projets comportant une filière principale**	**Pour les projets comprenant plusieurs filières (dont aucune n'est prépondérante)**
Exemple	SI filière$_1$= 30% filière$_2$= 20% filière$_3$= 25% filière$_4$=35% ALORS N filière$_1$= N N filière$_2$= N N filière$_3$= N N filière$_4$=N	SI filière$_1$= 80% filière$_2$= 10% filière$_3$= 5% filière$_4$=5% ALORS N filière$_1$= N N filière$_2$= 0 N filière$_3$= 0 N filière$_4$=0	SI filière$_1$= 30% filière$_2$= 20% filière$_3$= 25% filière$_4$=35% ALORS N filière$_1$= 30%N N filière$_2$= 20%N N filière$_3$= 25%N N filière$_4$=35%N

N: Taille de l'échantillon calculée pour chaque strate

filière$_1$: Proportion de la filière 1 dans la population souhaitée

N filière$_1$: Taille de l'échantillon de la filière1

IV.3. APPROCHES QUASI EXPÉRIMENTALES[3]

Les évaluations des projets de développement agricole et rural se heurtent à des difficultés particulières, et les approches de l'évaluation devraient les prendre en compte. La collecte des données, par exemple, est rendue difficile par la complexité de l'agriculture (produits multiples, campagnes distinctes, emploi autonome et activités multiples, etc.); il y a des effets indirects, et l'agriculture est soumise à de nombreuses conditions externes (climat, fluctuations des prix, autres projets de développement, etc.). Enfin, l'affectation des participants, qui détermine la manière dont sont choisis les bénéficiaires, demeure l'une des principales difficultés sur le plan méthodologique. Une approche expérimentale peut être utilisée pour l'évaluation lorsque les participants sont affectés de façon aléatoire[4] au groupe de traitement ou au groupe témoin, tandis que les approches quasi expérimentales sont utilisées lorsque l'affectation n'est pas réalisée sur une base aléatoire.

Pour ce qui concerne les projets de développement, les participants ne sont pas choisis de manière aléatoire dans la plupart des cas pour des raisons éthiques et politiques. C'est pourquoi les approches quasi expérimentales sont utilisées pour composer le groupe de traitement et le groupe témoin, et pouvoir, par conséquent, évaluer les projets de développement. Les tableaux ci-après contiennent une présentation succincte des principales approches et de leurs caractéristiques. Le choix de l'approche dépend des caractéristiques du projet et devra faire l'objet d'un examen approfondi avec la société recrutée pour conduire l'enquête (en règle générale, on ne prévoit pas que le personnel du projet puisse posséder ce type de compétence).

[3] Source: PRiME: Programme de S&E en milieu rural, FIDA, CLEAR et CIDE (https://www.primetraining.global), et détails supplémentaires dans les matériels du stage sur l'évaluation de l'impact.

[4] L'affectation aléatoire signifie que l'état de traitement est déterminé de manière aléatoire pour chaque unité. Exemples: loterie, noms tirés d'un chapeau, pièce de monnaie lancée.

Méthode quasi expérimentale – approches et caractéristiques

Approche quasi expérimentale	Quand l'utiliser	Groupe témoin	Hypothèses et limitations
Régression sur discontinuité	La participation au projet est définie par un score seuil net, de sorte que les personnes classées au-dessus ou au-dessous de ce seuil sont admissibles[5].	Comparaison de personnes à proximité du score seuil.	Un score seuil précis définit l'admissibilité et/ou la participation au programme. **Limitations:** l'impact estimé n'est valide que dans le voisinage du score seuil d'admissibilité; pas de généralisation possible à des unités dont les scores sont plus éloignés du score seuil.
Variable instrumentale	La participation au projet est fondée sur l'affectation et l'autosélection[6]. L'introduction d'une variable instrumentale, rendant compte de la partie de la participation au projet uniquement due à l'affectation aux groupes de traitement et de comparaison.	Personnes conformes (*compliers*)[7] au sein du groupe de comparaison	Détermination d'une variable instrumentale. **Limitations:** L'impact, estimé uniquement pour les *personnes conformes,* ne peut pas être généralisé, ce groupe n'étant pas nécessairement représentatif de la population de référence.
Doubles différences	Comparaison des résultats dans le temps entre un groupe de traitement et un groupe de comparaison lorsque les deux groupes n'ont pas les mêmes valeurs de référence mais manifestent des évolutions semblables en l'absence de l'intervention.	Non-participants pour lesquels on dispose d'informations au moins au stade de l'état des lieux et à l'achèvement.	Le groupe de traitement et le groupe de comparaison présentent les mêmes tendances dans le temps et les deux groupes ne sont pas affectés de façon hétérogène par d'autres facteurs. La composition des groupes ne devrait pas changer de façon significative avec le temps. Exige une bonne base de données de référence.
Appariement sur score de propension	Utilisation de techniques statistiques pour composer un groupe de comparaison artificiel: pour chaque unité traitée, une unité non traitée aussi semblable que possible, en prenant en compte les caractéristiques observables pertinentes avant l'intervention.	Toutes les unités non traitées choisies avec des caractéristiques observables semblables.	Pas de variables omises qui pourraient introduire un biais dans l'estimation (par exemple, différentes caractéristiques non observables entre le groupe de traitement et le groupe de comparaison).
Approche progressive	Utilisée lorsque les unités admissibles participent au projet, mais pas de manière simultanée, en raison par exemple de la limitation des ressources. L'ordre de traitement est assigné de façon aléatoire.	Les participants qui reçoivent leur traitement plus tard jouent le rôle de groupe de comparaison pour le groupe de participants traités au début.	**Limitations:** Il n'est pas possible d'évaluer les impacts à long terme, parce qu'il n'y a plus de groupe de comparaison quand toutes les unités admissibles participent finalement au projet.

[5] Exemples de projet avec un score seuil comme critère de participation:
- Familles sous le seuil de pauvreté
- Groupes de producteurs dont les propositions d'investissement atteignent le score minimum dans les concours publics.

[6] Autosélection: certaines personnes du groupe de traitement choisissent de ne pas participer, et certaines personnes du groupe de comparaison réussissent à participer.

[7] Les "personnes conformes" (*compliers*) sont des personnes qui respectent leur affectation: elles participent si elles sont dans le groupe de traitement et ne participent pas si elles sont dans le groupe de comparaison.

IV.4 OUTILS COMPLÉMENTAIRES DE COLLECTE DES DONNÉES[8]

Outil de collecte des données	Types de données	Avantages	Inconvénients
Suivi de groupe	Données sur l'obtention des effets et des résultats par groupes, comme l'évaluation des plans d'entreprise, la viabilité du groupe et le nombre de ménages utilisant les services.	Données obtenues à partir des registres ordinaires sur l'exécution et le suivi du projet, et des outils participatifs de S&E.	Ces données ne sont pas nécessairement informatisées.
Registre des groupes	Données des registres de terrain ou comptables tenus par les groupes participants, les organisations de producteurs ou les entreprises rurales.	Données de suivi pour chacun des groupes bénéficiaires.	Ces données ne sont généralement pas informatisées. Degrés divers de qualité et de disponibilité.
Registre des prestataires de services	Données sur les ventes, achats ou services fournis aux ménages par l'entrepreneuriat agricole, les organisations de producteurs, les institutions de microfinance ou les banques, etc.	Données obtenues à partir des registres tenus par les prestataires de services.	Non limitées aux ménages bénéficiaires du projet. Degrés divers de qualité et de disponibilité.
Enquête thématique	Enquête fondée sur un échantillon couvrant un sous-ensemble de personnes participant à une intervention particulière. Données sur l'obtention des effets et des résultats pour une composante ou une activité spécifique.	Recueil de données plus approfondies sur des activités spécifiques.	Limitée aux résultats d'une activité spécifique. Ne fournit pas de données factuelles sur l'ensemble de la population.
Enquête qualitative	Données qualitatives telles que causes du changement, données factuelles sur l'autonomisation et les changements sociaux, et résultats au niveau des communautés.	Interviews structurées ou semi-structurées, groupes de réflexion. Observations ou enquêtes de perception participatives.	Lieux limités: enquête informative mais ne peut pas être généralisée. Exige des facilitateurs compétents pour éviter que l'information ne soit biaisée.
Études de cas	Informations détaillées sur des ménages pris individuellement, des entreprises ou des groupes expliquant le processus de développement et les résultats de manière plus générale.	Recueil d'informations détaillées par des interviews, des enregistrements et des observations. Utile pour illustrer et expliquer les résultats de l'enquête.	Les études de cas ne sont que des instantanés, et pourraient ne pas être généralisées.

[8] Source: Designing And Implementing Annual Outcome Surveys, A Guide For Practitioners; FIDA 2016.

ANNEXE V:

CONSENTEMENT PRÉALABLE, DONNÉ LIBREMENT ET CONNAISSANCE DE CAUSE, ET QUESTIONNAIRE[9]

Le consentement préalable, donné librement et connaissance de cause est un principe opérationnel qui autonomise les communautés locales en leur permettant de donner ou de refuser leur consentement à des propositions d'activités ou de programmes d'investissement et de développement susceptibles d'influer sur leurs droits, leur accès aux terres, aux territoires et aux ressources, et leurs moyens d'existence.

S'agissant de la réalisation de l'enquête, le consentement préalable, donné librement et connaissance de cause est sollicité par des consultations de bonne foi avec les institutions représentatives approuvées par les communautés, puis avec les répondants. Il est nécessaire, avant d'entamer l'interview, de présenter l'enquête au ménage et d'obtenir son consentement à participer. Il doit être clairement indiqué que leur participation à l'enquête est volontaire.

- **Donné librement** suppose l'absence de coercition, d'intimidation ou de manipulation.

- **Préalable** suppose que le consentement a été sollicité suffisamment longtemps avant toute autorisation ou début d'activité et que les délais nécessaires aux processus autochtones de consultation et de recherche d'un consensus ont été respectés.

- **En connaissance de cause** suppose que l'on dispose des informations qui couvrent (au moins) les aspects ci-après:
  - la nature, l'ampleur, l'évolution, la durée, la réversibilité et la portée de tout projet ou activité proposé;
  - la raison ou l'objectif du projet ou de l'activité;
  - la localisation des zones concernées;
  - une évaluation préliminaire des incidences économiques, sociales, culturelles et environnementales probables, y compris les risques potentiels et le partage juste et équitable des avantages;
  - le personnel susceptible de contribuer à l'exécution du projet ou activité proposé;
  - les procédures possibles dans le cadre du projet ou activité.

- **Le consentement** est le résultat attendu du processus de consultation, participation et prise de décisions collectives des communautés locales. Il s'agit de l'accord mutuel rejoint, documenté et reconnu par toutes les parties. La consultation et la participation sont des éléments essentiels du processus de consentement, et exigent du temps et un système efficace de communication entre les

[9] Sources: FIDA, 2015 – Note pratique: Obtenir le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause dans les projets d'investissement du FIDA et Guide pour évaluer les **C**onnaissances, **A**ttitudes et **P**ratiques liées à la nutrition, FAO , 2014

parties intéressées. La consultation doit se faire de bonne foi, et les communautés locales doivent pouvoir participer par l'intermédiaire de leurs propres représentants, librement choisis, et de leurs institutions coutumières ou autres. En règle générale, les communautés consentiront d'abord à examiner l'idée d'un projet qui concernera leur terre, leurs territoires et leurs ressources. Elles participeront ensuite au processus de consultation aboutissant au consentement, en contribuant à la conception du projet, ainsi qu'à ses mécanismes d'exécution et de suivi.

Le formulaire ci-après vise seulement à donner des indications sur les éléments clés qui devraient être inclus dans le formulaire de consentement préalable, donné librement et connaissance de cause. Il est indicatif et peut et doit être adapté en fonction des caractéristiques du projet et du pays. Par exemple, le formulaire de consentement peut être adapté, selon que le répondant appartient ou non au groupe de traitement ou au groupe de comparaison, étant donné qu'il pourrait être délicat, pour les personnes ne bénéficiant pas de ces activités, que l'on mentionne le projet et le gouvernement.

Formulaire de consentement pour les adultes (plus de 18 ans)

Consentement éclairé et confidentialité des interviews

Bonjour/bonsoir, M./Mme _____. Nous sommes de [**insérez le nom de votre organisation**]. Nous travaillons sur un projet portant sur [**inscrivez les principales caractéristiques du projet**] auquel vous pourriez participer/avez participé. [**Inscrivez les objectifs et une brève description du projet**]. Aujourd'hui, le projet [vient de démarrer/est sur le point de finir – **choisir l'option voulue en fonction du stade auquel l'enquête est conduite**] et nous faisons une enquête auprès des participants pour en savoir plus sur [votre famille en général, vos activités agricoles et non agricoles, etc.: **à remplir en fonction des caractéristiques du projet et de l'enquête**].

L'entretien durera environ **[durée estimée de l'entretien**]. Toutes les informations que nous obtiendrons resteront strictement confidentielles et vos réponses ainsi que votre nom ne seront jamais révélés. En outre, vous n'êtes pas obligé(e) de répondre à une question si vous ne le voulez pas, et vous pouvez interrompre l'entretien à tout moment. L'objectif de cette étude est de **[évaluer l'efficacité d'une intervention – à développer en fonction du stade de l'enquête]**. J'aimerais que vous me répondiez sincèrement, que vous me disiez ce que vous savez, et que vous me parliez de la façon dont vous vivez et travaillez. Avez-vous des questions à propos de l'étude ou à propos de ce que je vous ai dit? Si vous avez, à l'avenir, une question quelconque concernant l'étude et l'interview, ou des préoccupations ou des doléances, nous serions heureux que vous contactiez [XX], par voie [XX]. Vous pouvez, en outre, contacter [XX], à [XX]. Nous vous laisserons une copie de ce formulaire, afin que vous conserviez les informations relatives à ces contacts, et à propos de l'étude.

Acceptez-vous de participer à cet entretien?

Oui ___ Non ___ *Si la réponse est «Oui», continuez avec la question suivante; si la réponse est «Non», interrompez l'entretien*.

Avez-vous des questions à poser avant de commencer? (*Répondez aux questions*)

Je soussigné, _____, enquêteur responsable de l'interview se déroulant le _____ 20XX, certifie que j'ai donné lecture de la déclaration ci-dessus aux participants et qu'ils ont donné leur consentement à l'interview. Je m'engage à conduire cette interview conformément aux instructions et à informer mon superviseur de tout éventuel problème rencontré durant le processus.

Si le ménage ne donne pas son consentement à la totalité de la collecte des données, interrompez l'interview et informez votre chef d'équipe. Les chefs d'équipe examineront les raisons de ce refus et décideront si une collecte partielle de données est possible pour ce ménage.

ANNEXE VI:

MODÈLE DE TERMES DE RÉFÉRENCE

Les termes de référence (TdR) doivent guider un cabinet dans l'élaboration et la mise en œuvre avec succès de certains ou de tous les aspects des enquêtes en rapport avec les effets, telles que décrites dans les Directives pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets (ci-après, les Directives). Il doit couvrir tous les aspects importants de la conduite de l'enquête, ainsi que l'analyse des données et la rédaction du rapport.

Ce modèle a pour seul objectif de donner des orientations sur les éléments clés devant figurer dans les TdR. De nature **indicative,** il peut et doit être adapté en fonction des caractéristiques du projet et du pays.

[Les principaux éléments à ajuster et à adapter en fonction des caractéristiques du projet et du stade auquel est conduite l'enquête (état des lieux, mi-parcours ou achèvement) sont présentés entre crochets et surlignés en jaune.] *Les instructions et explications générales relatives à chaque section sont présentées en italique et surlignées en bleu.*

Avant la publication des TdR, l'équipe de projet devra le soumettre au FIDA pour examen et approbation.

Table des matières indicative:

1. GÉNÉRALITÉS ET CONTEXTE
2. DESCRIPTION DU PROJET
3. BUT ET OBJECTIFS DE LA CONSULTATION
4. EXIGENCES MÉTHODOLOGIQUES
5. LISTE DÉTAILLÉE DES ACTIVITÉS ET DES PRODUITS ATTENDUS
6. COMPÉTENCES REQUISES
7. ASPECTS ADMINISTRATIFS ET AUTRES ASPECTS

Annexes techniques:

1. STRATÉGIE DE CIBLAGE DÉTAILLÉE
2. CADRE LOGIQUE
3. THÉORIE DU CHANGEMENT
4. ZONE DU PROJET ET NOMBRES
5. PROJET DE QUESTIONNAIRE

1. GÉNÉRALITÉS ET CONTEXTE

Cette section comprend des informations générales sur le projet.

1.1. Présentation générale du projet:

- Brève description
- Dates d'approbation, d'entrée en vigueur, de démarrage, etc.
- État d'avancement de l'exécution, premiers résultats le cas échéant
- Budget: financement du FIDA et d'autres sources

1.2. Cadre institutionnel:

- Ministère et organisme principal du programme
- Organisme(s) d'exécution
- Cadre juridique
- Autres aspects pertinents

2. DESCRIPTION DU PROJET

Cette section décrit les principales caractéristiques du projet.

2.1. Objectifs

2.2. Durée du projet

2.3. Zone du projet

2.4. Groupe cible:

Cette section décrit le groupe cible, tel qu'il a été validé par le projet avant l'élaboration des TdR (voir l'ÉTAPE 1 dans les Directives). Ce paragraphe doit être complété par une description détaillée de la stratégie de ciblage, dans l'annexe technique 1 des TdR.

2.5. Théorie du changement:

Cette section décrit brièvement la théorie, telle qu'elle a été validée par le projet avant l'élaboration des TdR (voir l'ÉTAPE 1 des Directives). Ce paragraphe doit être complété par une description détaillée de la théorie du changement et du cadre logique connexe, dans les annexes techniques 2 et 3 des TdR.

2.6. Composantes et activités principales

2.7. Budget

3. BUT ET OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

Cette section explique le but et les objectifs de l'enquête. Il convient de noter qu'ils peuvent être différents, selon le stade du projet: état des lieux/mi-parcours/achèvement.

3.1. But

L'étude prévue a pour but de conduire, aux stades de [l'état des lieux/la mi-parcours/l'achèvement] une enquête visant à recueillir des informations quantitatives [et qualitatives].

Elle examinera les effets des projets sur [choisir les domaines thématiques abordés par le projet: Production agricole/animale – Emploi – Nutrition – Services financiers – Organisations de producteurs – Entreprises rurales – Résilience face au climat – et tout autre impact ou domaine thématique spécifique au projet inclus dans le questionnaire] et comparera la situation avec et sans le projet.

Cette étude constitue l'une des phases du processus d'évaluation du projet et s'inscrit dans le plan global d'évaluation.

3.2. Objectifs

L'étude a pour principal objectif d´élaborer le plan d´échantillonnage, de conduire la collecte et l'analyse des données et de rédiger le rapport sur l'enquête à [l'état des lieux/la mi-parcours/l'achèvement: choisir en fonction du stade de l'exécution] qui sera utilisé pour le processus d'évaluation du projet. On recueillera notamment des informations relatives aux activités du projet afin d'en extraire des données sur [l'effet et/ou l'impact: adapter en fonction des indicateurs inclus dans le questionnaire (IB, ISP, et Impact)].

[**Préciser pour:**

L'état des lieux: l'enquête mesurera les valeurs de référence des indicateurs d'effet [et d'impact s'ils sont inclus] du projet et les caractéristiques des personnes/ménages au démarrage du projet. L'enquête de référence sera conduite sur un échantillon de [bénéficiaires, s'ils sont identifiés ou de bénéficiaires potentiels parmi la population répondant aux conditions requises]. Les données de référence fournissent des informations sur les bénéficiaires et les groupes de comparaison avant l'exécution du programme et sont importantes pour la mesure des effets avant l'intervention et établir les informations de référence pour les indicateurs choisis. L'analyse des données de référence servira aussi à évaluer l'efficacité du ciblage, autrement dit à déterminer si le [nom du projet] atteindra ou non les bénéficiaires prévus.

La mi-parcours: l'enquête mesurera les valeurs à mi-parcours des indicateurs d'effet [et d'impact s'ils sont inclus] du projet, en utilisant les mêmes indicateurs que dans l'enquête de référence afin de comparer les deux ensembles de données. Les données à mi-parcours contiennent des éléments factuels précoces quant aux progrès vers la réalisation des objectifs, en déterminant si le projet est ou non sur la bonne voie. L'enquête à mi-parcours portera, si possible, sur le même échantillon de bénéficiaires que l'enquête de référence.

L'achèvement: l'enquête mesurera les valeurs finales des indicateurs d'effet [et d'impact s'ils sont inclus] du projet, en utilisant les mêmes indicateurs que dans les enquêtes de référence et à mi-parcours. L'enquête à l'achèvement portera sur un échantillon de bénéficiaires (groupe de traitement) et de non-bénéficiaires (groupe de comparaison). L'enquête portera, si possible, sur les mêmes échantillons de bénéficiaires que les enquêtes de référence et à mi-parcours. Les données à l'achèvement finalisent le processus d'évaluation et permettent de mesurer les changements **attribuables** au niveau de l'effet [et de l'impact s'il est inclus] résultant de l'intervention du projet, et la mesure dans laquelle le programme a atteint ses objectifs.

4. EXIGENCES MÉTHODOLOGIQUES POUR L'ENQUÊTE QUALITATIVE

Cette section présente les exigences méthodologiques que le cabinet est tenu de prendre en compte dans sa proposition. L'équipe du projet, en collaboration avec le FIDA, devra définir et expliciter ces exigences fondées sur les Directives.

Le programme a l'intention de conduire une enquête au stade de [l'état des lieux/la mi-parcours/ l'achèvement: choisir en fonction du stade de l'exécution], en vue d'obtenir des données quantitatives qui permettront le suivi-évaluation des résultats du programme. La portée des services requis au titre de ces TdR inclut la collecte de données aux niveaux d'analyse appropriés: [Personne/Ménage/ Organisation de producteurs/Entreprises rurales: choisir en fonction du programme]. L'ensemble d'indicateurs à recueillir sera fondé sur les indicateurs du cadre logique du programme. L'étude suivra une approche quasi expérimentale [avec un groupe de traitement et un groupe témoin: en fonction du stade de l'exécution].

4.1. Questionnaire et variables

Le questionnaire d'enquête à élaborer par le cabinet devra inclure la liste de questions établie par le projet et présentée dans l'annexe technique 5 des TdR (Projet de questionnaire IBRE). L'élaboration du projet de questionnaire IBRE prend pour base le modèle de questionnaire IBRE figurant à l'Appendice technique 1 des Directives: voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 2 de ces directives.

Le projet de questionnaire présenté dans l'annexe 5 des TdR intègre les indicateurs d'effet [et d'impact et tout autre indicateur inclus] du cadre logique; il pourrait être réorganisé et complété, mais les questions en rapport avec les effets contenues dans le projet de questionnaire devront demeurer inchangées lorsqu'elles sont pertinentes à un groupe ou à un stade particuliers du projet, et ne devront pas être reformulées.

4.2. Base d'échantillonnage

Ce paragraphe fournit des informations sur la base d'échantillonnage souhaitée, en fonction du stade de l'exécution (état des lieux/mi-parcours/achèvement) et des informations disponibles à ce stade. De nombreux facteurs devront être pris en compte pour assurer la représentativité de l'échantillon, sur la base d'une bonne compréhension de la stratégie de ciblage. Il devrait en effet définir clairement quels sont les différents groupes ciblés par chacune des activités du projet et les éventuels chevauchements entre les bénéficiaires. Il convient aussi de prendre en compte les cibles du projet en ce qui concerne la participation de groupes spécifiques, comme les femmes et les jeunes, par exemple. Tous ces éléments doivent ensuite être correctement reflétés dans l'échantillon.

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 3.1 des Directives.

La base d'échantillonnage est la liste de toutes les unités au sein de la population souhaitée parmi lesquelles seront choisis des échantillons aléatoires d'unités pour constituer les échantillons de l'enquête.

[**État des lieux:**

Selon la situation du projet au stade de l'état des lieux, et selon que les bénéficiaires ont ou non été identifiés, et selon que l'on a ou non établi une liste préliminaire des bénéficiaires potentiels, trois options sont possibles:

i. L'équipe de projet fournira au cabinet la base d'échantillonnage, y compris la liste des bénéficiaires du projet

OU

ii. L'équipe de projet fournira une liste des bénéficiaires potentiels afin de faciliter le choix de l'échantillon parmi la population répondant aux questions requises

OU

iii. L'équipe de projet fournira des données relatives au projet et des données secondaires (dans l'annexe technique 3) pour que le cabinet puisse établir une liste des bénéficiaires potentiels afin de faciliter le choix de l'échantillon au sein de la population admissible.

Mi-parcours et achèvement:

L'équipe de projet communiquera au cabinet la base d'échantillonnage, y compris la liste des bénéficiaires du projet, ainsi que la composition des échantillons au stade de l'état des lieux (et à mi-parcours s'il s'agit de l'enquête à l'achèvement)].

4.3. Méthode d'échantillonnage

Ce paragraphe fournit des informations de base sur la méthode d'échantillonnage recommandée à utiliser pour l'enquête. Le projet indique ici si la méthode d'échantillonnage sera celle de la structure de données de panel. Suivant le stade de l'exécution, le projet indique ici, également, si l'échantillon doit inclure un groupe de comparaison (obligatoire à l'achèvement). Les enquêtes aux trois stades – état des lieux, mi-parcours et achèvement – devront, dans la mesure du possible, utiliser le même échantillon. La partie à laquelle sera attribué le contrat devra tenir, à titre de référence future, un registre précis des ménages échantillonnés dans le groupe de traitement comme dans le groupe de comparaison.

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 3.2 des Directives.

4.4. Taille de l'échantillon

Ce paragraphe détermine comment sera calculée la taille de l'échantillon – au moyen d'une formule statistique ou d'une règle empirique. S'il est prévu que la taille de l'échantillon soit calculée en utilisant la formule de puissance de la Banque mondiale, elle devra être présentée dans ce paragraphe.

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 3.3 des Directives.

4.5. Échantillonnage aléatoire

Ce paragraphe présente les caractéristiques du projet pour ce qui concerne les grappes ou les strates potentielles: il décrit les différentes unités administratives/géographiques et les strates possibles (filières, différentes zones agroécologiques, etc.). L'échantillon devra représenter ces caractéristiques.

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 3.4 des Directives.

L'échantillonnage aléatoire est une méthode d'échantillonnage dans laquelle tous les membres de la population ont une égale probabilité d'être choisis pour faire partie de l'échantillon; elle utilise une sélection aléatoire pour choisir les membres de l'échantillon parmi la population souhaitée.

Il convient de noter que les décisions concernant la stratégie d'échantillonnage définitive seront prises avec l'approbation du FIDA.

4.6. Contrôle de qualité des données

Le processus de contrôle de qualité des données est essentiel pour garantir la précision et l'utilité de l'enquête. Le contrôle de la qualité des données exige un effort significatif. Ce paragraphe décrit les principaux éléments à prendre en considération afin que le contrôle de la qualité des données soit garanti.

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 5.1 des Directives.

Lorsque les données sont recueillies et saisies dans un mécanisme de stockage, une étape importante consiste à rechercher les erreurs et à contrôler la qualité des données, et il faudra prévoir le temps nécessaire pour examiner les données et en assurer la qualité.

On devrait utiliser les stratégies suivantes:

- double saisie des données;
- vérifications ponctuelles;
- tri des données pour repérer les données manquantes, les valeurs aberrantes, hautes ou basses;
- automatisation, comme les menus déroulants;
- formatage d'une base de données de manière à ce qu'elle n'accepte que des chiffres;
- examen des données à la recherche d'anomalies;
- examen des discordances dans les données et/ou les conclusions avec les agents d'exécution.

Les contrôles de qualité des données peuvent être réalisés durant le recueil, plutôt qu'a posteriori comme dans le cas des enquêtes sur papier, en utilisant des dispositifs électroniques pour la collecte des données.

4.7. Saisie informatique des données

Ce paragraphe explique les modalités de la saisie informatique des données recommandées par l'EQUIPE DE PROJET le cas échéant.

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 5.3 des Directives.

L'utilisation de dispositifs électroniques est recommandée ainsi que le recours au géoréférencement.

4.8. Analyse et compte rendu

- **Analyse**

Ce paragraphe présente le type d'analyse attendu du cabinet. Il dépend du stade du projet (état des lieux, mi-parcours, achèvement) et du niveau d'analyse requis (complexe ou simplifié). Il explique également comment devraient s'effectuer l'estimation, l'interprétation et la présentation des résultats.

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 5.3 des Directives.

- **Compte rendu**

Ce paragraphe présente les principaux éléments à inclure dans le rapport final. Il pourrait également inclure une table des matières indicative pour le rapport.

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 5.3 des Directives.

Au moment de la rédaction du rapport, le cabinet collaborera étroitement avec l'équipe de projet et d'autres partenaires d'exécution, afin de favoriser un processus d'apprentissage et d'optimiser la transparence et l'obligation redditionnelle.

Une fois les enquêtes réalisées et leur qualité contrôlée, l'analyse des résultats devra être présentée dans un rapport. Ce rapport résume les conclusions ressortant de l'analyse et comprend les éléments suivants:

- la description de la méthode utilisée;
- le questionnaire;

- la liste des villages/communautés couverts par l'enquête;
- les résultats de l'enquête;
- la version actualisée du cadre logique (au moins les indicateurs de base au niveau des effets);
- la théorie du changement et sa description fondée sur les résultats de l'enquête;
- l'analyse et l'interprétation des résultats (analyse détaillée avec, pour chaque indicateur, son niveau de signification statistique et des tableaux de synthèse).

La base de données de l'enquête devra aussi être communiquée au personnel du projet et au FIDA.

[Les données qualitatives seront présentées dans un chapitre distinct: si une enquête qualitative est également prévue dans les TdR.]

5. LISTE DÉTAILLÉE DES ACTIVITÉS ET DES PRODUITS ATTENDUS

Cette section présente la liste des activités que devra exécuter le cabinet. Elle décrit également les principaux produits attendus de ces activités.

Le cabinet collaborera étroitement avec les spécialistes généraux concernés de l'organisme d'exécution, et sous la supervision de l'équipe de projet et du FIDA, à l'élaboration et la supervision de toutes les phases de collecte des données et à l'analyse subséquente de l'ensemble de données.

5.1. Liste des activités

- **Phase 1 – Phase initiale**
  - Analyse initiale de la situation – examen des matériels et des données du projet:

L'identification des bénéficiaires (et des non-bénéficiaires) interrogés au stade précédent permettra au cabinet d'établir une enquête par panel. L'annexe technique 4 des TdR présente les principales données relatives aux caractéristiques de la zone du projet et de sa population: liste des unités administratives/géographiques prises en considération (provinces, municipalités ou communautés, etc.) avec pour chacune sa population, l'incidence de la pauvreté, l'orientation productive des exploitations agricoles, etc.

Il appartiendra à l'équipe de projet de fournir au cabinet la documentation de base essentielle (accords de financement, cadre logique, théorie du changement, rapports de démarrage, rapports de supervision, etc.). Les données existantes et antérieures à fournir par le projet sont notamment les suivantes:

[Pour l'enquête de référence: cadre logique, théorie du changement, liste de bénéficiaires si elle existe déjà ou liste préliminaire de bénéficiaires potentiels, données secondaires, etc.

Pour l'enquête à mi-parcours: cadre logique, théorie du changement, liste de bénéficiaires, données de référence et échantillon de l'enquête, données secondaires, etc.

Pour l'enquête à l'achèvement: données et échantillons des enquêtes de référence et à mi-parcours, liste des bénéficiaires, etc.]

  - Collecte et analyse de données secondaires (de sources multiples, lorsqu'elles sont disponibles).
  - Enquête d´élaboration de la liste des ménages, le cas échéant.

Si l'équipe de projet n'a pas procédé à l´élaboration de la liste des bénéficiaires potentiels (voir l'étape 3.1 des Directives), cela devra être réalisé directement par le cabinet et inscrit dans la liste des activités.

[Afin de faciliter l'extraction de l'échantillon parmi la population répondant aux conditions requises, on peut établir une liste des bénéficiaires potentiels sur le terrain. Les enquêteurs recueilleront des informations de base sur chaque ménage dans la zone de dénombrement, en ne consacrant, en moyenne, pas plus de cinq minutes par ménage pour déterminer s'il répond aux conditions requises, sa situation démographique et relever les données de contact. L'échantillon de ménages sera ensuite constitué à partir de cette liste. Une identification et une sélection initiales des zones de dénombrement pourraient aussi être nécessaires, et par exemple l'établissement de la liste préliminaire pourrait porter uniquement sur le groupe primaire (si des groupes sont définis dans le plan d'échantillonnage).]

- **Phase 2 – Stratégie d'échantillonnage et élaboration de l'instrument d'enquête**

Voir ci-dessus, à la section IV, les précisions sur les exigences méthodologiques

  - Élaboration du questionnaire d'enquête, sur la base du texte provisoire communiqué par le projet
  - Élaboration du plan d'échantillonnage
  - Approbation par l'équipe de projet et par le FIDA de la version pilote du plan d´échantillonnage et du questionnaire
  - Élaboration, à l'intention du personnel de terrain, des manuels et des instructions concernant les interviews
  - Formation des enquêteurs pour l'étude pilote
  - Étude pilote sur le terrain
  - Révision des questionnaires de l'étude pilote
  - Analyse des résultats de l'étude pilote, et introduction d'ajustements au projet de questionnaire
  - Mise au point de la version finale du questionnaire
  - Mise au point d'un système approprié de gestion des données comportant des contrôles de qualité adéquats
  - Approbation de la version finale du questionnaire et du plan d'échantillonnage par l'équipe de projet et par le FIDA.

- **Phase 3 – Activités sur le terrain**

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 4 des Directives.

  - Préparatifs en vue du travail de terrain (recrutement des enquêteurs, impression des questionnaires et d'autres documents requis pour le travail de terrain)
  - Recrutement et formation des enquêteurs
  - Approbation administrative par les autorités compétentes
  - Collecte de données qualitatives au niveau d'analyse approprié: [Personne/Ménage/ Organisation de producteurs/Entreprises rurales: choisir en fonction du programme]
  - Contrôle de la qualité des données
  - [Collecte de données quantitatives (débats au sein de groupes de réflexion, interviews approfondies semi-structurées, etc.): si une enquête qualitative est également prévue dans les TdR]

- **Phase 4 – Traitement des données, analyse et préparation du rapport final**

Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 5 des Directives.

- Constitution de la base de données
- Saisie et nettoyage des données
- Analyse statistique des données
- Préparation du rapport final
- Traduction du rapport final
- Approbation du rapport.

5.2. Produits attendus

Une fois choisi, le cabinet devra réaliser les produits suivants attendus pour ce projet:

- **Produit attendu 1:** Version actualisée du calendrier de travail et de réalisation.
- **Produit attendu 2:** Conception de l'enquête décrivant la stratégie d'échantillonnage, les instruments de collecte des données et la méthode de saisie des données.
- **Produit attendu 3:** Version finale du questionnaire, y compris sous sa forme électronique (Stata, SPSS ou SAS).
- **Produit attendu 4:** Liste des ménages à interroger et liste des communautés/villages couverts par l'enquête.
- **Produit attendu 5:** Manuel de formation pour le personnel de terrain et les enquêteurs.
- **Produit attendu 6:** Formation du personnel de terrain et des enquêteurs.
- **Produit attendu 7**: Rapport final de l'enquête – Analyse et compte rendu.
- **Produit attendu 8:** Ensemble de données nettoyées.

Le cabinet devra remettre **tout le matériel sous forme électronique.**

Le cabinet devra accomplir les tâches attendues conformément à un calendrier établi d'un commun accord. Les produits attendus devront être soumis conformément à ce calendrier et dans les limites de la durée du contrat.

Les produits attendus doivent être approuvés par l'équipe de projet et par le FIDA, et les versions préliminaires devront par conséquent être soumises par le cabinet en temps utile pour permettre un partage d'observations et, le cas échéant, l'introduction par le cabinet des modifications nécessaires.

6. COMPÉTENCES REQUISES

Cette section présente les compétences essentielles requises du cabinet et du personnel. Elle énumère également les postes clés – personnel professionnel et personnel de soutien – requis pour l'élaboration et la réalisation de l'enquête. La description ci-dessous est de caractère indicatif, et pourrait être adaptée aux caractéristiques du projet et du pays.

6.1. Compétences du cabinet et qualifications requises

Le cabinet choisi possédera les qualifications suivantes:

- Une expérience antérieure dans le domaine de la réalisation d'enquêtes d'évaluation est une exigence impérative, avec une expérience démontrée en matière de conception et de conduite d'évaluations et d'organisation d'enquêtes à une échelle semblable à celle de ce projet (y compris la conception de l'enquête et de l'échantillonnage)

- Fortes capacité et expérience en matière de planification et d'organisation de la logistique des enquêtes
- Bon réseau de personnel expérimenté – enquêteurs, superviseurs et agents de saisie des données
- Solide capacité en matière de gestion des données et de statistiques
- Solide capacité en matière d'analyse des enquêtes et de communication des résultats
- Solides compétences relationnelles et esprit d'équipe
- Expérience du travail d'enquête auprès des ménages et de la conduite d'évaluations en [pays]
- Solide expérience dans les domaines des statistiques et de l'économétrie.

6.2. Personnel essentiel/requis

L'équipe proposée devrait se composer d'un nombre raisonnable de professionnels qualifiés et expérimentés ayant fait leurs preuves dans les domaines de la conception et de l'exécution d'études socioéconomiques et de référence, et/ou d'études d'évaluation, et possédant une compréhension assez approfondie du développement rural, ainsi que du genre et de l'inclusion sociale. Les soumissionnaires devront proposer un coordonnateur/chef d'équipe de l'étude, et un nombre adéquat d'experts, de superviseurs sur le terrain, d'enquêteurs et de personnel de soutien.

Postes minimum de professionnels clés (recommandé).

- **Un coordonnateur/chef d'équipe de l'étude:** diplôme d'études supérieures en économie, statistique, économie agricole ou domaine connexe. Au moins cinq ans d'expériences pertinentes dans la conduite d'évaluations d'impact, d'exécution et d'analyse de grandes enquêtes quantitatives; expérience requise en matière de collecte et d'analyse de données sur les ménages et agricoles; capacité de cordonner des équipes et d'assurer la communication des rapports en temps opportun.

Le coordonnateur/chef d'équipe de l'étude aura pour mission de coordonner la planification et l'exécution des études, et de veiller à ce que le travail accompli réponde aux plus hautes normes professionnelles. Le titulaire devra s'assurer que le mécanisme de contrôle de qualité et de supervision en place pour l'enquête est efficace; il gérera l'équipe de collecte des données et veillera à ce que chacun de ses membres effectue le travail qui lui est imparti.

- **Un expert en exécution des enquêtes et en supervision sur le terrain:** au moins cinq ans d'expérience dans l'exécution d'enquêtes de grande ampleur; expérience requise dans le domaine de l'exécution des enquêtes auprès des ménages et des enquêtes agricoles. De préférence, des expériences antérieures en matière de conduite d'enquêtes en [pays].
- **Un chercheur dans le domaine socioéconomique:** diplôme d'études supérieures en économie, économie agricole ou domaine connexe; au moins cinq ans d'expérience dans l'analyse des données d'enquêtes au moyen du logiciel STATA ou d'un logiciel équivalent. Solides formation et expérience requises en matière de statistiques et d'économétrie. Capacité d'écrire de manière claire et concise en anglais. De préférence, expérience antérieure en matière d'évaluation d'impact.
- **Un informaticien spécialiste de la saisie des données et des bases de données:** expérience minimum de trois ans en matière de grands ensembles de données d'enquêtes et de

logiciels de saisie des données. Le spécialiste des données élaborera un système approprié de gestion des données, comprenant des contrôles de qualité adéquats, et parachèvera le système de gestion des données avant que l'équipe de collecte des données n'arrive sur le terrain. Le système de gestion des données sera également organisé de manière à ce que des ensembles de données partiels puissent être communiqués périodiquement à l'équipe de projet.

Postes minimum de personnel de soutien (recommandé).

- **Superviseurs sur le terrain**: il conviendra de recruter au minimum deux ou trois superviseurs sur le terrain (le meilleur rapport serait de un superviseur pour quatre enquêteurs). Ils seront choisis sur la base des meilleures pratiques du cabinet. On s'attend à ce qu'au moins un nombre suffisant de superviseurs possède un certain niveau de connaissance de langues locales. Ils devront posséder au moins deux ans d'expérience dans la conduite ou la gestion d'enquêtes sur les ménages.
- **Enquêteurs**: il conviendra de recruter au minimum 8 à 10 enquêteurs. Les qualifications minimum incluent la connaissance de la langue locale. On accordera la préférence aux candidats ayant une expérience de la collecte de données quantitatives dans les zones rurales de [pays], à savoir sur les thèmes du questionnaire.
- **Techniciens de la saisie des données**: la connaissance de la langue locale et des aptitudes avancées en informatique font partie des qualifications minimum. On accordera la préférence aux candidats ayant une expérience en matière de saisie des données quantitatives et/ou une expérience antérieure du travail d'enquête.

7. ASPECTS ADMINISTRATIFS ET AUTRES ASPECTS

Cette section présente les aspects administratifs et autres relatifs au processus d'appel d'offres. Les éléments présentés ci-dessous sont de nature purement indicative et pourraient être modifiés ou adaptés; le processus de passation des marchés peut varier, en fonction des règles de passation des marchés spécifiques au pays. Certains éléments pourraient aussi être ajoutés.

7.1. Contenu de la proposition

Les bureaux de consultants intéressés devront soumettre leurs propositions, qui comporteront les documents/informations suivants pour faire la preuve de leurs qualifications:

- **Proposition technique** incluant: le profil de la société, son expérience pertinente pour la mission, son personnel (CV de chacun des membres de l'équipe), la méthode proposée pour la conduite de l'évaluation, la taille de l'échantillon à analyser, le plan et le calendrier des travaux (activité) et les ressources (y compris le nombre de personnes-jour).
- **Proposition financière** incluant obligatoirement les honoraires de consultation et les dépenses de fonctionnement en rapport avec la mission. Le cabinet chargé de l'enquête fournira une ventilation du budget par activités, telles que mentionnées dans la section Activités ci-dessus.

Exemple indicatif de critères d'évaluation technique[10]:

Critères requis (succès ou échec):

[10] L'exemple présenté ici ne doit pas être inclus dans les TdR, mais il fournit des exemples de critères d'évaluation technique pour l'évaluation de la proposition soumise par le cabinet résultant du processus de passation des marchés prévu par les TdR.

- Le cabinet possède au moins cinq années d'expérience en matière de conduite d'enquêtes

- Le cabinet a conduit au moins trois enquêtes de collecte de données au cours des cinq dernières années

Critères d'évaluation (évaluation pondérée):

- Expérience et compétences du cabinet dans le domaine des enquêtes d'évaluation: le cabinet/consortium possède de solides compétences et une expérience antérieure de l'évaluation des projets de développement rural fondée sur des enquêtes et des données concernant les ménages.

- Compréhension des exigences et capacité d'ajustement de la proposition: le cabinet comprend les exigences de l'exercice et répond aux attentes, à la fois sur le plan de la méthode proposée et sur celui de l'adéquation des moyens proposés pour fournir les services attendus.

- Le cabinet possède l'expérience de la collecte et de la gestion des données (au moyen de dispositifs électroniques)

- Expérience locale du travail d'enquête sur les ménages et de la conduite d'évaluations en [pays].

7.2. Conditions de soumission de l'offre

Pour être pris en considération, les cabinets intéressés devront soumettre leur proposition (offre technique et financière) en deux exemplaires, un original et une copie, dans des enveloppes scellées distinctes. Chaque enveloppe contiendra les offres technique et financière également scellées dans deux enveloppes distinctes (au total deux enveloppes, chacune renfermant deux enveloppes).

7.3. Processus de sélection

Le cabinet conseil sera choisi conformément aux **[procédures nationales de passation des marchés en vigueur pour le projet].**

La note finale obtenue par chaque cabinet est composée de **[X %]** de la note attribuée au paramètre "Qualité" (évalué sur la base de l'offre technique) et de **[(100-X) %]** – note attribuée au paramètre "Coût" (établi sur la base de l'offre financière). L'offre financière ne sera ouverte que si l'offre technique obtient la note technique minimale de **[xx]** points.

7.4. Budget et mode de paiement

Le budget devra couvrir toutes les dépenses de rémunération des experts/personnel, y compris leurs frais de voyage et frais divers. Si le postulant est une société, le certificat d'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée est indispensable. En matière de fiscalité, les règles nationales en vigueur seront d'application.

En fonction du calendrier et de l'échéancier d'exécution estimés, les paiements pour les services prestés seront effectués après que les produits attendus auront été soumis en temps opportun et approuvés par l'ÉQUIPE DE PROJET et le FIDA.

Un tableau présentant l'échéancier et les conditions des paiements en fonction de la remise des produits pourrait être inclus.

7.5. Utilisation future des données

L'ensemble de données nettoyées ainsi que les rapports en résultant seront la propriété de l'équipe de projet et du FIDA.

ANNEXES AUX TdR:

Les TdR devront aussi inclure les annexes suivantes:

1. Stratégie de ciblage détaillée

Cette annexe technique précise les critères d'admissibilité/de sélection de la population répondant aux conditions requises ou des bénéficiaires cibles. Les procédures d'admissibilité et de sélection des bénéficiaires doivent être décrites, étant donné qu'elles contribuent à déterminer la stratégie de sélection des groupes de traitement et de comparaison appropriés. Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 2 des Directives.

2. Cadre logique

3. Théorie du changement

La théorie du changement met en lumière la manière dont les activités (composantes) du projet aboutissent/sont liées aux résultats (produits et effets) et aux impacts. Il est nécessaire de formuler de façon explicite les hypothèses sous-jacentes à ces liens, et les trajectoires d'impact possibles. La relation entre les activités du projet et ses résultats devra faire l'objet d'une description détaillée et contribuera à déterminer les indicateurs intermédiaires à recueillir dans le cadre de l'enquête de référence. Les effets intermédiaires sont les changements directs résultant de l'intervention du projet et qui, comme indiqué dans la théorie du changement, aboutiront aux impacts du projet. Il est également important de désigner les changements indirects ou inattendus que produira le projet et qui, en fin de compte, auront un impact sur les résultats du projet (impacts).
Les indicateurs du cadre logique serviront de base à l'évaluation par composante du projet.

4. Données du projet

Cette annexe technique présente les principales données relatives aux caractéristiques de la zone du projet et de sa population: liste des unités administratives/géographiques prises en considération (provinces, municipalités ou communautés, etc.) avec pour chacune sa population, l'incidence de la pauvreté, l'orientation productive des exploitations agricoles, etc. Les ensembles de données devront aussi être présentés sous forme électronique, en plus des tableaux présentés dans cette annexe.

5. Projet de questionnaire

Cette annexe présente les questions qui devront être obligatoirement incluses dans la version finale du questionnaire, sur la base des indicateurs de base (et des indicateurs spécifiques aux projets et indicateurs d'impact, s'ils sont prévus) énumérés dans le cadre logique. Voir, pour plus de précisions, l'ÉTAPE 4 des Directives.

ANNEXE VII:

GLOSSAIRE

Sources: Directives de la Division recherche et évaluation de l'impact (RIA) du FIDA, matériels des stages PRiME: Clear et FIDA (https://www.primetraining.global), et guide du FIDA relatif aux enquêtes annuelles sur les effets.

Termes complémentaires dans le glossaire de l'OCDE: OCDE 2010, Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats (https://www.oecd.org/dac/evaluation/2754804.pdf).

Affectation aléatoire:

L'affectation aléatoire signifie que l'état de traitement est déterminé de manière aléatoire pour chaque unité. L'affectation aléatoire du traitement a pour avantages l'équité, la facilité d'exécution, la facilité de communication et de compréhension, la transparence et l'absence de biais de sélection. L'affectation aléatoire du traitement présente des inconvénients: elle doit être planifiée à l'avance, elle pourrait ne pas être réalisable pour des raisons éthiques ou politiques, et elle pourrait ne pas être recommandée si les groupes sont trop petits et qu'il n'y aura pas de puissance suffisante.

Exemples d'affectation aléatoire: loterie, noms tirés d'un chapeau, pièce de monnaie lancée

Approches quasi expérimentales:

Les approches quasi expérimentales sont utilisées lorsque les participants ne sont pas choisis de façon aléatoire (au groupe de traitement et au groupe témoin). Les approches quasi expérimentales sont souvent utilisées pour évaluer les projets de développement, étant donné que, pour des raisons éthiques et politiques, les participants ne peuvent pas être affectés de façon aléatoire. En l'absence d'une conception expérimentale et d'une affectation aléatoire, les groupes de comparaison peuvent être constitués en utilisant des approches quasi expérimentales.

Exemples d'approches quasi expérimentales: Régression sur discontinuité, variable instrumentale, doubles différences, appariement sur score de propension, etc.

Attribution:

L'attribution signifie que l'on peut établir une relation causale entre les changements observés dans les effets d'un projet et une action spécifique de ce projet. C'est uniquement par l'attribution que l'on peut affirmer de manière crédible que l'impact d'une intervention est uniquement dû au projet.

La contribution ne permet pas de déduire une relation causale entre le projet et les effets observés, mais peut établir dans quelle mesure une intervention spécifique a contribué à obtenir les résultats concernés ou a joué un rôle dans l'obtention de ces résultats.

Base d'échantillonnage:

La base d'échantillonnage est la liste de toutes les unités dans la population souhaitée parmi lesquelles seront choisis des échantillons aléatoires d'unités pour constituer les échantillons de l'enquête pendant le cycle du projet.

Cadre logique:

Le Cadre logique est un élément essentiel de la planification et de la conception du projet, qui définit les indicateurs au regard desquels les résultats du projet seront mesurés, et les objectifs s'y rapportant. Durant l'exécution du projet, le cadre logique sert à observer la performance par rapport aux objectifs, et contribue à déterminer si la progression du projet est conforme aux prévisions.

Plan d'échantillonnage:

Méthode de choix des unités d'échantillonnage dans la base d'échantillonnage.

Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause:

Le consentement préalable, donné librement et connaissance de cause est un principe opérationnel qui autonomise les communautés locales en leur permettant de donner ou de refuser leur consentement à des propositions d'activités ou de programmes d'investissement et de développement susceptibles d'affecter leurs droits, leur accès aux terres, aux territoires et aux ressources, et leurs moyens d'existence.

- **Libre** suppose l'absence de coercition, d'intimidation ou de manipulation.
- **Préalable** suppose que le consentement a été sollicité suffisamment longtemps avant toute autorisation ou début d'activité et que les délais nécessaires aux processus autochtones de consultation et de recherche d'un consensus ont été respectés.
- **Éclairé** suppose que l'on dispose des informations qui couvrent les principaux aspects du projet et de ses activités.
- **Le consentement** est le résultat attendu du processus de consultation, participation et prise de décisions collectives des communautés locales. Il s'agit de l'accord mutuel rejoint, documenté et reconnu par toutes les parties.

Contrefactuel:

Le contrefactuel représente l'état du monde que les participants au programme auraient connu en l'absence du programme (c'est-à-dire s'ils n'avaient pas participé au programme). Il conviendra, afin d'estimer le contrefactuel, d'utiliser un groupe de comparaison simulant ce qui serait arrivé aux participants en l'absence de l'intervention.

Contribution:

La contribution ne permet pas de déduire une relation causale entre le projet et les effets observés, mais peut établir dans quelle mesure une intervention spécifique a contribué à obtenir les résultats concernés ou a joué un rôle dans l'obtention de ces résultats.

Échantillon:

Un échantillon est un sous-ensemble d'unités choisies parmi un ensemble plus vaste des mêmes unités.

Échantillon aléatoire

Un échantillon aléatoire a pour objet de produire un échantillon représentatif, ce qui signifie qu'il présente des caractéristiques identiques à celles de l'ensemble plus vaste de la population souhaitée. Un échantillon aléatoire se définit comme un échantillon dans lequel chacun des éléments de la population souhaitée a une probabilité connue, non nulle, d'être sélectionné pour faire partie de l'échantillon. Chaque personne est choisie de façon aléatoire et entièrement au hasard.

Échantillonnage aléatoire:

L'échantillonnage consiste à choisir un groupe particulier, l'échantillon, pour représenter la population souhaitée; plus particulièrement, l'échantillonnage aléatoire fait référence à une méthode d'échantillonnage dans laquelle tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon. Une méthode d'échantillonnage aléatoire est une méthode qui utilise une forme quelconque de sélection aléatoire. Il existe différents types d'échantillonnage aléatoire, à savoir l'échantillonnage par grappes et l'échantillonnage stratifié.

Échantillonnage par grappes:

Le terme de grappe fait référence aux groupes naturels des membres de la population, correspondant aux zones existantes, géographiques (districts ou villages) ou non géographiques (coopératives, organisations de producteurs ou secteurs).

L'échantillonnage par grappes est défini comme une technique d'échantillonnage dans laquelle on divise la population en grappes, et on sélectionne ensuite un échantillon de ces grappes. Dans le cas de l'échantillonnage par grappes, il existe une homogénéité entre les groupes/grappes, mais les membres de chaque grappe sont hétérogènes.

Échantillonnage par grappes en deux étapes. Dans la première étape, on choisit de manière aléatoire les unités d'échantillonnage primaires ou grappes; dans la seconde étape, on choisit de manière aléatoire les unités d'échantillonnage secondaires – habituellement les ménages – parmi les unités d'échantillonnage primaires déjà choisies.

Lorsque les grappes ne sont pas de la même taille, on appliquera une probabilité proportionnelle à la taille de chaque grappe.

Échantillonnage stratifié:

Il peut y avoir de grandes différences au sein de la population souhaitée, et il serait possible de distinguer des sous-groupes ou strates homogènes. Les strates peuvent correspondre à des conditions physiques ou agroécologiques, ou des filières différentes. Dans l'échantillonnage stratifié, toute la population est divisée en divers sous-groupes (strates) homogènes s'excluant mutuellement; des unités sont ensuite sélectionnées de manière aléatoire à l'intérieur de chaque groupe (strate) afin de constituer un seul échantillon. Dans le cas de l'échantillonnage stratifié, l'hétérogénéité se manifeste entre les groupes/strates, mais à l'intérieur de chaque strate les unités sont homogènes.

Effet minimum détectable:

Étant donné une certaine taille d'échantillon, l'effet minimum détectable est le niveau d'effet véritable auquel on dispose d'une puissance suffisante pour rejeter l'hypothèse nulle en utilisant un seuil significatif de 95%. Il existe un compromis entre la taille de l'échantillon et l'effet minimum détectable – plus l'effet que l'on souhaite détecter est de faible ampleur, plus sera grande la taille de l'échantillon que l'on devra utiliser.

Erreurs de type I et type II:

<u>Erreur de type I: niveau de confiance</u>

On conclut qu'il y a un effet, alors qu'en fait il n'y en avait pas. Si vous choisissez un niveau de 5%, vous pouvez être sûr à 95% de la validité de votre conclusion selon laquelle le projet a eu un effet.

Valeur type: niveau de confiance de 95%

<u>Erreur de type II: puissance statistique</u>

On conclut que le programme n'a pas eu d'effet, alors qu'en fait il a un effet.

Valeurs type: 80% ou 90% de puissance statistique.

Évaluation:

Appréciation systématique et objective d'un projet, d'un programme ou d'une politique, en cours ou terminé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'accomplissement des objectifs, l'efficience en matière de développement, l'efficacité, l'impact et la durabilité. Une évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant d'intégrer les leçons de l'expérience dans le processus de décision des bénéficiaires et des bailleurs de fonds[11].

L'évaluation présente les caractéristiques suivantes:

- elle recueille des données pour une période spécifique;
- elle explique comment cela s'est produit, et quelle différence en a résulté;
- elle éclaire la prise de décisions au moment stratégique;
- elle formule des recommandations pour améliorer le projet.

Gestion axée sur les résultats:

La gestion axée sur les résultats est une stratégie de gestion axée sur la réalisation de résultats (objectifs) clairement définis et vérifiables.

Groupe de comparaison:

Un groupe de comparaison est un groupe de ménages qui ne bénéficient pas des interventions d'un projet. L'inclusion d'un groupe de comparaison permet aux responsables de projet de comparer des ménages qui participent au projet et qui présentent, au stade de l'état des lieux, des caractéristiques semblables à celles des ménages qui ne reçoivent pas d'appui du projet. Le groupe de comparaison fournit des informations sur les changements que les ménages participants auraient pu connaître indépendamment des interventions du projet. Désigné sous le nom de contrefactuel, il indique la mesure dans laquelle les changements, pour les ménages participant au projet, peuvent être attribués aux interventions du projet.

Le groupe de traitement et le groupe de comparaison devraient être semblables à plusieurs titres:

- en moyenne, les caractéristiques (moyens d'existence et profils socioéconomiques) du groupe de traitement et du groupe de comparaison devraient être les mêmes au stade de l'état des lieux;
- le groupe de traitement et le groupe de comparaison devraient réagir au programme de la même manière;

[11] Source: OCDE 2010, Glossaire des principaux termes relatifs à l'évaluation et la gestion axée sur les résultats (https://www.oecd.org/dac/evaluation/2754804.pdf).

- le groupe de traitement et le groupe de comparaison ne peuvent pas, durant la période couverte par l'évaluation, être exposés de manière différente à d'autres interventions.

Groupe de traitement:

Un groupe de traitement est un groupe de ménages qui a bénéficié des interventions d'un projet. On le compare au groupe qui n'a pas bénéficié des services du projet (groupe de comparaison) afin d'analyser les effets des interventions des projets. Les caractéristiques de référence des deux groupes sont similaires, à l'exception du fait qu'ils bénéficient ou non des services d'un projet.

Le groupe de traitement et le groupe de comparaison devraient être semblables à plusieurs titres:

- en moyenne, les caractéristiques (moyens d'existence et profils socioéconomiques) du groupe de traitement et du groupe de comparaison devraient être les mêmes au stade de l'état des lieux;
- le groupe de traitement et le groupe de comparaison devraient réagir au programme de la même manière;
- le groupe de traitement et le groupe de comparaison ne peuvent pas, durant la période couverte par l'évaluation, être exposés de manière différente à d'autres interventions.

Indicateur:

Facteur ou variable, de nature quantitative ou qualitative, qui constitue un moyen simple et fiable de mesurer les réalisations, ou de rendre compte des changements liés à un projet. Il doit être:

- Spécifique: objectifs définis avec précision, faciles à comprendre.
- Mesurable: le progrès vers la réalisation des objectifs peut être mesuré et vérifié.
- Réalisable/atteignable: les attentes et les objectifs peuvent être réalisés, compte tenu du contexte, des ressources existantes, et du temps disponible dans le cycle du projet.
- Pertinent: les indicateurs du projet reflètent les buts et objectifs; utilisation immédiate pour optimiser la performance du projet.
- Opportun: énoncés clairs des moments auxquels les objectifs seront atteints, capacité d'évaluation à la fréquence souhaitée.

Ménage:

Un ménage peut être défini comme un groupe de personnes qui prennent leurs repas en commun et partagent un budget commun. Cette définition inclut tous les membres vivant dans la même habitation, la même enceinte, ou à proximité. Les membres d'un ménage ne sont pas nécessairement liés entre eux par le sang ou par mariage. Si le ménage est polygame, il peut compter plus d'une épouse si cette épouse et les membres du ménage associés prennent leurs repas en commun et partagent un budget

commun. Les épouses du chef de ménage qui ne prennent pas leurs repas en commun et ne partagent pas un budget commun ne doivent pas être incluses. Les membres vivant ailleurs (par exemple les étudiants pensionnaires, ou les migrants temporaires) peuvent être inclus dans le ménage s'ils partagent un budget commun. Si un membre du ménage (à l'exclusion des étudiants) a été absent pendant plus de six mois, il/elle ne doit pas être inclus. On notera que le partage d'envois de fonds ne constitue pas le partage d'un budget commun.

La définition d'un ménage peut varier en fonction des réalités locales, et il est important de la vérifier sur le terrain. Dans certains contextes, par exemple, un ménage est mieux défini comme un groupe de personnes partageant "la même cuisine".

Période de référence:

La période de référence est la période à propos de laquelle les répondants à l'enquête sont invités à rendre compte des activités ou des expériences présentant un intérêt.

Population répondant aux conditions requises ou population d'intérêt:

La population répondant aux conditions requises représente la totalité des personnes répondant à l'ensemble des critères de sélection définis par la stratégie de ciblage du projet.

Population souhaitée:

La population souhaitée est un terme général représentant la population au sein de laquelle est choisi l'échantillon. La population souhaitée correspond, par exemple, au groupe de bénéficiaires au stade de l'état des lieux (lorsque des bénéficiaires sont recensés).

Structure de données de panel:

La structure de données de panel correspond à un plan d´échantillonnage dans lequel des enquêtes sont conduites à des moments distincts sur les mêmes unités de population (et donc un panel de ménages et de personnes). La structure de données de panel suit avec une plus grande précision les changements qui se sont produits, réduit la variabilité et permet de mieux saisir les effets et l'impact des interventions du projet durant son exécution. Il est important, dans une structure de données de panel, de répéter les mêmes questions aux différents stades du projet pour que les données soient comparables.

Suivi:

Le suivi est le processus continu de recueil et d'analyse d'informations relatives aux indicateurs clés le long de la chaîne de résultats dans la théorie du changement et dans les cadres logiques. Il fournit des

indications concernant les progrès vers la réalisation des objectifs et des cibles, ainsi que dans l'utilisation des fonds alloués. Il se caractérise par:

- une collecte permanente de données;
- une description de ce qui se passe;
- des éclairages utiles aux processus de prise de décisions en cours;
- une mise en lumière des problèmes d'exécution.

Théorie du changement:

La théorie du changement illustre les trajectoires causales dont on prévoit l'activation par les intrants et les activités du projet et les produits connexes pour l'obtention des effets et des impacts prévus. Une théorie du changement détermine également les hypothèses sous-jacentes formulées pour la réalisation des changements attendus et envisage les résultats et facteurs inattendus susceptibles d'influer sur le projet[12].

Validité et fiabilité:

La validité et la fiabilité sont deux concepts essentiels dans la mise en œuvre de systèmes efficaces de collecte des données. La validité désigne la précision de l'information produite.

La fiabilité fait référence à la mesure dans laquelle les données sont reproductibles (les questions posées lors d'une enquête produisent-elles les mêmes réponses indépendamment de la date à laquelle l'enquête a été conduite?). La fiabilité peut être accrue en faisant en sorte que les mêmes instruments d'enquête soient utilisés aux différents stades du processus de collecte des données, à savoir lors de l'état des lieux, à mi-parcours et à l'achèvement.

[12] Définition fondée sur le plan d'évaluation de l'impact de RIA et le Glossaire du CAD de l'OCDE: https://www.oecd.org/dac/evaluation/2754804.pdf.